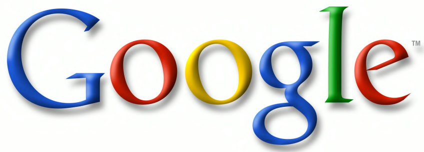




LES

ORAISONS FUNÈBRES

DES

SOUVERAINS DES PAYS-BAS

aux XVIe, XVIIe & XVIIIe siècles

Étude historique, littéraire & bibliographique

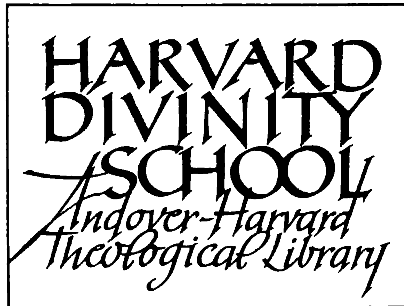
PAR

Ad. DELVIGNE
Membre de la Société des Bibliophiles de Belgique

TOME SECOND
1641-1792



BRUXELLES
CHEZ FR.-J. OLIVIER
Libraire de la Société
1886


HARVARD
DIVINITY
SCHOOL
Andover-Harvard
Theological Library

SOCIÉTÉ

DES

BIBLIOPHILES DE BELGIQUE

N° 18 *des Publications*

N° 7

Exemplaire de Mr l'abbé Delvigne, à Bruxelles.

LE PRÉSIDENT,

Chr de Theux

LE SECRÉTAIRE,

Jules de S. Genois

LES

ORAISONS FUNÈBRES

DES

SOUVERAINS DES PAYS-BAS

aux XVIe, XVIIe & XVIIIe ſiècles

Étude hiſtorique, littéraire & bibliographique

PAR

Ad. DELVIGNE
Membre de la Société des Bibliophiles de Belgique

TOME SECOND
1641-1792



BRUXELLES
CHEZ FR.-J. OLIVIER
Libraire de la Société
1886

BRUXELLES
TOINT-SCOHIER, IMPRIMEUR
11, *rue de la Commune*

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

FERDINAND

Cardinal-Infant, Frère du roi Philippe IV

† 1641



NICOLAI VERNVLAEI LAVDATIO FVNEBRIS SER^{mo} ET EXCELSAE MEMORIAE PRINCIPI FERDINANDO DEI GRATIA INFANTI HISPANIAR. S. R. E. Cardinali, Belgij, & Burgundiae Gubernatori dicta In Aede D. Petri Lovanij, cùm ei Academia & Civitas parentarent die XXI. Decemb. CIↃ. IↃC. XLI. — LOVANII, Typis IACOBI ZEGERI A°. 1941 [*fic*]. *Cum Privilegio Regio.* — In-4° de 22 pages chiffrées, y compris le titre. — L'approbation eft du 24 décembre 1641.

L'orateur débute fans texte emprunté à l'Écriture Sainte. Quelle différence entre la pompe triomphale avec laquelle nous accueillions, il y a fept ans, le Prince-Cardinal, & le deuil dans lequel nous fommes préfentement plongés! Vernulaeus annonce qu'il n'y aura pas de divifion dans fon oraifon funèbre; il parlera fans art.

Il vante dans le gouverneur-général la beauté & la dignité de fa perfonne, la douceur de fon commerce; il explique que ces qualités méritèrent que le choix de Philippe IV fe fixât fur lui. Dès que les Belges le virent, ils l'aimèrent & il les aima de

retour. Ferdinand témoigna toujours la plus grande piété à l'égard de la Sainte Euchariftie; il était fort dévot à la Sainte Vierge & ne manquait point, quand il fe trouvait à Bruxelles, de fe rendre chaque famedi à Notre-Dame de Laeken. Il cultiva avec fuccès la philofophie & les mathématiques; connaiffant fon goût pour la mécanique, l'archiducheffe Claudia, veuve de Léopold d'Autriche, crut ne pouvoir lui faire de préfent plus agréable qu'une horloge curieufe & quelques inftruments de phyfique.

Nous ne fuivrons pas le profeffeur de Louvain dans l'éloge qu'il fait de la prudence, de l'affabilité, de la clémence, de la générofité, de la fobriété du Prince-Cardinal. Nous rappellerons un trait de fa bienveillance à l'égard des foldats. On célèbre Alexandre-le-Grand parce qu'affis devant un feu, il céda fa place à un troupier refroidi; on vante Trajan qui, pour fournir de l'étoupe deftinée à étancher le fang de plaies béantes, donna une partie de fon vêtement; le Cardinal-Infant a fait plus : à Nordlingen, il a cédé fa tente aux foldats bleffés & lui, le vainqueur, il s'eft retiré dans une miférable chaumière dont les murs ni le toit n'étaient intacts. A la nouvelle de cette éclatante victoire de Nordlingen, Philippe IV s'écria : *Que ne puis-je échanger tous mes royaumes contre la gloire que vient d'acquérir mon frère Ferdinand.*

Ferdinand triompha des Français à Thionville, à Dôle, à Saint-Omer, à Corbie; il triompha des Hollandais à Hulft, à Calloo, en Gueldre; il récupéra le Limbourg & conferva Charlemont. « Je ne nie pas toutefois, continue l'orateur, que, Mars étant une divinité à double face, notre patrie n'ait éprouvé quelques défavantages & que plufieurs villes ont paffé au pouvoir de l'ennemi. »

Vernulaeus s'exprime comme fuit dans fa péroraifon :

« Si l'Empire Romain eft fauvé aujourd'hui, c'eft à vous qu'il

doit fon falut, Ferdinand. Si l'Allemagne a confervé la religion catholique, elle vous en eft redevable, Ferdinand. Si les Pays-Bas catholiques ne portent pas le joug très-dur des Français, c'eft vous, Ferdinand, qui leur avez fait cette fituation. Si le Brabant entier, fi la Flandre ne fervent pas les Bataves, ils vous le doivent, Ferdinand. Si Anvers fi fouvent attaqué par les Hollandais acclame encore fon roi aujourd'hui, c'eft vous qui en êtes la caufe, Ferdinand. Si Aire eft rentrée fous la puiffance de fon roi par fuite de l'ordre que vous avez donné au très-brave Beck d'en entreprendre le fiége, c'eft encore votre fait, Ferdinand. Et votre gloire n'aurait fait que grandir encore, fi la Divinité ne vous eût appelé à une gloire plus haute. Nous ne pouvons nullement douter du fort heureux qui vous attendait, fi nous fongeons que vous avez remis avec le plus grand calme votre âme aux foins de la Sainte-Vierge, dont l'image vous fut préfentée au moment de votre mort & que vous avez demandé pour votre corps la bure francifcaine. Vous étiez difpofé à vivre ou à mourir, comme vous l'avez déclaré d'une voix prefque éteinte; à mourir, pour jouir de l'afpect de la Divinité; à vivre, pour procurer à votre chère Belgique la paix & la tranquillité. Auffi cette cité de Louvain, fauvée par vous, cette univerfité que vous avez toujours aimée & qui était affurée de votre patronage fe fouviendront-elles à jamais de vous & dans leur gratitude à votre égard, ô Ferdinand, elles offrent à vos mânes facrés leur douleur, leurs larmes & cet office funèbre. J'ai dit. »

MVNVS PARENTALE PIIS MANIBVS GLORIOSSISSIMAE MEMORIAE SERENISSIMI PRINCIPIS FERDINANDI D. G. INFANTIS HISPANIARVM S. R. E. CARDINALIS BELGII BVRGVNDIAEQVE GVBERNATORIS SACRVM a Rhetoribus Academicis Collegij Porcenſis Lovanij exhibitum. *Stylo* NICOLAI VERNVLAEI *Hiſtoriographi Regij, publici Eloquentiae Profeſſoris.* — LOVANII, apud IACOBVM ZEGERS. A° 1642. *Cum Gratia & Privilegio Regio.* — In-4°, 40 pages chiffrées, plus le faux titre & une épître dédicatoire en quatre pages, au roi Philippe IV, ſignée par Vernulaeus.

Jacques Pontarius, cenſeur des livres apoſtolique & royal, donna ſon approbation le 1 avril 1642.

Le Prince-Cardinal était mort à Bruxelles, le 9 novembre 1641.

Premier diſcours. *Invitation à prendre le deuil,* par Auguſtin de Villers, de Louvain.

Invective contre la mort; diſtiques par Guill. Cremers, de Louvain.

Deuxième diſcours. *Le grand maréchal de la cour prouve qu'il faut pleurer la mort de Ferdinand, dont la douceur des mœurs avait gagné tous les cœurs;* par René de Montmorency, comte d'Eſtaires.

Le portrait de Ferdinand; diſtiques par Gilles Tachoen, de Saint-Trond.

Troiſième diſcours. *Un évêque loue la piété de Ferdinand;* par Guillaume D'Blye, de Lille. On y rappelle qu'en arrivant à Bruxelles, le Cardinal-Infant alla faire une prière à Sainte-Gudule avant de deſcendre au palais; & que ſe trouvant à Milan,

il montra une dévotion extraordinaire pour le Saint-Mors qu'on y conſerve comme relique (1).

La Belgique pleure la mort du prince Ferdinand; pièce en vers hexamètres, par Guill. van Meerbeeck, de Louvain.

Quatrième diſcours. *Un général célèbre les vertus militaires de Ferdinand;* par Philippe Herthals, de Louvain.

Les larmes de l'Allemagne à la mort de Ferdinand, défenſeur de l'Empire; diſtiques par Arnold Quenen, de Haſſelt.

Cinquième diſcours. *Un courtiſan rapportant les derniers jours du Prince-Cardinal;* par Stynen-Vanden Waterfort, de Louvain.

L'amour de l'Univerſité de Louvain pour Ferdinand; distiques par Michel vander Perre, de Louvain.

CONCEPTION FVNEBRE SUR LE TRESPAS DV SERENISSIME PRINCE FERDINAND CARDINAL INFANT D'ESPAIGNES, GOVVERNEVR DES PAYS-BAS, etc. Par MATTHIAS NAVEVS, Docteur en Theol. Chanoine de Tournay. — A TOURNAY De l'Imprimerie d'ADRIEN QVINQVÉ. — M. DC. XLII. — In-4°, 22 pages chiffrées, ſans l'approbation.

Dans une dédicace de deux pages à Don Franciſco de Mello, Naveus nous apprend qu'il avait préparé ce diſcours au cas que Mgr l'Évêque (Maximilien Villain, † 1644) ſe trouvât empèché.

---

(1) Il s'agit de la relique faite au moyen d'une partie de l'un des Clous de la vraie Croix. Voir M. ROHAUT DE FLEURY, *Mémoire ſur les inſtruments de la Paſſion*, p. 176.

Par la grâce de Dieu, il ne lui eſt rien arrivé. Quoique indignes, les conceptions du diſcours ont été trouvées opportunes. *Cette conception funèbre*, dit le cenſeur Jean Boucher, 20 janvier 1642, *ſera utilement & ſûrement miſe au jour.*

L'orateur a choiſi pour texte ces mots de la *Genèſe*, XLIX : *Accubuiſti ut leo.*

L'exorde exprime la douleur publique à la nouvelle de la mort du Cardinal-Infant.

Le prédicateur parle de l'illuſtre maiſon d'Autriche. Pour les détails, il renvoie ſes auditeurs à une publication du jour : « Ce beau livre encore tout nouveau, intitulé : *Mars Gallicus*, montre très-ſolidement & clairement, au long & au large, & autant que les eſprits curieux & les partiaux mêmes pourraient dénier, ſi bien ils ne veuillent s'éblouir de la raiſon & maligner contre elle. »

Dans la Iʳᵉ partie, Naveus a montré « cette généroſité & magnanimité plus que Léonine & vraiment Royale. » Maintenant vient la IIᵉ, « quel eſſaim de belles vertus, quel miel de clémence, de piété & de dévotion n'y a quant & quant été reconnue? »

Quand on chaſſa les Français de Maubeuge, il s'écria : *Mais ce ſont des chrétiens!*

Sa piété. On l'a vu à Bruxelles ſuivre toutes les proceſſions ſolennelles, comme un roi Dâvid accompagnant l'arche d'alliance. Sa piété a ſurtout éclaté dans ſes derniers inſtants (1).

---

(1) Il réſulte du témoignage de Naveus que l'évêque prononça lui-même l'oraiſon funèbre du Cardinal-Infant. Ce diſcours n'a pas été imprimé. L'œuvre de Naveus eſt mentionnée par M. Émile Demazières, *Bibliographie Tournaiſienne*, nº 161. Ce ſavant bibliographe ne ſemble connaître d'autre exemplaire que celui de la bibliothèque de Lille. Nous en avons rencontré un ſecond à la bibliothèque de l'Univerſité de Louvain.

LE PRINCE IMMORTEL Tiré ſur la vie & la fin glorieuſe de ſon ALTESSE ROYALE DON FERDINAND D'AVSTRICHE, INFANT D'ESPAGNE, CARDINAL De la Sainƈte Egliſe Romaine, Archeueſque de Tolede. *Par le R. Pere Iean Iacques Couruoiſier, Predicateur Minime, Bourguignon.* — A ANVERS, CHEZ CAESAR IOACHIM TROGNAESIUS. ANNO M. DC. XLII. *Superiorum permiſſu.* — In-4°, 6 feuillets liminaires comprenant le titre, la dédicace à Don François de Mello, capitaine-général des Pays-Bas, une pièce de quatre diſtiques latins ſur l'anagramme *Franciſcus de Mello gubernator* (Cor ac ſolamen Burgundis feret), une autre pièce de ſix diſtiques latins ſur l'anagramme de *Ferdinandus* (Fine nardus), plus un ſonnet français en quatorze vers.

Ces trois pièces poétiques ſont dues au père Nic. Sorye, bourguignon, religieux minime, S. T. L. Il y a en outre deux quatrains à l'auteur. Gaſpar Eſtrix, Pléban de N.-D. à Anvers, cenſeur des livres approuve, le 2 février 1642, « le commun déſir qu'on publiât les excellentes qualités & éminentes vertus de S. A. R. pour les rendre vénérables à la poſtérité. »

Le *Prince immortel* eſt un travail de 102 pages chiffrées. Un dernier feuillet comprend une *Épitaphe* ſignée Jean Antonio, minime anverſois, l'approbation ſommaire donnée par le Général de l'ordre au P. Courvoiſier, dès le 27 oƈtobre 1641, à toutes les œuvres qui ſortiraient de ſa plume, l'approbation particulière donnée à ce diſcours, le 6 février 1642, par deux théologiens déjà cités les PP. Antonio & Sorye. Une gravure repréſente le Prince-Cardinal couché ſur un riche catafalque dans le tranſept de la collégiale des SS. Michel & Gudule.

Courvoifier a donné à fon travail la forme d'un difcours. Il débute par ce texte de la *Sageffe*, chapitre IV : *Sa mémoire eft immortelle.*

C'eft à Bruxelles, le 4 novembre 1634, qu'arrivait le Prince-Cardinal. C'eft à Bruxelles qu'il meurt le 9 novembre 1641. Commentant le texte de S. Auguftin devant les reftes mortels de Céfar à Rome, le père minime s'écrie : « Qu'eft devenue cette face angélique?... Que font devenus ces blonds cheveux, dont les charmes brillants éblouiffaient les yeux & captivaient les âmes tout à la fois? Qu'eft devenue la beauté de ce corps & cette majefté que les peuples adoraient? Cette grandeur de courage que l'Europe admirait? Où eft la fuite de tant de feigneurs que les ennemis de l'Efpagne redoutaient?... »

« Je vois fur le tombeau de notre Prince FERDINAND, la Juftice avec fon poids & fes balances par terre : le miroir de la Prudence obfcurci ; la colonne de la force rompue; le vafe de la Tempérance brifé; la Paix avec fon rameau d'olivier fans verdure & fans feuilles ; la Liberté avec les mains croifées ; la Majefté avec une tête baiffée ; la Piété avec une face larmoyante ; les Lois toutes muettes ; la Clémence abforbée & le Pardon fans voix... »

« Toutefois, Meffieurs, ne permettons pas que la mort triomphe fur les actions glorieufes de la vie de ce Prince, comme elle a fait de fon pauvre corps. Rendons-lui par les paroles de ce difcours, plus que le fépulcre ne lui a enlevé. »

« Je me contenterai, mefurant la grandeur du fujet à la faibleffe d'un pauvre Minime (lequel a eu l'honneur d'être l'un de fes Orateurs facrés l'efpace de fept ans), de crayonner les grandeurs de ce Prince fur un petit tuileau comme fit Ézéchiel (1)

---

(1) Chap. IV, p. 1.

& d'y marquer les ombres de ſes divines vertus, ne les pouvant faire voir en leur jour dans ce petit tableau, qui doit tenir toute l'Europe en admiration. »

Courvoiſier va décrire quelques-uns des fleurons qui ornent la *couronne radieuſe* du Prince.

Le premier fleuron eſt la nobleſſe de ſa naiſſance. Ferdinand naquit au palais de l'Eſcurial, le ſamedi 16 mai 1609, à deux heures après-midi. « Ce fut le ſeptième de juin de la même année, jour ſolennel de la Pentecôte, que l'Éminentiſſime Cardinal Bernard de Rojas, & Sandoval, Archevêque de Tolède, deſcendirent ce jeune Prince dans les eaux du Baptême, & qu'il fut régénéré à Dieu dans cette magnifique égliſe de S. Laurent le Royal. Les parrains furent le Prince, à préſent notre Roi, & l'Infante Anne, maintenant Reine de France; & d'autant que le parrain, encore qu'aîné, ne pouvait porter ſon Alteſſe, le duc de Lerme le tenait pour lui, & fut nommé FERDINAND du nom de ſon quatrième aïeul, Ferdinand V ſurnommé le Catholique, préſage qu'il ſerait auſſi ſaint & heureux que ce roi Catholique. Leurs Majeſtés aſſiſtèrent au baptême, le duc de l'Infantade portait l'enfant entre ſes bras, le comte de Saint-Étienne portait le maſſepain, celui de Barajas la chandelle, celui de Nieve le chrémeau, le Marquis de Saint-Germain la ſalière, & celui de Mirabel l'aiguière. »

Quand il eut atteint l'âge de douze à treize ans, Ferdinand reçut la Confirmation, un jour de Pentecôte également, 16 mai, anniverſaire de ſa naiſſance (1). Au jour de la fête de S. François [4 octobre] il ſe mit du Tiers-Ordre.

En 1630, l'Infante Iſabelle envoya le comte Eſterre, chevalier de la Toiſon d'or, pour féliciter leurs Majeſtés à l'occaſion de la

(1) En 1622, le 16 mai était le lundi de la Pentecôte.

naiſſance de l'infant Balthazar & pour ſolliciter l'envoi aux Pays-Bas de l'un des princes Carlos ou Ferdinand. Celui-ci fut déſigné.

Le ſecond fleuron de ſa couronne eſt la vertu. L'auteur ne ſaurait *étaler* toutes les vertus que Son Alteſſe Royale a fait paraître pendant le temps de ſon gouvernement. Il ſe bornera à quatre, les premières & les plus néceſſaires chez un jeune prince: la prudence, la juſtice, la force & la religion.

La prudence eſt le troiſième fleuron de ſa couronne. Ferdinand en 1632 apaiſa les troubles de Barcelone. A Milan, le 18 juin 1634, il renouvela l'ancienne alliance de la couronne d'Eſpagne avec les ſept Cantons catholiques de la Suiſſe. Il fait lever au prince d'Orange le ſiége de Gelder. Le 2 juillet 1634, il réconcilie à Côme le duc de Savoie & la république de Gênes. Il fut vainqueur de Nordlingen [6 ſeptembre 1634].

La juſtice eſt le quatrième fleuron de ſa couronne. « Si le marchand avait une aune bien juſte pour meſurer le drap d'or pour le riche & une autre courte pour meſurer le drap gris du pauvre, ce ſerait une grande malice : auſſi veut dire le Saint-Eſprit, celui qui donne audience au riche & délaiſſe le pauvre, il eſt abominable devant Dieu. Le Prince doit avoir une même balance de juſtice pour tous, & tous doivent être meſurés à la même aune. C'eſt ce que la république de Gênes publiait en l'arc triomphal, qu'elle lui avait dreſſé, où toutes les vertus étaient en hiéroglyphes, la balance de la Juſtice portait cet écriteau, *Aequa immota*. Jamais le compas d'Archimède ne fut ſi droit, ni la balance ſi juſte où les monnayeurs font l'eſſai de l'or & de l'argent, que notre Prince était égal & indifférent à tout. »

La force eſt le cinquième fleuron de ſa couronne. La Maiſon d'Autriche eſt ſans doute *comme le levain & la matière première des plus valeureux guerriers du monde.* « Mais la merveille eſt que notre défunt ait joint très-dignement la pourpre

romaine avec celle d'Autriche, la croix avec l'épée, & se soit rendu par les armes aussi digne qu'Alcibiade de prêter aux peintres son visage, pour en faire un cardinal & en représenter en même temps un Mars. » Il s'est distingué *par les trois marques d'un brave capitaine* : il a assiégé des villes, il a défendu des forteresses, il a été vainqueur en batailles rangées. A Nordlingen, il fut pour une telle part dans le succès de la journée que le roi de Hongrie, présentement l'empereur [*Ferdinand III*] l'embrassa & l'appela le Conservateur de l'Empire; les troupes à l'envi criaient : *Vive l'Espagne qui nous a donné la victoire & l'Empire! Vive la valeur des Espagnols & des Italiens!* En souvenir de cette victoire, Ferdinand fonda un service commémoratif à célébrer, chaque année, le 6 septembre en sa cathédrale de Tolède. Aucun des triomphes du Prince-Cardinal n'a été souillé par des actions inhumaines ou barbares, ou par des cruautés. A Nordlingen même sa tente royale se transforma en hôpital pour soigner les blessés.

La piété de Ferdinand est le sixième fleuron de sa couronne immortelle. Courvoisier s'étend longuement sur l'esprit religieux des ancêtres du prince. Nous ne nous y arrêterons pas.

La première fois que Ferdinand parut en public, ce fut à Milan, à une procession, le 26 mai 1633. Il fit présent à l'église de Ste Gudule d'un beau balustre & de six chandeliers en argent pour embellir l'autel du S. Sacrement de Miracle. Il avait appris de sa tante, sœur Marguerite de la Croix, du couvent des Pauvres-Claires à Madrid, à réciter avec dévotion quotidiennement, non seulement son grand office, mais aussi à dire son chapelet ou rosaire. Tous les samedis, il se rendait à Notre-Dame de Laeken; il visitait également ce sanctuaire aux neuf fêtes de la Sainte Vierge. Sa tante lui avait également inspiré une grande dévotion à Jésus enfant & à Jésus souffrant.

Ferdinand était aussi très-dévot à son ange gardien. Étant

encore enfant, il avait fait une chute grave au monaftère des Clariffes de Madrid, par fuite d'une diftraction de fa gouvernante. Sa tante fe mit en prières & recommanda le jeune prince à fon ange gardien. Le lendemain toute trace de cet accident avait difparu. En mémoire de ce bienfait on érigea en l'églife des Minimes à Bruxelles une confrérie; & le prédicateur compofa à ce propos un livre le *Pédagogue angélique*, dédié à Ferdinand. Par compaffion pour les âmes du purgatoire, le prince fonda une confrérie en l'églife des Capucins à Luxembourg.

Son cœur large ne s'enfla jamais dans la profpérité, ne fut jamais abattu par aucune adverlité; il demeurait toujours dans fon calme. Il vit arriver la mort d'un air ferein. Déjà il avait fait, fe trouvant à Courtrai, une confeffion générale au père Carme Jean de la Mère de Dieu. Puis, le 4 novembre, fon premier médecin l'ayant averti qu'il était temps de penfer au voyage de l'autre vie, le prince le remercia très-courtoifement & fe confeffa de fuite. Il ordonna alors d'ouvrir les prifons de Bruxelles à tous ceux qui y étaient détenus pour des crimes. Le baron de Raffenghien, fon chapelain majeur, alla chercher le Saint Viatique à l'églife de Caudenberg. Il demanda que fon corps fut inhumé dans la chapelle de N.-D. du Sacraire à la cathédrale de Tolède & d'y fonder un anniverfaire pour le repos de fon âme; il en fonda un deuxième en l'églife de N.-D. du Portique à Rome, où il avait fon titre cardinalice.

Après avoir reçu l'Extrême-Onction, il fe fit apporter de l'églife de Caudenberg la ftatue de la Vierge, qu'au mois de mai précédent il avait ordonné de tranfporter de l'églife de Saint-Géry & qu'il voulut voir ornée de la robe précieufe dont il l'avait gratifiée au mois de juillet. Il mourut, le 9 novembre 1641, ayant autour de fon chevet, l'archevêque de Malines, fon confeffeur & fes prédicateurs.

Il naquit un famedi, il mourut un famedi, jour confacré à la Ste Vierge, vers midi.

Courvoifier remercie les habitants de Bruxelles pour l'empreffement qu'ils ont mis à venir rendre durant trois jours leurs derniers devoirs au Prince-Cardinal. Nous citerons ce paffage à l'adreffe des Anverfois.

« Meffieurs d'Anvers, je fais bien que votre douleur pour la mort de notre Ferdinand ne cède point à celle des villes de toutes les provinces : fa vertu obligeait tout le monde, mais fon affection avait particulièrement affujetti les vôtres. Voir ce bon prince, ou être vu de lui, c'était un bien de prix ineftimable, & demeurer avec lui, c'était vivre en toute affurance. Les honneurs non pareils que vous lui avez rendus fur le commencement d'avril de l'année 1635 par ces beaux & riches arcs de triomphe, & les honneurs funèbres que vous lui avez faits au mois de janvier de la préfente année, font des témoins fidèles de votre amour fans pair, & du vif reffentiment que vous avez de fon abfence, puifqu'en l'un & en l'autre vous avez donné des louanges à celui auquel vous aviez donné les cœurs de tous vos concitoyens. Maintenant, ô ville incomparable, quitte tes regrets & effuie tes larmes, puifqu'il n'eft pas décédé, mais il s'eft retiré glorieux de ce monde ; il n'eft pas mort, mais il a pris fon effor de la terre au ciel. »

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

ISABELLE DE BOURBON

† 1644



CONCEPTIONS FVNEBRES SVR LES TREPAZ D'ISABELLE DE BOVRBON, REINE D'ESPAGNE, DE FERDINAND CARDINAL, INFANT D'ESPAGNE, GOVVERNEVR DES PAYS-BAS, ETC. ET DE MAXIMILIEN DE GAND A VILLAIN EVESQVE DE TOURNAY. Par MATHIAS NAVEVS Docteur en Theol. Chanoine de Tournay. — A TOURNAY, De l'Imprimerie d'ADRIEN QVINQVÉ. — M. DC. XLV. — In-4°, 40 pages chiffrées, plus un feuillet pour le titre & un feuillet de dédicace. — A la fin : l'approbation eccléſiaſtique donnée par deux cenſeurs.

Naveus dédie ſon travail à Philippe de Croy, duc d'Havré, gouverneur de Tournay, que ſes fonctions établiſſent protecteur de la cathédrale.

Nous n'avons à parler ici ni du Cardinal-Infant, ni de l'évêque Maximilien Villain. Ce prélat, nous le ſavons, prononça l'oraiſon funèbre du Prince-Cardinal ; mais ce diſcours n'a point été imprimé.

Iſabelle de Bourbon, fille d'Henri IV, première femme de Philippe IV, mourut le 6 octobre 1644.

Nous analyſerons le *ſermon funèbre* de la reine d'Eſpagne. Le chanoine tournaiſien ſemble indiquer par ce titre qu'il a prononcé ce diſcours, tandis que, dans ce même recueil, il a donné aux deux autres panégyriques le titre de *Conception funèbre*.

L'orateur ſacré a trouvé le texte de ſon oraiſon funèbre dans le livre de l'*Eccléſiaſtique :* Comme le ſoleil ſe levant ſur le monde, ainſi eſt la beauté de la femme vertueuſe pour l'ornement de ſa maiſon.

Le ſoleil éclaire le monde. Ainſi la Reine par ſa ſageſſe & ſa prudence a été la lumière des conſeils du Roi.

Le ſoleil fait pénétrer ſes rayons juſque dans les lieux les plus humbles de la terre. Iſabelle a été grande par ſon humilité. Naveus fait ici un parallèle fort long entre Eſther & la reine d'Eſpagne.

Le ſoleil eſt toujours en courſe, ne ſe repoſe jamais. Ainſi la Reine était toujours préoccupée des affaires du royaume, en temps de paix comme en temps de guerre. C'eſt même en s'employant au ſervice des armées, qu'elle a gagné la maladie qui la conduiſit au tombeau.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

INFANT BALTHAZAR

† 1646



SERENISSIMI PRINCIPIS BALTHASARICI CAROLI AUSTRIACI, PHILIPPI IV. HISPP. ET INDIARVM REGIS FILII UNICI, LAVDATIO FVNEBRIS; DICTA in Exequiis ſolemniter celebratis a Clero, Senatu ac Populo, in Baſilicâ Cathedrali Antverpienſi, pridie Idus Ianuarij M. DC. XLVII. à GREGORIO MAXAEMILIANO HAPPART, à Sacris Oratorij Regij, Canonico & Officiali Antuerpienſi. — Vignette de l'imprimerie Plantinienne : LABORE ET CONSTANTIA. — ANTVERPIAE, EX OFFICINA PLANTINIANA BALTHASARIS MORETI. — M. DC. XLVII. — In-4°, 27 pages chiffrées, y compris le titre & la dédicace.

Cet exemplaire fait partie d'un recueil de vingt-ſix oraiſons funèbres, dont une manuſcrite, provenant de la bibliothèque du Collège des Jéſuites à Bruxelles (1665), aujourd'hui à la bibliothèque de l'Univerſité de Louvain.

Happart dédie ſon œuvre à Henri Van Halmale, à Antoine Silvori, & aux autres membres du Magiſtrat d'Anvers. Il a cédé à leur déſir en prononçant l'éloge funèbre de l'héritier préſomptif du trône des Eſpagnes.

L'approbation eccléfiaftique eft datée du 12 mars.

L'orateur n'a pas de texte de l'Écriture Sainte au début de fon difcours. Il commence tout d'abord par rappeler les pertes d'une gravité toujours croiffante que Philippe IV a faites durant l'efpace récent de cinq années, — un luftre, — comme il dit. Nous avons rendu les derniers devoirs au Cardinal-Infant, frère unique du Roi. Puis nous avons célébré les funérailles de la Reine. Enfin, douleur fuprême, l'héritier du trône eft mort au printemps de la vie.

Balthazar Charles naquit en 1629, l'avant-veille de la fête de S. Luc, l'an 1629, peu de temps après la prife lamentable de la ville de Bois-le-Duc. Son oncle paternel l'Infant Charles lui donna fon nom, auquel fa mère ajouta celui de Balthazar. Conformément à la coutume efpagnole, la Reine n'ayant pas encore d'héritier mâle avait fait un vœu; elle invoqua les Rois Mages, vénérés à Cologne & promit de donner à fon fils le nom de l'un d'entre eux.

Balthazar-Charles était né avec un tempérament bouillant. Le nonce apoftolique trouva un jour le jeune prince brandiffant une petite épée qui lui fervait de jouet & lui demanda contre qui il la dirigeait : *Contre ce tyran Guftave de Suède*, répliqua l'enfant, *ce deftructeur de la religion*. L'héritier du trône fut exercé aux plus dures fatigues du corps, & mené aux exercices de la chaffe, dès l'âge de neuf ans. Il fallait foigner l'éducation militaire du futur fouverain d'une vafte monarchie, *Tu regere imperio populis Hifpane memento*, & le faire briller quelque jour parmi les Trajans, les Théodofes, les Beccareds, les Pélages, les Alphonfes, les Ferdinands, les Charles & les Philippes.

On ne négligea pas non plus fon développement intellectuel. Balthazar-Charles étudia la grammaire, la poétique, la rhétorique, la philofophie, les mathématiques. Il admirait les accroiffements de la monarchie fous fon ancêtre Philippe le Beau & fe

propofait bien d'agrandir encore les frontières de celle-ci. Il contemplait dans Charles-Quint le courage & le travail inceffants & comptait reproduire en lui fes traits principaux. Il confidérait dans fon bifaïeul Philippe la prudence & l'amour de la religion; dans fon grand'pére Philippe III l'intégrité & l'honnêteté de la vie. Il fe rappelait également l'exemple du grand Scipion, dont les machines de guerre renverfaient les murs des villes, & dont la chafteté conquérait les cœurs des populations.

Tout femblait fourire au jeune prince. Il avait feize ans. Son père, auquel il rendait les fervices les plus infignes dans l'administration du royaume, fe décida à le marier à l'archiducheffe Marie-Anne, fille de Ferdinand III, empereur. Mais, ô fort cruel! La Parque envieufe vint troubler ce joyeux hyménée & les flambeaux que l'on allumait pour une fête joyeufe fervirent à parer une tombe (1).

Le prince ne fe fit pas un inftant illufion fur fon état. Il regretta la vie, non pour lui-même, mais pour les fiens.

---

(1) Le favant Gafpard Gevartius fut chargé de rédiger les infcriptions du cénotaphe. On lifait fur le cartel de la face intérieure :

. . . .

Reipvblicae chriftianae nvper delicivm,
nvnc defiderivm,
dvm defponfam fibi heroinam fereniffimam
mariam annam avftriaeam
imp. caef. ferdinandi III avg. filiam
e germania in hifpanias ventvram
praeftolatvr,
& thalamvm cogitat, tvmulo clavditvr
anno chrift. CIƆ. IƆ. C. XLVI. fept. idvs octob.
cvm vixiffet annos XVI. menfes XI. dies XXII.

. . . .

Infcriptiones cenotaphii. 3 feuillets in-folio. Bibliothèque de l'Univerfité de Louvain.

Happart termine par un vœu. Puiffe une nouvelle union de Philippe IV lui rendre le fils que la mort lui a ravi! Il imitera fon aïeul le grand Philippe II, lequel fut marié quatre fois & eut cette Ifabelle la Pacifique, iffue du fang des Valois, notre Souveraine dont le nom eft à jamais béni parmi nous (1).

NOTE. On fit fans doute à l'infant Balthazar-Charles des funérailles folennelles dans la plupart des églifes du pays. Ce qui prouverait cette fuppofition, c'eft que nous avons rencontré à l'hôtel de ville de Lierre le grand cartel portant fes armoiries; ca cartel figura au fervice commémoratif qu'on fit au prince des Afturies en la collégiale de Saint-Gommaire.

---

(1) Philippe IV fuivit ce confeil. Il époufa en 1649 la fiancée, deftinée d'abord à fon fils. Un lettré de l'époque chanta cette union royale en un centon virgilien de 20 pages in-folio. *Lucae Lancelotti Antverp. j. u. q. d. Parthenopaei, Tealaffio Virgilianus, potentiffimo Philippo IV. Orbis utriufque Regnatori, Avgvftiffimae Mariae Annae Auftriacae, D. Ferdinandi III. Caefaris filiae, Inftinctu divinitatis, bono ac faluti Orbis Chriftiani, Feliciter, faufte, fortunatèque Thalamis Sociato nonis Octobris.* M. DC. XLIX. — *Antverpiae, Apud Jacobum Mefium, Bibliopolam juratum.* — Six feuillets pour le titre, la dédicace, l'avis aux lecteurs, la préface où l'on explique ce que c'eft qu'un centon & le compendium de la pièce.

Citons au moins le début.

Iupiter omnipotens, & tu Saturnia Iuno
Magnanimum Heroum, cui vincla jugulia curae;
Aen. II, 689. *Aen.* XII, 178. *Georg.* IV, 876. *Aen.* IV, 59.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

PHILIPPE IV

Roi d'Espagne

† 1685



HARANGUE FUNÈBRE Prononcée aux Exeques DE PHILIPPE LE GRAND ROY CATHOLIQUE DES ESPAGNES ET DES INDES, *Par ſon Predicateur* LE R. P. CHARLE-FRANÇOIS AMOUNET DE HAILLY, EX-PROVINCIAL DES MINIMES. — A Bruxelles le 3. Novembre 1665. — A BRUXELLES, chez BALTHAZAR VIVIER, au bon Paſteur, derrière l'Hôtel de Ville.

Au verſo du titre : *Carolo ſecvndo || Aetate Parvo, || Philippum qvartum || Virtute magnum, || Carolvs minimvs || d. c. q.* — In-4°, 43 pages chiffrées, plus 6 pages pour la dédicace au marquis de Caſtel-Rodrigo, gouverneur-général & l'approbation du cenſeur des livres, J. Ceron, curé de N.-D. de la Chapelle & Archiprêtre de Bruxelles.

« Laudate eum in virtutibus ejus : Laudate eum ſecundum multitudinem magnitudinis ejus. Faites le Panégyrique de ſes vertus, en ſorte que ſes louanges ſoient proportionnées à la quantité de ſes grandeurs. C'eſt l'avis d'un Roi, prononcé de la part du Roi des Rois au pſ. 150.

« Alexandre le Grand ne voulait entrer en comparaifon qu'avec des Grands : n'en déplaife néanmoins à la Grandeur imaginaire de ce Grand infolent, Il eft trop petit à mon avis pour fe mefurer aujourd'hui avec PHILIPPE LE GRAND. Il n'y a que les Empereurs chrétiens, auxquels la vertu a mérité le nom de Grands, autant & plus que la grandeur de leurs États, qui puiffent par un jufte Parallèle nous former une Idée digne de la Grandeur de notre Monarque. Et puis qu'il m'eft ordonné de comprendre un fi grand fujet dans une petite harangue, je ne tarderai point à m'expliquer. C'eft à la Grandeur : 1 d'un *Conftantin*, 2 d'un *Théodofe*, 3 d'un *Charlemagne*, que je prétends mefurer la Grandeur de

PHILIPPE LE GRAND,

& vous le repréfenter autant & plus grand que ces Auguftes Monarques, excepté en un point, qui eft, qu'ils ont été affez heureux pour rencontrer des Prédicateurs, dont la grande éloquence égalât la grandeur de leurs actions héroïques; puifque Conftantin le Grand a eu pour panégyrifte le Grand Nazarius : Théodofe le Grand a eu pour Orateur le Grand S. Ambroife : Charlemagne a eu pour Hiftoriographe le Grand Eginhard : là où le difcours funèbre de PHILIPPE LE GRAND eft aujourd'hui expofé à un Orateur Minime, & au moindre de fes Prédicateurs. »

Voici maintenant la divifion du difcours.

« 1. Son Trône (*celui de Philippe IV*) eft d'une hauteur plus élevée que celui de Conftantin, & fon humilité autant & plus profonde.

« 2. Sa Couronne eft d'une largeur plus ample que celle de Théodofe, & fa générofité autant & plus étendue.

« 3. Son Sceptre eft d'une longueur plus continue que celui de Charlemagne, & fa gloire autant & plus de durée. »

1. Philippe fut grand à caufe de l'étendue de fes poffeffions;

il mérita d'être appelé le roi catholique, qui veut dire univerfel; donc il porta juftement le nom de Philippe le Grand, & fut l'image d'un dieu élevé fur tous les dieux, puifque fon trône eft élevé fur tous les trônes; même celui d'Allemagne s'eft foumis à lui, pour recevoir le collier de la Toifon d'or.

Philippe fut auffi grand par la vertu de fes humiliations. Je me figure Conftantin plus grand, dit l'orateur, à genoux devant la croix qu'élevé fur un trône; plus grand aux pieds du pape S. Sylveftre que monté fur un char de triomphe; plus grand dans le modefte tombeau qu'il s'eft choifi fous le portail de la bafilique de S. Pierre que s'il avait voulu fe faire un monument à l'inftar du Maufolée ou des pyramides d'Égypte.

« C'eft ici, *Monfeigneur*, où je fouhaiterais de me taire, & que V. Ex[ce] parlât avec cette éloquence naturelle (qu'Elle posfède dans les langues latine & efpagnole, italienne & portugaife, allemande & françaife, outre les autres bâtardes) pour publier à cette illuftre audience le grand fecret des humiliations de notre bon Roi, qu'il Vous a confié, & Vous à moi avec tant d'énergie, que je ne fais à qui attribuer la dévotion que je reffentis dans le Palais, autant que fi j'euffe été dans mon Couvent, ou à la piété que témoigna ce Monarque en Vous le difant, ou à celle dont Vous accompagniez le difcours que Vous me teniez. Savez-vous, Meffieurs, quel eft ce fecret? C'eft que ce grand Roi s'entretenant un jour avec Monfeigneur le Marquis de Caftel-Rodrigo notre Gouverneur (que voilà) comme Gentilhomme de fa Chambre en fervice; Sa Majefté dit à S. Éx[ce] : Voyez-vous combien de Couronnes je porte en tête? Voyez-vous combien de Sceptres je gouverne à la main? Voyez-vous de combien de marches mon Trône eft élevé? Plut à Dieu, dit-il (avec une efpèce de ferment ajouté à la parole Royale) que toutes ces couronnes me tombaffent de la tête à cet inftant, pour pouvoir porter celle du Martyre. » Pour compléter ce compliment à

l'adreffe du gouverneur-général, le Père Minime rappelle au marquis que Philippe II confiait les fecrets de fa politique à Chriftophe de Moura, fon aïeul, & Philippe III fes ambaffades à don Emmanuel, le feu père de Caftel-Rodrigo.

Philippe IV n'a jamais eu de démêlés avec les fouverains Pontifes.

« Il a eu la gloire, Meffieurs, d'avoir achevé le Panthéon (c'eft ainfi que nous appelons le cimetière facré de nos Rois); & par conféquent mis la dernière main au dernier miracle du monde (vous entendez bien que je parle de l'Efcurial): & quoique la ftructure de ce caveau foit prodigieufe tant pour la fymétrie que pour la richeffe, je m'arrête à la feule circonftance qu'il eft creufé fous le maître-autel, en forte que nos Rois fe peuvent vanter qu'ils font foulés aux pieds des prêtres facrifiants, s'étant mis perpendiculairement en cet endroit à ce deffein, comme Conftantin aux pieds des faints apôtres. Mais particulièrement Philippe IV le plus grand de tous en cette fépulture humiliante, puifqu'il a fi bien difpofé les urnes, que celle qu'il fe deftinait, eft la plus baffe & inférieure aux autres. »

2. Après quelques confidérations fur l'étendue de l'Empire romain au temps de Théodofe le Grand, le panégyrifte pourfuit fes déductions. « Qui ne voit néanmoins que la couronne de Philippe notre Roi eft d'une circonférence bien plus large, & fa domination bien plus étendue? Puifque Charles-Quint fon bifaïeul ayant ôté le *Non* & laiffé le *Plus ultra* aux Colonnes d'Hercule, franchiffant ainfi ces barricades ridicules, il a été à propos que de nouveaux mondes fe découvriffent afin de préparer une monarchie affez grande pour lui former une ample Couronne... »

« Mais revenant à la circonférence de fa Couronne Royale, mefurons-la avec celle que lui a ravi un de fes fujets en Portugal. C'eft un bel état, il eft vrai; mais Charles-Quint n'a pas

laiffé d'être très-grand fans le poffêder, puifque comparé au total des Efpagnes, il n'y forme qu'une langue de terre & comme une bordure à la Mer Océane... »

Les états perdus pour Philippe ne diminuent en rien la grandeur de ce prince. « Pourquoi les Rois trouveraient-ils leur grandeur diminuée par la révolte de quelques fujets? Au contraire Charles Stuart I de ce nom était auffi grand fur fon échafaud que dans fon trône, & Cromwell n'était pas moins fon fujet à ce moment funefte, qu'à celui de l'inauguration de ce Roi, & du ferment de ce vaffal impie; & la juftice divine a remis chacun dans fon rang, lorfque la couronne a été reftituée à Charles II, pendant que le cadavre du tyran parricide a été traîné par les égouts, & que celui-là eft remonté fur le trône, pendant qu'on enterrait celui-ci fous un gibet. »

« Concluons donc & difons : ... le titre de Grand a été donné légitimement à Philippe IV, comme celui de Pieux à Philippe III, & celui de Prudent à Philippe II, tant pour l'étendue de fes états que pour l'amplitude de fa générofité. »

3. Le fceptre de Charlemagne eft d'une durée éternelle, puisqu'il s'eft continué jufques en la perfonne du feu roi, fon fucceffeur & fon imitateur. Que les peuples ne craignent rien, parce que Philippe ne laiffe après lui qu'un enfant en bas âge. « Mes chers compatriotes... il y a cinq cents ans & davantage, que nos ancêtres de Bruxelles, ayant guerre avec leurs voifins, expofèrent le prince de Brabant Godefroid III de nom, tout enfant qu'il était, dans fon berceau au milieu du champ de bataille attaché à des arbres; à l'afpect duquel ils remportèrent une victoire totale, plus animés par fes cris & foupirs, que par le fon des trompettes & des tambours. »

Le Père Minime va au devant d'une objection.

« Vous vous apprêtez peut-être à ravaler la grandeur de l'un & de l'autre par une faute qui leur a été commune... Mais fi cet

Empereur [*Charlemagne*] a fait une telle fatisfaction à la juftice divine, qu'il s'eft relevé par fa propre chute comme un David, & a mérité d'être canonifé par l'Églife (qui en cela a approuvé l'action d'un antipape, quoiqu'elle ait rejeté les autres) : je veux efpérer que le repentir que notre Roi a témoigné de cette faute lui méritera un jour la canonifation de quelque pape légitime... »

Dans fa péroraifon, l'orateur fe borne à réfumer fon difcours.

EPICEDIUM IN EXEQUIIS REGIS CATHOLICI PHILIPPI IV. HISPANIARUM ET INDIARUM MONARCHAE BELGARUM PRINCIPIS etc. QUAS Magnifico, & Funebri cultu celebravit S. P. Q. LOVANIENSIS In fumma Æde D. PETRI, die 28. Novemb. 1665. DEPRAEDICATUM Per Ex. V. D. ac Mag. N.P.F. JOANNEM ANTONIUM D'AUBERMONT, Ord. Praed. S. Theol. Doct. & in Alma Univerfitate Lovanienfi Generalis Studii, fui Ord. Regentem Primarium. — Vignette aux armes de Philippe IV accoftées de deux lions. — LOVANII, Typis HIERONYMI NIMPAEI. — In-4°, 24 pages, plus le titre & 6 pages de liminaires.

L'œuvre eft dédiée par fon auteur au magiftrat de la ville de Louvain. L'approbation du cenfeur des livres, & l'avis de deux théologiens de l'ordre dominicain déclarent l'oraifon funèbre digne de toute approbation. 6 & 7 décembre 1665.

Le R. P. d'Aubermont avait choifi ce texte de l'Apocalypfe, chapitre XXI, verfets 24 & 26 : *Les rois de la terre y apporteront leur gloire & leur honneur ; l'on y apportera la gloire & l'honneur des nations.*

Que reste-t-il de Philippe, surnommé le Grand, dès le début de son règne? La mort n'a fait grâce ni à la Majesté, ni au roi, ni à la grandeur, ni à Philippe.

Il fut. L'orateur a ici quelques considérations sur la vanité des choses d'ici-bas. Entrant dans le détail des actions de Philippe IV, il rappelle qu'en 1655, se rendant aux conseils de son confesseur, le P. Jean de Saint-Thomas, dominicain, il plaça ses royaumes, de l'aveu du Saint-Sége, sous la protection de la Sainte Vierge Marie. Philippe IV supporta avec une résignation héroïque les catastrophes qui marquèrent son règne. Il s'occupa également d'étendre la foi en Afrique. Grâce à sa protection les Frères Prêcheurs passèrent les confins de l'Éthiopie & se répandirent dans le vaste empire de Monomotappa. Le 4 août, fête de S. Dominique, en 1652, le roi & la reine de ce pays reçurent le sacrement du baptême & ils prirent respectivement, lui, le nom de Dominique; elle, celui de Louise. Les grands du royaume ne tardèrent point à suivre l'exemple donné par leurs souverains.

Philippe IV montra particulièrement son zèle pour la foi catholique dans la part qu'il prit à la conversion de la reine Christine de Suède. C'est à ce prince qu'elle s'ouvrit d'abord de son projet, très-secrètement. « En réponse à ses avances & pour arriver à la réalisation de ses espérances, le roi ne recourut point aux bons offices des ambassadeurs; mais il choisit dans l'ordre des Frères Prêcheurs le P. Jean Gemes. Ce dernier ayant changé de nom & de costume, homme des plus discrets, prit les dehors d'un secrétaire intime du roi, demeura deux ans auprès de Christine. Quand elle fut parfaitement instruite des dogmes de la Foi & de l'efficacité des sacrements, Gemes, à la plus grande satisfaction & avec l'approbation du roi, l'accompagna à Bruxelles. Elle y fréquenta les saints Mystères que Gemes célébra fréquemment devant elle, mais en secret, sauf la présence

de l'archiduc Léopold & du comte de Fuentès. Comme elle voulait fe rendre à Rome, il la fuivit en Italie. Arrivée à Infpruck, la reine abjura publiquement l'héréfie, fe confeffa au P. Gemes dans la grande églife &, fa confeffion terminée, fut réconciliée avec le Chrift. Peut-on citer quelque chofe de plus glorieux pour rehauffer l'éclat de la dignité royale? » (1)

Le roi venait d'achever les conftructions de l'Efcurial, panthéon & nécropole royale. Il venait d'y faire célébrer un anniverfaire folennel pour fes prédéceffeurs, quand le fameux prédicateur, P. d'Avellanada, hiéronymite, remarquant que quatre des farcophages renfermaient les cendres d'autant de rois, ajouta dans fon difcours : « Je demande, s'écria-t-il, pourquoi le cinquième tombeau eft jufqu'à préfent vide? Je dis jufqu'à préfent vide, mais jufqu'à préfent. Il n'eft donc pas fuperflu. Il attend un cinquième roi auquel il fervira de demeure. Quel fera-t-il? Quel fera-t-il enfin? Ce ne fera pas un autre que vous, Philippe IV. Cette place vous eft deftinée. » Bien loin de blâmer la liberté de parole du prédicateur, il lui fit une penfion annuelle de mille ducats.

---

(1) La *Revue Catholique* de Louvain, année 1861, page 710, a publié une relation inédite de la converfion de Chriftine par le cardinal Pallavicini, le célèbre auteur de l'*Hiftoire du Concile de Trente*. On y lit : « La nuit du 26 décembre, elle abjura fecrètement le proteftantifme dans la chapelle de l'archiduc. Quelques perfonnes dévouées avaient été appelées pour être les témoins de l'abjuration, qui fut reçue par un dominicain nommé J. B. Gomez. Il avait réfidé précédemment à Stockholm comme confeffeur de l'ambaffade d'Efpagne. C'eft entre les mains de ce religieux, le feul prêtre initié au fecret, que Chriftine abjura le proteftantifme; elle fe confeffa & reçut la fainte communion. »

Le récit de Geyer, dans fon *Hiftoire de Suède*, renferme ici beaucoup d'inexactitudes.

La plus grande preuve de ſon affection que Philippe pût donner aux Pays-Bas, ce fut de leur envoyer comme gouverneur-général ſon propre & unique frère, le Cardinal-Infant, la fleur des princes, l'eſpoir de ſes royaumes, les délices de la Belgique, l'amour de ſes ennemis même & que la jalouſie de la mort a ſeule pu nous ravir.

L'orateur termine en formulant quelques vœux pour le règne de Charles II.

ORATIO FVNEBRIS IN EXEQVIIS PHILIPPI IV. HISPANIARVM AC INDIARVM REGIS CATHOLICI, BELGARVM ET BVRGVNDIARVM PRINCIPIS, etc. Habita a IVDOCO HOUBRAKEN, Eccleſiae Cathedralis Antuerpienſis Canonico, & Epiſcopatus Sylvae ducenſis vacantis Vicario generali; dum eidem honorifica & lugubri Pompâ maeſtiſſimus Civitatis Antuerpienſis Clerus, Senatus & Populus in Ӕde Cathedrali parentabat, die XVIII. Decembris, M.DC.LXV. — *Accedunt Icones Tumuli, in eadem Aede & Exequijs extructi, cum Monumento ſepulchrali, eidem tumulo inſcripta a* CASPERIO GEVARTIO I. C. *Caeſareo Regioque Conciliario & Hiſtoriographo.* — ANTVERPIAE EX OFFICINIA PLANTINIANA BALTHASARIS MORETI. M. DC. LXVI. — Petit in-folio, 41 pages chiffrées, y compris le titre. L'oraiſon funèbre occupe les pages 3-25.

Houbraken a demandé le texte de ſon oraiſon funèbre à l'*Eccléſiaſtique*, chapitre XXXVIII : *Verſe des larmes ſur un mort; fais ce deuil ſelon ſon mérite.* Il ſe bornera à une énu-

mération reconnaiſſante & vraie des vertus du feu roi, & s'efforcera ainſi d'augmenter la douleur que l'on doit éprouver d'avoir perdu un tel prince.

Philippe naquit à Valladolid le 8 avril 1615. Il eut pour père Philippe III, dont l'oraiſon funèbre fut prononcée en cette même égliſe l'an 1621, & pour mère Marguerite d'Autriche, ſœur de Ferdinand II, célèbres tous deux par tout genre de vertus.

Sa gloire reſſembla à celle du ſoleil, qui pour reſplendir n'a pas beſoin d'emprunter ſa lumière à d'autres aſtres. Son empire fut le plus vaſte du monde, au dire de Vernulæus, Scribani, Barboſa, Chifflet. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'eſt qu'il n'eſt aucune partie de cette vaſte monarchie qui ne ſoit venue s'y adjoindre ſinon par héritage légitime, par alliance, par droit de mariage, par donation, par teſtament, par achat, ou par tout autre juſte titre. C'eſt la vertu de cette famille qui lui a valu ces immenſes domaines.

Philippe IV cultiva toujours la juſtice. Il peut répéter cette parole de ſon ancêtre Charles-Quint : *Je n'ai jamais commencé le premier une guerre ; attaqué, je me ſuis défendu.*

Sa piété, ſon eſprit de religion ſont connus partout. Il eût mérité le titre de *Roi Catholique*, ſi déjà depuis le Concile de Tolède ce nom n'avait été donné à Reccared pour les éminents ſervices qu'il rendit à l'Égliſe. Pour défendre l'antique foi, il ne recula devant aucun ſacrifice, pas plus que ne l'avaient fait ſes prédéceſſeurs, eux qui, depuis le début des troubles juſqu'en 1616, avaient dépenſé cent quatre-vingt millions de ducats, ainſi que Philippe III l'écrivit au pape Paul V. Sa largeſſe vis-à-vis des indigents était extrême; pluſieurs perſonnes affirment qu'il leur diſtribuait de ſes propres mains quatorze mille ducats annuellement.

Il montra la plus grande conſtance dans les adverſités qui l'atteignirent; les ſuccès & ſurtout les retours de la fortune des guerres ne purent ébranler ſon âme.

O viciffitude des chofes humaines! Le 11 feptembre, le roi s'était encore montré en public; le lendemain, contre toute attente, un crachement de fang le conduifit en deux heures aux portes du tombeau. D'un regard tranquille, il vit arriver la mort, dicta fon teftament & mourut le 17 feptembre, vers l'aurore, après quarante-quatre ans de règne.

Notre exemplaire, provenant du fonds Van Hulthem, appartint jadis à *J. B. Verduffen, Antv.*, dont il porte la fignature ainfi que la vignette avec la devife : *Pietas homini tutiffima virtus*. Cet exemplaire n'a pas la double planche, reproduifant le catafalque & le cénotaphe, dreffés au tranfept de la cathédrale.

ORATIO FVNEBRIS, In Exequiis Magni & Catholici HISPANIARUM INDIARUMQUE REGIS, BELGARUM PRINCIPIS PHILIPPI IV. A FRANCISCO VANDEN VENNE PRAEPOSITO ET CANONICO METROPOL. MECHLINIENSI, Dicta in Metropolitanâ Mechliniae 25. Novembris 1665. — BRUXELLAE, Typis BALTHAZARIS VIVIEN, fub figno Cari Paftoris. — In-4°, 22 pages chiffrées, y compris le titre & l'épître dédicatoire au marquis de Caftel-Rodrigo, gouverneur-général des Pays-Bas. Sans approbation.

André Cruefen, archevêque de Malines, affiftait à la cérémonie.

Le prévôt du chapitre métropolitain a emprunté le texte de fon oraifon funèbre au pfaume 131 : *Seigneur, fouvenez-vous de David & de toute fa douceur*.

L'exorde roule fur la fragilité des chofes humaines. Le roi Philippe IV, après un long règne de quarante-quatre ans, eft inopinément enlevé par la mort. L'éloge de Philippe IV femble

à l'orateur un fujet au-deffus de fes forces, furtout qu'il doit le prononcer dans l'églife primatiale de Belgique, en préfence des membres du Grand Confeil. Il eft donc forcé de reftreindre fa matière; il parlera exclufivement « de la douceur vraiment royale » de Philippe IV & de « fon caractère demeurant toujours calme au milieu des guerres qui le preffaient de toutes parts. »

Après quelques confidérations générales fur la douceur, vertu hautement louée dans les Saintes Écritures, Vande Venne en vient aux traits particuliers de la vie du roi défunt. Voulez-vous favoir jufqu'où allait la douceur de Philippe? On voyait fufpendus aux murailles de fa chambre à coucher, quoi?... Les portraits de fes illuftres ancêtres de la maifon d'Autriche? Non, mais le tyran des Turcs, le roi de Suède, le prince d'Orange. Il appliquait le précepte du Chrift : *Aimez vos ennemis*.

Dans fa falle à manger fe trouvaient des peintures reproduifant les villes & bourgades qui avaient paffé de fa domination fous celle des Provinces-Unies. Il ne fongeait pas à les reconquérir; cette vue lui rappelait les efforts à faire pour conferver fes pays à la vraie foi.

En 1657, par la faute de fon précepteur, ou du moins par fa négligence grave, Balthazar, infant d'Efpagne & héritier préfomptif de la couronne, vint à mourir. Père infortuné, Philippe IV eut befoin de toute fa clémence pour pardonner ce crime qui eût été inexpiable vis-à-vis de toute autre perfonne que lui. Cette manfuétude ne l'abandonna point au lit de mort; près de rendre l'âme, il pardonna encore à tous ceux qui lui auraient voulu un tort quelconque.

Van de Venne célèbre également la piété du roi; il nous le montre acceffible à tous fes fujets indiftinctement, accordant audience tous les jours, à moins d'en être empêché par la maladie.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

MARIE-LOUISE DE BOURBON

Première Femme de Charles II, Roi d'Espagne

† 1689



ORAISON FUNEBRE DE TRES-HAUTE, TRES-PUISSANTE, ET TRES-CATHOLIQUE PRINCESSE MARIE LOUISE DE BOURBON, REINE DES ESPAGNES ET DES INDES, *Prononcée à Bruxelles en presence de Son Excellence Monseigneur le marquis de* CASTAÑAGA, *Gouverneur General des Pays-bas, en l'Eglise des Chanoines Reguliers de Couberg*. Par don MICHEL GOURDIN, de l'Ordre de S. Benoist. Le 20 *avril* 1689. — A BRUXELLES, chez EUGENE HENRI FRICX, M. DC. LXXXIX. — AVEC APPROBATION. In-4°, 27 pages chiffrées.

L'orateur a pris pour texte ces paroles du livre des *Proverbes*, chapitre XXXI : *La beauté n'est qu'une illusion & une grâce trompeuse ; la Femme qui craint le Seigneur est celle qui sera louée*.

Voici la propofition du difcours : « La crainte de Dieu qui a été la vertu dominante de fon cœur [de la Reine] n'a-t-elle pas fait paraître ces miracles de grâce dans fa vie & dans fa mort ? comme on ne peut affez les admirer, je ne puis affez les redire ;

on l'a vue élevée au-deſſus des illuſions du monde auſſitôt qu'elle les a connues; attachée à ſes devoirs d'Épouſe & de Reine auſſitôt qu'elle y a été engagée; détachée de l'amour de la vie auſſitôt qu'elle en a ſenti la fragilité & le néant. »

Glanons quelques traits dans cette oraiſon funèbre.

« ... Une naiſſance auſſi illuſtre que celle de Marie Louiſe n'a pas beſoin de cette recherche flatteuſe pour nous donner de quoi l'en louer à ſa mort. N'eſt-ce pas tout d'un coup épuiſer tout ce que l'antiquité a de plus noble, de plus majeſtueux, de plus auguſte, & prouver avec éclat que ſon origine eſt la ſource même des Sceptres & des Couronnes que de dire qu'elle eſt la fille de Philippe de France & d'Henriette d'Angleterre, petite-fille de Louis le Juſte & de l'incomparable Anne d'Autriche. Le noble mélange de ces deux Sangs les plus précieux qui ſoient ſous le Ciel & qui ne produiſent pas moins ſur la terre que des demi-Dieux dans la perſonne des Empereurs & des Rois qu'ils lui donnent depuis tant de ſiècles, n'a pu former celui qui a coulé dans ſes veines ſans réunir en elles toutes les grandeurs de l'Univers. »

Marie-Thérèſe d'Autriche, épouſe de Louis XIV, s'affectionna tout particulièrement à la princeſſe dont la mère mourut dans cette *nuit effroyable*, immortaliſée par le génie de Boſſuet.

« Ne croyez pas, Meſſieurs, que je peigne ici ſeulement mes idées & que je faſſe un portrait ſans original. La grande Marie-Thérèſe d'Autriche, Reine de France de ſainte & glorieuſe mémoire, l'avait elle-même comme tracé pendant ſa vie dans l'eſtime particulière qu'elle faiſait de ſon incomparable nièce. Le ſang qui les uniſſait fut le moindre lien qui ſerra leurs cœurs. La Reine aimait la Princeſſe pour ſa piété naiſſante, la Princeſſe aimait la Reine pour ſa vertu conſommée. La grâce qui eſt le principe des unions ſacrées les avait comme réduites à l'unité. Si ce n'était pas une même âme, c'étaient au moins les mêmes

inclinations. Et par une providence admirable qui ramène toutes chofes à fon principe, les pieux exemples de la Reine qui produifaient de merveilleux fruits dans le cœur de la Princeffe ne faifaient que la difpofer pour rendre à l'Efpagne avec abondance, ce que l'Efpagne avait donné à la France avec prodigalité.

« Ces ailes de Colombe qui la firent tant de fois voler fur le Carmel furent formées fous celles de l'augufte Thérèfe d'Autriche, qui y faifait fa réfidence ordinaire : mais quel plaifir y aurait pu goûter une jeune princeffe qui ne devait, ce femble, refpirer que l'air du monde & de la Cour. Si la crainte de Dieu ne l'eût attachée à ce fanctuaire, & n'eût fait fur fon cœur les mêmes impreffions qu'elle lui voyait faire dans les âmes des plus fidèles Imitatrices de la grande Thérèfe de Jéfus. C'était parmi ces humbles fervantes de Jéfus-Chrift qu'elle apprenait tous les jours de plus en plus à fervir Dieu avec crainte, & à opérer fon falut avec tremblement. »

Devenue reine d'Efpagne, Louife-Marie aidait Charles II dans le gouvernement de fa vafte monarchie. « Comme elle favait que les Gouverneurs font aux Provinces ce que les Pafteurs font aux Églifes, quel plaifir ne s'eft-elle pas fait de voir celles de ce grand Royaume pourvues de ces hommes vigilants & expérimentés qui dans les fiècles profanes en auraient paffé pour les Dieux Tutélaires ? Quelle part pour ce fujet n'a-t-elle pas prife au bonheur particulier qu'ont aujourd'hui ces Nobles États d'être gouvernés avec tant de fageffe, tant de prudence, tant de modération, tant de vigilance, tant de générofité ? Puis-je ne pas publier ici ce que tout le monde a reconnu qu'elle a trouvé dans la perfonne de Son Excellence un homme correspondant à fon zèle pour les intérêts du Roi, & digne de toute fon eftime pour les fervices qu'il lui a rendus ; un homme confommé dans l'exercice des armes, dans la pratique des vertus

militaires & civiles, dans l'art de toutes fortes de commandements; un homme intrépide fans témérité, généreux fans orgueil, prudent fans faibleffe, vigilant fans timidité; un homme auffi zélé catholique que vaillant capitaine, auffi fecourable aux plus petits, qu'affable aux plus grands, auffi prêt de mourir que de vivre pour le bien de la Patrie. Tant de mérites réunis & reconnus lui étaient trop précieux pour ne pas honorer dans ce héros le choix dont le Roi l'avait jugé digne en lui confiant ce vafte & important Gouvernement. »

Saififfons cette apoftrophe au paffage : « Grandeurs de la terre, fanté parfaite, âge floriffant, ce fut pour lors qu'elle vit à découvert que vous n'êtes que des ombres, & que l'inftant même où vous paraiffez plus grandes eft le plus près de la mort, celui où le foleil de la vie fe couche & s'abîme dans des ténèbres fans fin. »

Voici l'approbation du plèban de Sainte-Gudule, fept jours après. « Cette oraifon funèbre a reçu trop d'approbations du public, pour que je n'y donne pas très-volontiers la mienne. A Bruxelles, ce 27 avril 1689.

« AD. HERREMAN, Pleb. S. G. Librorum Censor. »

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

MARIE-ANTOINETTE

Duchesse Électorale de Bavière

† 1693



ORAISON FUNÈBRE DE MARIE-ANTHOINETTE (1), ARCHIDUCHESSE D'AUTRICHE, DUCHESSE ELECTORALE DE BAVIÈRE, prononcée le 12 de février 1693 dans l'églife des Pères Minimes de Bruffelle, par ordre & en préfence de Son Alteffe Electorale MAXIMILIEN-EMANUEL, Duc de Bavière, etc., Gouverneur des Pays-Bas, fon époux. *Par le R. P.* PHILIBERT BRESSAND, *religieux du même ordre*, lecteur en théologie & prédicateur du Roy. — Vignette de l'imprimeur : la juftice avec le glaive d'une main, & une balance de l'autre. — A BRUSSELLE, chez FRANÇOIS FOPPENS, libraire, au Saint-Efprit. M. DC. XCIII. — Grand in-4°, 22 pages chiffrées, fans le titre, la dédicace & l'approbation. Cette dernière datée de Liége, 21 février 1693, eft fignée par le provincial des Minimes.

---

(1) Fille de l'empereur Léopold I, mariée le 15 juillet 1689, morte le 24 décembre 1692. Son fils, né le 27 octobre 1692, deftiné à recueillir la fucceffion d'Efpagne, mourut à Bruxelles, le 6 février 1699.

Dans fa dédicace à Maximilien-Emmanuel, le P. Breffand rappelle à l'Électeur que c'eft par fes ordres qu'il a entrepris cette oraifon funèbre. « Je n'écris ce mot, dit-il, que pour m'excufer de mes fautes; & d'avoir traité trop faiblement un fujet d'une fi grande importance; je l'ai conçue parmi les idées du quinzième carême que je prêche en cette Cour; dans la même chaire; & devant un grand nombre de mêmes, de fort délicats, & de fort éclairés auditeurs. Je l'ai compofée les huit premiers jours de ce pénible exercice; & après l'avoir prononcée en préfence de V. A. E. je n'ai eu pour réparer les fautes, que la précipitation fait gliffer dans les ouvrages des hommes les plus habiles, que les moments que j'ai dérobés au fermon de chaque jour. »

Le P. Breffand a choifi pour texte de fon oraifon funèbre ce paffage des *Lamentations* de Jérémie : *La couronne de notre tête eft tombée; malheur à nous, parce que nous avons péché.* Chapitre V.

... « Qu'avons-nous fait encore un coup, Meffieurs, & quelles font les caufes funeftes de cette perte? les connaiffons-nous bien? C'eft la riche penfée d'un Père de l'Églife, qu'Adam ne connut l'horreur du péché que quand il fe vit privé de fon fils Abel qui faifait l'efpérance de fa poftérité, quoiqu'il fût que la mort fut le premier châtiment préparé à fon crime; mais fes yeux éteints, la pâleur de fes lèvres, fon teint livide, & toutes les laideurs que la mort imprime fur les plus beaux vifages du monde, le fit d'abord juger de l'énormité de fa défobéiffance. Ah! c'eft ainfi, Meffieurs, qu'à la vue de la perte que nous venons de faire, nous devons connaître combien nous fommes coupables, & même que nous avons été affez malheureux pour ne pas profiter des marques que Dieu nous avait données de fon courroux, afin de l'apaifer par la pénitence. Les grandes catastrophes font affez régulièrement précédées par des fignes qui

paraiffent plus vifiblement dans les endroits qui en doivent reffentir les plus rudes coups & les plus funeftes effets. Que c'eft donc? avec beaucoup de juftice que le dérèglement des faifons, les pluies exceffives & continuelles, les inondations terribles, les tremblements de terre (1) fi extraordinaires dans ces pays, me font dire à la vue de ce trifte spectacle, ce que S. Ambroife difait à la mort du grand Conftantin : *Hoc nobis motus terrarum graves, hoc juges pluviæ minabantur... quod clementiffimus Imperator Theodofius receffurus effet a terris* (2). Malheur à nous qui n'avons pas profité de ces avis & qui n'avons pas été de ces élus & de ces aimés dont parle le Prophète : *Dedit metuentibus fe fignificationem ut fugiant a facie arcus & liberentur dilecti tui.* Nous n'en ferions pas réduits à cette extrémité, & le grand Prince qui nous gouverne, à l'excès de défolation où nous le voyons. »

Voici la divifion du difcours :

« ... Je vais vous faire voir 1. Que c'eft une Princeffe qui a exprimé la grandeur de fa naiffance par la générofité de fes inclinations à toutes les vertus morales. 2. Qui a foutenu la grandeur de fon alliance par l'éclat de fes actions & la pratique de toutes les vertus royales. 3. Qui a travaillé à la folidité de

---

(1) Le 10 juillet 1692, tout le bas de la ville de Bruxelles fut inondé & refta fous l'eau jufqu'au 12. Le 18 feptembre, tremblement de terre.

(2) Le P. Breffand eft brouillé avec la chronologie. Quand Conftantin le Grand mourut à Nicomédie, le jour de la Pentecôte, 22 mai 337, S. Ambroife n'était pas né. Chofe curieufe, le Père Minime nous en prévient dans fa dédicace : *la précipitation fait gliffer des fautes dans les ouvrages des hommes les plus habiles.* Le texte latin cité ici porte le vrai mot écrit par le grand évêque de Milan : *Theodofius;* la traduction françaife renferme un *lapfus : Conftantin* au lieu de Théodofe. Tout le monde connaît cette admirable oraifon funèbre, dont M. le duc de Broglie a donné un éloquent commentaire. *L'Églife & l'empire romain*, tome VI, pp. 415 & fuiv.

fon efpérance pour la gloire éternelle, par la fincérité de fa dévotion & l'exercice de toutes les vertus chrétiennes. »

1. Marie-Antoinette, richement douée du côté des dons naturels, reçut une éducation accomplie. « C'était à nous, Meffieurs, que toutes ces rares vertus étaient deftinées, c'eft ce pays qui devait être le théâtre de cette belle vie, c'eft nous qui devions être les témoins de ces grandes actions & recueillir les fruits de ces préparations fi précieufes... Ah! qui pourrait bien expliquer tous les avantages que nous devions attendre de ce fang d'Autriche? Le moins que nous pouvions efpérer c'était de voir revivre le temps heureux de cette incomparable Infante d'Espagne, Ifabelle-Claire-Eugénie, qui faifait la gloire, l'amour & la protection de ces provinces. »

2. Devenue par fon mariage ducheffe de Bavière, elle comprit qu'elle n'était plus à elle-même, qu'elle devenait la mère de fon peuple. Comme Anna, mère de Samuel, & Élifabeth, mère de Jean-Baptifte, elle attendit longtemps un fils. Dieu, touché de fes larmes, lui accorda enfin cette faveur; elle accepta de bon cœur le parti de mourir pour le bien de fon peuple & la fatisfaction de fon époux. Le P. Breffand ajoute que les victoires de l'Électeur font dues tout autant à l'habileté de fes manœuvres fur le champ de bataille qu'aux prières de cette grande héroïne; « elle faifait monter devant le trône de Dieu les fumées des encenfements (qui dans l'Apocalypfe font les oraifons des faints) pendant que la fumée de l'artillerie offufquait le camp des ennemis; elle pouffait les douces voix de fes prières plus redoutables pour eux que le bruit des timbales & des trompettes. »

3. Pour faire connaître de près les qualités éminentes qui diftinguaient l'Électrice défunte, le P. Minime cite en deux pages *les remarques d'une perfonne de qualité qui avait l'honneur de lui fervir dans l'une des premières charges*. Le feul défaut que fa grande maîtreffe d'hôtel lui ait trouvé durant

fix années qu'elle a été auprès d'elle, ce font *quelques petites impatiences qui paffaient en un tour de main.*

Ces vertus devaient être couronnées par une fin fainte.

« Cette mort, Meffieurs, eft toujours la plus terrible de toutes les chofes terribles dû monde & faifait foupirer dans l'Écriture ce malheureux qui en fentait les approches : *Siccine feparat amara mors.* Il y a cependant des circonftances qui la rendent plus cruelle, & c'eft ce que la Providence permit pour mettre à une épreuve plus rude la générofité & la conftance de notre vertueufe princeffe. Mourir avant l'âge de vingt-quatre ans, où l'on commence feulement à former les plus folides idées pour fa vie? Mourir après avoir donné un fils au monde, pour lequel elle avait foupiré fi longtemps & par qui elle devait efpérer la vie la plus douce & la plus heureufe? Mourir loin d'un Époux qu'elle s'était fait un plaifir extraordinaire de venir retrouver dans le Gouvernement de ces Provinces? Mourir entre les bras d'un Empereur & d'un Père, qui en faifait l'objet de fa tendreffe, & qui trouvait en elle des charmes fi puiffants, que fans faire tort à l'équité & à l'égalité qu'un père doit à fes enfants, ne pouvait s'empêcher de cette affection fingulière & d'en faire fa chère Fille. Ah! Meffieurs, quel courage? quelle force? quelle vertu? de recevoir la mort avec toute la réfignation qu'elle a faite dans des circonftances pareilles : où il femble que nous pourrions accufer cette mort (fi nous n'adorions en elle les décrets du Seigneur), de la rigueur de ce tyran, qui pour contenter fa rage, ordonnait qu'on laiffât vivre les malheureux, & fit mourir ceux dont la vie pouvait être heureufe : *Felicem jube perire, miferum veta.* Mais le défir de voir Dieu, & le mépris des chofes temporelles, qu'elle n'avait jamais poffédées que par emprunt & fans attachement, firent difparaître à fes yeux tout ce que la mort peut avoir de cruel aux âmes terreftres. »

Déplorant cette grande perte, le prédicateur s'écrie en termi-

nant : « Ah! Dieu! que cette Cour aurait été édifiée? qu'elle aurait été réformée? puisqu'elle aurait fervi de pierre de touche, propre à faire l'éprouve, & le difcernement des vraies & des fauffes vertus; les dames chrétiennes auraient appris à fon école à connaître la véritable grandeur & la véritable dévotion, combien fon exemple aurait-il formé d'âmes humbles, modeftes, charitables, débonnaires, compatiffantes? Gémiffons, Meffieurs, gémiffons pour toutes ces pertes... »

PANEGYRICO FUNEBRE En las Honrras celebradas en la Real Capilla de Palacio de Brufelas por la muerte de la Ser^{ma} Señora Princefa Imperial, Archi-Duquefa de Auftria, Duquefa Electriz de Baviera, MARIA ANTONIA DE AUSTRIA, *Chariffima Efpofa del Ser^{mo} Señor* MAXIMILIANO-EMANUEL, Por la gracia de Dios, Duque de las dos Bavieras y Palatinado Superior; Conde Palatino del Rhin, Lant-Grave de Leichterberg, Archi-dapifero y Elector del Sacro Romano Imperio: Governado de los Payfes Bajos. *Le predicò el dia* 10. *de Febrero de* 1693. *en prefencia de S. A. S. con affiftencia de los Cavalleros del Infigne Orden del Toyfon; Obifpos: Confejos; y Abades del Pays: y le dedica A. S. A. E.* El R^{mo} P. F. FRANCISCO CLARISSE, del Orden de N. S. del Carmen de Obfervançia, de la Sancta Provincia de Caftilla, Lector Jubilado y Maeftro en Sagrada Theologia; Nombrado por fu Provincia Elector General el año de 1681, para el Capitulo General, Predicador de S. M. y fu Copellan Mayor (en interim) de fu Real Capilla de Brufelas. — En BRUSELAS,

en la Emprenta de EUGENIO ENRICO FRICX, Impreſſor de Su Mageſtad. — M. DC. XCIII. — *Con permiſſo de los Superiores.* — In-4°, trois feuillets liminaires non chiffrés pour le titre & la dédicace, 47 pages chiffrées pour le diſcours, une page & demie pour l'approbation.

Cette approbation eſt donnée par le R. P. François Lorrilla Augulo, lecteur jubilaire & définiteur général de l'ordre de S. François en Flandre, prédicateur de Sa Majeſté & porte la date du 11 février.

Le prédicateur de Sa Majeſté Catholique a pris pour texte de ſon diſcours ces paroles du livre des *Nombres*, XX, 1 : *Mortua eſt Maria.* Il va nous entretenir de la princeſſe Marie Antoinette Joſèphe Benoîte Roſalie Pétronille d'Autriche, fille du grand & victorieux empereur Léopold I & de Marguerite, Infante d'Espagne, morte à Vienne, à l'âge de 23 ans, 11 mois & 6 jours, le 24 décembre, Veille de Noël, entre les ſix & ſept heures du ſoir; elle avait mis au monde depuis peu de jours le ſéréniſſime Prince Électoral Joſeph Fernand Léopold Antoine Gaétan Simon Thadée Jean Ignace Joachim Gabriel de Bavière.

Page 13. L'orateur nous donne la propoſition de ſon diſcours, lequel aura cinq parties, d'après les cinq lettres entrant dans la compoſition du nom de MARIA. Chacune de ces lettres eſt l'initiale du nom d'une femme célèbre de l'Ancien Teſtament.

La première lettre M, rappelle Michol, fille du roi Saül & épouſe de David. Comme celle-ci, Marie-Antoinette deſcendait de ſang royal.

La ſeconde lettre A nous fait ſonger à Abigaïl, qui épouſa également David. Elle était belle, fort prudente & la joie de ſon père. Il faut en dire autant de l'Électrice.

La troiſième lettre R nous remet en mémoire le nom de Rachel, femme de Jacob. La douleur cauſée par ſa mort préma-

turée fut grande ; nous en dirons autant de Marie-Antoinette. Le rapprochement ici toutefois n'eſt pas complet. Pierre Comeſtor a fait la remarque que ſeule entre la deſcendance d'Abraham, Rachel ne fut pas dépoſée dans le ſépulcre de ſes ancêtres à Hébron, mais bien à Bethléem. Plus heureuſe Marie-Antoinette a été dépoſée dans le caveau impérial, à côté de ſa mère, en l'égliſe des Pères Capucins à Vienne.

La quatrième lettre I eſt l'initiale de Iudith. Qui ne connaît cette femme célèbre qui délivra le peuple Juif de l'oppreſſion d'Holoferne? Marie-Antoinette, imitatrice de ſa devancière, priait devant le Seigneur Dieu, alors que ſon mari combattait leurs ennemis communs en Hongrie, ſur le Rhin & en Savoie. Elle lui obtenait la victoire par ſes oraiſons devant le Saint Sacrement, par l'aſſiſtance à la Meſſe & par la récitation du Roſaire.

La dernière lettre de Maria eſt la lettre A, initiale d'Abiſag. Ce nom de la Sunamite ſignifie *captive.* Notre Électrice fut un modèle de ſoumiſſion & de réſignation à la volonté divine.

« Concluons en diſant : *Mortua eſt Maria.* Elle eſt morte, noble & vertueuſe comme Michol. Elle eſt morte, celle qui était diſcrète & pieuſe comme Abigaïl. Elle eſt morte, celle qui avait comme Rachel, le zèle de la foi ; comme Judith, la dévotion ; elle eſt morte celle qui était réſignée à Dieu & aimée de tout le monde, comme Abiſag. Nous réſumons tout en un mot : *Marie eſt morte.* Elle eſt morte Sa Séréniſſime Seigneurie l'Électrice Marie. Grand coup pour nos cœurs ! Une parole du Chriſt ſera notre conſolation : *Maria optimam partem elegit.* Durant ſa vie, l'Électrice a choiſi la meilleure part dans la pratique de la vertu : ſe trouvant en état de grâce au moment où la mort lui arrachait la dignité électorale & l'empire, elle a mérité d'être élue & placée dans l'Empyrée, *Ubi per miſericordiam Dei,* Requieſcat in pace. *Amen.*

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

CHARLES II

Roi d'Espagne

† 1700



Oraiſon funèbre de Charles ſecond, roi des Eſpagnes & des Indes, etc., duc de Bourgogne & de Brabant, etc., ſouverain des Pays-bas. Prononcée le 18 *de janvier* 1701, *en préſence de monſeigneur l'électeur de Bavière, gouverneur desdits Pays-bas; accompagné des ſeigneurs & miniſtres de la cour. De meſſeigneurs l'archevêque de Malines, les évêques, abbés & autres prélats du pays, & des conſeils d'État, privé, finances, Brabant, des chambres des comptes, & du magiſtrat, en corps. En l'égliſe collégiale de Sainte-Gudule, où ſe ſont faites les exèques royales.* Par le R. P. CLAUDE FRANÇOIS DE LANCIER, Franc-Comtois, profeſſeur en théologie, de l'ordre des Minimes & prédicateur ordinaire de Sa Majeſté & de ſon Alteſſe Électorale de Bavière, etc. A Bruxelles, chez Eugène Henry Frickx, imprimeur de Sa Majeſté, 1701. Par ordre des ſupérieurs. — In-4°, 55 pages chiffrées, ſans le titre, ſans une épître dédicatoire au Roi (6 pages), plus une page pour l'approbation du provincial des Minimes, datée de Liége, 20 janvier, & une page pour les *errata*.

Le prédicateur a demandé le texte de fon oraifon funèbre au livre des *Proverbes* de Salomon (chapitre XXI) : *Cor regis in manu Domini*. Voici la divifion du difcours : Charles II, « notre invincible monarque... a animé la puiffance du plus grand de tous les monarques, par la douceur du plus tendre de tous les pères ; il a fanctifié les grandeurs du plus puiffant de tous les fouverains par la pratique des vertus les plus héroïques du plus parfait des chrétiens : il a couronné le règne de la maifon la plus augufte par la fainteté de la mort la plus précieufe devant Dieu. »

Notons quelques particularités.

Nous rencontrons dans l'exorde cette fingulière apoftrophe :

« Ne vous étonnez donc plus, ô anatomiftes, médecins & naturaliftes, fi, à l'ouverture de cet augufte corps, vous n'y avez point trouvé de cœur. ou tout au plus n'y en avez-vous trouvé qu'un tout petit, qu'à peine pouvoit-il être aperçu ; c'eft que ce cœur qui n'étoit rempli que de la grâce & de la charité du cœur de Dieu, quittant & ceffant d'animer ce corps corruptible auquel il donnoit les mouvements de vie, a été tranfporté entre les mains de Dieu... »

On connaît l'exagération de certains panégyristes pour le Roi-Soleil. Le prédicateur avait naturellement à parler des échecs que les armées de Louis XIV avaient éprouvés, depuis que l'électeur Emmanuel de Bavière commandait en chef les forces de l'Efpagne dans notre pays. Le P. de Lancier nous montre « comme ce Jofué arrête le Soleil » ; trois fois en deux pages, il répète la même expreffion.

Peu de temps avant fa mort, au mois de novembre 1699, Charles II, à ce qu'affure le prédicateur, avait fait ouvrir le tombeau de fa mère, Marianne d'Autriche, & celui de fon époufe Marie-Louife de Bourbon.

Voici ce qui est tant foit peu exorbitant.

« Le Dieu d'Ifraël... fit entendre par la voix de l'infpiration au cœur de notre monarque, qu'il devoit choifir PHILIPPE, fils de Louis de Bourbon, & petit-fils de Louis le Grand pour remplir fon thrône, & qu'il avoit enrichi de l'abondance de fes grâces, de fa sageffe & de fes bénédictions cette âme innocente, & choifie pour régner avec piété & avec gloire, avec juftice & équité, avec clémence & bonté, avec miféricorde & vérité... Il difpofa donc de fon royaume, ce pieux monarque, à la confolation de tous fes fujets, en faveur de ce prince glorieux, que nous voyons préfentement affis fur fon thrône & qui remplit fi dignement fa place. »

Oraifon funèbre de Charles fecond, roy d'Efpagne & des Indes, duc de Bourgogne & de Brabant, etc., fouverain des Païs-Bas, etc., préfentée au roy par les mains de l'Éminentiffime cardinal Portocarero, archevêque de Tolède, etc. Prononcée le 29 de janvier 1701, dans la chapelle de la nation efpagnole, en préfence de Son Excellence le marquis de Bedmar, gouverneur général des armes, etc. Des généraux, miniftres, officiers de guerre & de fecrétaireries, gens d'office, etc. Par le R. P. PHILIBERT BRESSAND, religieux minime, lecteur en théologie, & plus ancien prédicateur du roy. — Vignette aux armoiries d'Efpagne. — A Bruxelles, chez Eugène Henry Frickx, imprimeur de Sa Majefté, 1701. — In-4°, 45 pages chiffrées. Il y a en outre, non chiffrées, 2 pages pour une dédicace au cardinal, 10 pages d'épître dédicatoire au roi Philippe V, la dernière page contient l'approbation du provincial des Minimes, datée de Liége, le 3 février.

La chapelle royale de la nation efpagnole fe trouvait dans l'églife des Pères Dominicains; elle en formait une importante annexe, & avait été confacrée le 7 décembre 1594. La *Defcription de la pompe funèbre dreffée à l'honneur de feu Charles fecond*, — brochure de huit pages, — nous dit que le 28 janvier, les dominicains firent les vigiles des morts. Les vêpres « furent chantées à la grégorienne, à la réferve du *Magnificat*, qui fut chanté en mufique lugubre, mais excellente. »

Le P. Breffand avait demandé fon texte à l'épître de faint Paul aux Romains (chap. XIV, 8) : *Soit que nous vivions, foit que nous mourions, nous fommes au Seigneur*. Voici fa divifion : Charles II « n'a vécu que pour mourir, & pour mourir plus généreufement ; c'eft mon premier point : il n'eft mort que pour vivre, & pour vivre plus glorieufement ; c'eft mon fecond point, tout fon éloge, & le bonheur de fa deftinée. »

Quatre grandes pages font employées à juftifier le choix de Philippe d'Anjou, comme héritier & fucceffeur de Charles II. Nous y recueillons ce paffage : « . . . . . . Le fouverain pontife confulté, applaudit aux deffeins & fortifie les réfolutions de mon roy ; & couronnant tant d'actions glorieufes & juftes de fon pontificat, — il s'agit d'Innocent XII, — par celle-cy qui ne la doit céder à aucune autre, luy dit fans héfiter, que le duc d'Anjou étoit celui que le Seigneur avoit choifi : *ipfe eft enim, hunc elegit Dominus*.

« Ouy, Seigneur, c'eft vous qui nous l'avez donné, il eft l'ouvrage de vos mains ! ces acclamations générales & fincères de tant de nations & de peuples divers . . . . . ce confentement univerfel de tant de royaumes, d'Efpagne, d'Italie & des Pays-Bas . . . . . eft un coup de votre Providence : oui, un miracle de Providence . . . . . »

ORATIO FUNEBRIS IN EXEQUIIS REGIS CATHOLICI CAROLI SECUNDI HISPANIAR. ET INDIARUM MONARCHAE, BELGARUM PRINCIPIS, CELEBRATIS SOLEMNITER Per Parentantem S. P. Q. Lovanienfem in Ecclefia D. Petri 25. Anni M. DCCI. Dicta per GUILELMUM MARCELLUM CLAES S. Theologiae Doctorem & Almae Univerfitatis Lovanienfis pro tempore Rectorem. — LOVANII, apud ÆGIDIUM DENIQUE 1701. — Grand in-4°. Titre, dédicace, oraifon funèbre pages 5-18.

Pierre Marcelis, Docteur en théologie, Cenfeur des livres, dans fon approbation datée du même jour attefte que ce difcours funèbre fera répandu avec fruit, afin que tout le monde foit perfuadé que le teftament de Charles II eft une preuve de fon très-ardent amour pour la paix de l'Europe.

Ce difcours eft dédié par fon auteur au magiftrat de Louvain.

Le Recteur de l'Univerfité a choifi pour texte de fon oraifon funèbre ces paroles empruntées au livre des *Proverbes*, chapitre XX : *La miféricorde & la vérité gardent le roi; par la clémence eft affermi fon trône.*

Marcel Claes célèbre les vertus du feu roi en obfervant l'ordre fuivant : fa piété, fon humilité, fon amour pour la juftice. « Nous arrivons ainfi relater de la vie de ce Prince, auquel tous les bons citoyens euffent fouhaité l'immortalité. C'eft ici ou jamais, le cas de répéter *la fin couronne l'œuvre*. Sur le point de mourir, le roi voulut nous donner une preuve impériffable de fon amour envers nous & de fa follicitude pour le falut de la patrie. Un mois avant fon décès, en prévoyance de la douleur extrême qu'allaient reffentir fes fujets aimants & aimés, il défigna par teftament pour héritier & fucceffeur de tous fes royaumes &

possessions le sérénissime duc d'Anjou, présentement très-auguste monarque de l'Espagne & des Indes, Philippe V, petit-fils de Louis le Grand, fils du sérénissime Dauphin. Ce serait faire injure à l'éloge du roi défunt, à votre intention en même temps qu'à vos regrets, si je ne vous permettais de savourer davantage cette consolation que je vous annonce. Vous ne pouvez éprouver ce dernier sentiment à moins de connaître Philippe V, & vous ne sauriez mieux le connaître que par une lettre envoyée récemment en Belgique par Claude Fleury, abbé de Locdieu. La grande piété & la profonde érudition dont ses livres portent la trace ont illustré cet écrivain au point que je ne sache si ce fut chose plus glorieuse pour Claude d'avoir eu Philippe pour disciple, ou chose plus utile pour Philippe d'avoir eu durant dix années un tel précepteur. Il écrit donc : « *Les nouvelles que vous m'avez transmises concernant l'allégresse générale de la Belgique, ont été ici agréables à tout le monde, mais surtout à votre nouveau roi Philippe V; je lui ai résumé votre lettre avec le plus grand plaisir. Afin que vous sachiez davantage combien est légitime la cause de votre joie, je vous dirai qui il est, moi qui le sais mieux que plusieurs autres. J'ai été à son service durant dix années, parmi lesquelles j'en ai passé cinq, me trouvant continuellement seul avec lui. Le prince est d'un excellent caractère, ami passionné du droit & du vrai, ennemi juré de toute fraude & de tout mensonge. Il a un esprit solide & attentif, d'un jugement sûr, d'une mémoire fidèle, il a coutume d'apprécier les hommes seulement d'après leurs convictions religieuses & leur amour pour la justice. Il montre une volonté prompte au bien ; il a une telle constance qu'il n'omet jamais de faire ce qu'il s'est une fois prescrit. Il connaît parfaitement le latin, au point d'avoir traduit beaucoup d'extraits de Tacite; il écrit avec correction & élégance & a fait en ces quelques jours de tels progrès dans l'étude de la langue espagnole qu'il a émer-*

veillé l'ambaſſadeur d'Eſpagne lui-même. Je paſſe les autres qualités ſous ſilence : ſes agréments extérieurs, ſa tenue, ſa robuſte ſanté, ſes membres vigoureux, ſon habileté dans tous les exercices corporels & ſurtout dans l'équitation; cela ne me concerne pas. J'ajouterai ſon intrépidité & ſon mépris de la douleur, autant que je l'ai pu expérimenter dans un âge encore ſi tendre. Que le Dieu très-bon & très-grand lui accorde la grâce de conſacrer ces qualités au bonheur de ſes ſujets! (1) » Pardonnez-moi cette digreſſion; je l'ai crue utile à l'éloge de Charles & néceſſaire pour votre conſolation ».

ORATIO FUNEBRIS IN EXEQUIJS Regis Catholici CAROLI SECUNDI Potentiſſimi Hiſpaniarum & Indiarum MONARCHAE BELGARUM PRINCIPIS, *Dicta in Metropolitana Mechlinienſi Die* 4. *Februarij* 1701. A JOANNE FRANCISCO RICQUAERT S. T. L. Ejuſdem Eccleſiae Canonico graduato Dum ad Caſtrum Moeroris in Æde Metr. erectum Sua Vota perſolveret

DEO ET CAROLO MALINA

Mechliniae, Typis ANDREAE JAYE Civit : Typog : jur : — Petit in-4°, 18 pages non chiffrées, y compris le titre & le

(1) Le latin nous ſemble d'une facilité ſi élégante que nous ſerions tenté de croire que c'eſt le texte original de la lettre de Fleury. Cette lettre a-t-elle paru encore ailleurs ? Nous n'en ſavons rien. On n'a pas publié, à notre connaiſſance du moins, la correſpondance du célèbre auteur de l'*Hiſtoire eccléſiaſtique*.

Philippe d'Anjou, élève de Fleury, était né à Verſailles, le 19 décembre 1683.

feuillet de la dédicace. — Avec approbation, datée du 21 févrieı suivant.

Le doyen Cuyper juge ce difcours digne de l'impreffion parce que le prédicateur y a retracé en couleurs énergiques le tableau des vertus chrétiennes du feu roi.

Ricquaert débute dans l'oraifon funèbre de Charles II fans citer un texte de l'Écriture Sainte. Il parle longuement de la piété de Charles II, de fa chafteté, de fon amour pour la juftice, de fa follicitude à ne nommer aux emplois que des hommes d'une intégrité reconnue. Le roi mourut tenant entre fes mains ce même crucifix que Charles-Quint & Philippe II avaient eu à leur dernier inftant. « On croirait relire dans les inftructions laiffées par le feu roi à fon fucceffeur celles que le très-faint roi Louis IX de France confiait à Philippe, fon fils aîné. Brûlant du défir d'aller voir fon Sauveur qui devait bientôt le juger, Charles, *qui aima jufqu'à la fin fes fujets qui étaient dans le monde* leur donna jufqu'à fon dernier foupir des preuves conftantes de fa paternelle follicitude. Par acte teftamentaire, plein de fageffe & de prudence, il nous a laiffé la paix, il nous a donné la paix. Plaife maintenant à Dieu de nous accorder cette paix que le monde ne peut donner ». Ricquaert termine en demandant à Dieu pour Philippe V la piété de David, la fageffe de Salomon, le courage de Gédéon.

ORAISON FUNÈBRE DE TRÈS-HAUT, TRÈS-PUISSANT, TRÈS-EXCELLENT PRINCE, CHARLES II D'AUSTRICHE, ROY D'ESPAGNE ET DES INDES. Prononcée à Luxembourg dans l'Églife des RR. PP. Recollets, le 26 de janvier 1701. Par le R. P. ROBERT PHILIPPE, *de la Compagnie de Jefus*. En

présence de Monseigneur LE COMTE D'AUTEL, Gouverneur de la Province. — Vignette aux armes royales d'Espagne, avec couronne & collier de la Toison d'or. — A LUXEMBOURG, Chez ANDRÉ CHEVALIER, Imprimeur Marchand Libraire. — M. DCCI. — In-4°, 26 pages chiffrées. Sans approbation.

L'orateur a demandé le texte de son oraison funèbre au livre de l'*Eccléfiaftique*, chapitre 45, verset 1 : *Il a été aimé de Dieu & des hommes*. C'est, en résumé, l'éloge décerné par l'Écriture Sainte à Moïse, le plus grand homme d'Israël ; le P. Philippe les appliquera à Charles II, pour y faire voir ce pieux monarque tout entier.

Voici la division du discours : « Il s'est rendu agréable au Seigneur, il s'est fait aimer de ses sujets. Agréable à Dieu en lui étant soumis. *Faciet omnes voluntates meas*. Aimé de ses peuples, en les aimant lui-même. *Tu pafces populum meum*. Une soumission d'enfant pour son Dieu, des entrailles de père pour ses peuples. »

Dans la première partie, l'orateur rappelle l'illustration de la naissance de Charles II, & prétend même que le roi défunt a dépassé dans la pratique de la vertu tous ses prédécesseurs. Il veilla toujours sur lui-même, soumit à Dieu tous ses sentiments & eut surtout une foi vive. Il vit arriver la mort sans crainte.

Dans la seconde partie, le P. Philippe développe cette pensée que jamais prince ne fut mieux que Charles II suivre & faire connaître son inclination bienfaisante; jamais prince n'eut le bonheur d'en persuader si universellement tous ses peuples. *A ce qui nous regarde*, dit-il, *jamais prince n'eut pour nous d'affection ni de compassion plus tendre*... Quel soin en ces derniers temps pour le repos de vos peuples? Que de règlements pour éloigner d'eux les moindres troubles?

« Puis-je omettre ici ce chef-d'œuvre d'une fageffe confommée, par lequel d'un feul coup il a affuré la gloire & le bonheur de l'État, il en a confervé les membres unis d'un lien indiffoluble; &, fi j'ofe le dire, il en a réparé les pertes.

« Vous le favez, Meffieurs, (& en quel endroit du monde peut-on l'ignorer), ce traité de partage fi fameux, dans lequel les puiffances liguées n'avaient fans doute en vue que de maintenir la paix de l'Europe, tendait contre leur intention non à renverfer la monarchie d'Efpagne, ou à l'affaiblir de telle forte, qu'après cela elle n'eût pu fe foutenir; ce traité allait rallumer partout une funefte guerre, qui eût entraîné infailliblement après elle la ruine entière de l'État. Vous le prévîntes, Grand Dieu, & ce qui vous fera éternellement glorieux, vous fûtes prendre les moyens de l'empêcher...

« Pouvait-il mieux y réuffir, Meffieurs, qu'en leur donnant pour maître un Prince qui faifait l'ornement & les délices de la France, & à qui il ne manquait que d'être élevé fur un trône digne de lui, pour s'attirer bientôt l'admiration de tout l'univers? Un Prince en qui le Ciel femble n'avoir réuni tant de qualités merveilleufes & du corps & de l'efprit, que pour faire de lui le modèle des plus grands rois; & ne les avoir fait croître, ces qualités, ne les avoir mis en leur confommation avant le temps, que parce que nous avons befoin dès à préfent d'un roi parfait. Vous nous l'avez donné, Seigneur. Il eft déjà, je ne dirai pas l'objet de nos plus douces efpérances, mais notre force, notre appui, notre confolation, notre joie. Puiffions-nous le pofféder tout un fiècle! Puiffe-t-il pendant tout ce temps gouverner fes États avec la même fageffe, le même bonheur, la même gloire que fon incomparable aïeul gouverne les fiens! Puiffe-t-il devenir un jour comme lui le plus grand Héros de la terre! Puiffe-t-il comme lui voir paffer fes vertus jufque dans les enfants de fes enfants! Puiffe fortir de lui une race illuftre,

qui égale, qui furpaffe, s'il fe peut, en gloire & en durée, celle d'où il tire fon origine... Je ne fais de quels tranfports je me fens ici animé. »

Voici quelques fragments de la péroraifon.

« Et vous grand Prince (1), autrefois la terreur des Ottomans, maintenant la gloire & l'appui de nos provinces, toujours vaillant, toujours magnanime, trop faible feulement pour foutenir dans Bruxelles la nouvelle affligeante de la mort d'un roi à qui vous étiez fi cher; ne trouvez pas mauvais que je faffe entendre quelles louanges c'eft pour lui que les larmes d'un Héros tel què vous?

« Je n'oublierai pas non plus, Monfeigneur, la vive douleur que vous avez reffentie. Car enfin, quoique votre modeftie & votre préfence m'empêchent de vous louer par tant d'autres endroits, elles ne doivent pas m'empêcher ici de faire connaître par l'affection que vous aviez pour le roi, celle dont il vous honorait lui-même fi juftement. L'auriez-vous cru quand vous le voyiez, ce Prince, parmi les fêtes & la joie d'un heureux mariage (2)? L'auriez-vous cru, que vous duffiez fi tôt le voir parmi les horreurs du tombeau? »

---

(1) L'Électeur de Bavière, encore gouverneur-général des Pays-Bas.

(2) Il ne peut être queftion, penfons-nous, du mariage de Charles II, qui avait époufé la princeffe Marie-Anne de Neubourg, en 1690. S'agirait-il du mariage du Comte d'Autel? Nous ne nous rendons pas compte de cette allufion.

Oratio funebris in laudem Caroli II. Hiſpaniarum & Indiarum regis catholici, Belgarum Principis, etc. habita in Eccleſia Cathedrali Antverpienſi quarto Kalendas Februarij M. D. CC. I. *per* LEONARDUM GAUTIUM *dictae Eccleſiae Cathedralis Canonicum, dum Clerus, Senatus Populuſque Antverpienſis piis optimi Principis ſui manibus honorifica ac Lugubri pompa ſolemniter parentarent.* — Avec vignette reproduiſant les armoiries royales d'Eſpagne. — Antverpiae, ex typographica Plantiniana M. D. CC. I. — In-folio, 32 pages chiffrées. Avec approbation eccléſiaſtique du 12 février 1701.

Le 29 janvier avait eu lieu dans la cathédrale d'Anvers le ſervice funèbre en l'honneur de Charles II. Dans ſa dédicace au magiſtrat d'Anvers, datée du lendemain 30, le chanoine Gautius gliſſe une phraſe ſur la conſolation que les peuples ſoumis à la couronne d'Eſpagne ont reſſentie, en apprenant que Philippe V allait recueillir cette ſucceſſion, Philippe V, en qui tous pourrons contempler l'image vivante de Louis le Grand.

Un exorde étendu relate la douleur publique aux Pays-Bas, quand on apprit le décès de Charles II.

Entrant en matière, l'orateur fait remarquer qu'il eſt parfaitement inutile de mettre en évidence la dignité & la majeſté de la maiſon d'Autriche. Ce ſerait allumer un flambeau en plein midi. Il y a toutefois quelque choſe qui caractériſe cette maiſon. Tandis que l'empire des Mèdes, des Perſes, des Macédoniens, des Romains, &, ô honte! celui des Ottomans, ont été le réſultat de conquêtes guerrières, cette maiſon d'Autriche s'eſt agrandie ſans effuſion de ſang, ſans carnage; la piété l'a fondée, la juſtice

l'a agrandie, la clémence l'a confolidée. Toutes ces qualités n'ont pas dégénéré dans notre grand monarque.

La diffimulation lui était inconnue. Sa pureté de mœurs fut remarquable. L'oifiveté, ce mal des cours, ne fut jamais fon partage. Il montra la plus grande patience dans les adverfités dont fon règne fut frappé. Que d'autres célèbrent dans leurs princes le fuccès de leurs armes, leurs ennemis abattus, les villes emportées d'affaut, les provinces fubjuguées; pour moi, dit le chanoine Gautius, je louerai dans Charles II fa juftice & fa douceur, c'eft-à-dire les véritables vertus. L'orateur décrit en plufieurs pages tous les maux que la guerre répandit alors fur le monde. Si Horace a pu dire de l'Iliade d'Homère qu'elle ne contait autre chofe que les fureurs de peuples & de rois auffi infenfés les uns que les autres, je laiffe à d'autres le foin de qualifier l'Iliade contemporaine.

Gautius va maintenant parler des vertus de Charles II.

Ce prince favait que la foi eft le fondement de toutes les autres vertus. Il fe diftingua toujours par une foi vive & une tendre dévotion au Saint Sacrement de l'Euchariftie. Il avait voué un culte fpécial à la Sainte Vierge & fit des inftances réitérées auprès du Saint Siége pour faire proclamer le dogme de l'Immaculée Conception de Marie. Ayant appris que la ville d'Anvers & les régions voifines fouffraient d'une difette du blé, il s'empreffa de leur venir largement en aide. Il montra fa follicitude envers fes fujets en plaçant à la tête des diocèfes des prélats exemplaires. « J'aurais beaucoup à dire de cet évêque Réginald [Cools] qu'il a donné à l'églife d'Anvers, cet homme éminent par fa fcience théologique, fa piété, fa prudence, fon zèle qui en font un émule des meilleurs évêques des temps primitifs, mais mon fujet tout autant que la modeftie connue du prélat & fa gravité m'interdifent de pourfuivre cet éloge. » Il n'eft donc nullement étonnant que de fi belles qualités aient conquis à Charles II l'affection de fes fujets.

Avant de mourir, le roi fit fon teftament. « Comme il y forme admirablement fon fucceffeur, & même tous les princes, pourvu qu'ils fe montrent dociles à fes leçons ! Certes Xénophon n'a pas auffi bien réuffi dans fon Cyrus, ni le fage Romain dans Néron. Il faut dire avec vérité : heureux les États fi leurs rois ne fuivaient qu'en partie même les belles recommandations infcrites aux articles 8, 9, 10, 33, 44, 45, 46, 47, 48 & autres articles du teftament de Charles II. »

« Mais ce qui fixe furtout notre attention, c'eft ce grand acte, cet acte immortel, par lequel Charles a appelé au gouvernail du pays Philippe de Bourbon. Je réfume dans ce fait feul, ô Dieu immortel, toute l'allégreffe de nos âmes & l'éminence de fes vertus. Que n'ai-je la force d'efprit & la facilité d'expreffion qu'il me faudrait, pour développer, d'une façon conforme au fujet, tout ce que cette détermination renferme de bienfaits ! Mais la matière fuppléera par elle-même à l'infuffifance de l'orateur. » En défignant fon héritier, Charles nous a prouvé davantage fon affection, que s'il nous avait laiffé un héritier iffu directement de fon fang. Louis [XIV], également grand dans la paix & dans la guerre, autrefois notre ennemi, devient préfentement notre véritable ami, notre père.

Il nous faut citer intégralement la péroraifon de ce long difcours. Elle nous femble très-curieufe, auffi bien par les afpirations qui s'y font jour que par la forme donnée par le prédicateur à l'expreffion de fes vœux. Ces vœux, ces félicitations, Gautius les a-t-il trouvés dans fon propre cœur ? S'eft-il fimplement mis à l'uniffon des fentiments de la population anverfoife ? C'eft ce que nous ne faurions déterminer.

« Et toi, cité d'Anvers, née par le négoce, tu reffentiras, la première, les bienfaits du nouvel ordre de chofes. Si les deftins engagent jamais, malgré lui, PHILIPPE dans une guerre, il rétablira tes communications interrompues & il te rouvrira les

embouchures de l'Efcaut. Toutes les mers feront acceffibles pour toi & les mers aboutiront à ton port. Tu verras de nouveau les produits étrangers t'arriver des extrémités du monde. Les navires vogueront de nouveau fur ton fleuve & les voiles déployées t'empêcheront d'apercevoir la côte de la Flandre. Les vaiffeaux fe multiplieront en nombre, au point que tu déploreras l'exiguité de ton port; amarrés le long de tes rives en rangs preffés, ils apparaîtront comme une forêt au milieu de la brume. Tu comptes dans ton fein des artiftes remarquables en tout genre; je ne parlerai point de ceux qui s'adonnent aux arts mécaniques. Parmi les peintres feuls, tu poffèdes des maîtres qui couvriraient de confufion Apelles lui-même, s'il vivait encore (1). Tu as des fculpteurs qui transforment le bois groffier en une fplendide ftatue de Mercure & qui favent donner la vie à ces animaux de cuivre & de marbre, œuvres de leur cifeau (2). Les richeffes en refluant derechef dans ton fein te permettront de faire fleurir le monde des arts. Mais prends garde, ô Anvers, que ce retour des affaires commerciales ne te faffe oublier le négoce célefte; que les richeffes d'ici bas, que les lourdes penfées ne t'inclinent pas trop le front vers la terre. Souviens-toi, je le voudrais, que des vices monftrueux fe cachent fous l'union du commerce & de l'opulence; une avidité toujours croiffante peut s'allier à toute forte d'injuftice : on s'eftime foi-même, on méprife les autres. Il eft beaucoup plus difficile d'exclure la cupidité quand on a l'affluence des richeffes, que de lutter contre le courant le plus rapide dans une mer agitée. C'eft ici que s'applique l'oracle que le divin Docteur du monde prononça fur le

---

(1) Jean Pierre Taffaert, mort en 1724? Van Opftal, le jeune, mort en 1717? Henri Govaert, mort en 1720? B. Van den Bonte, mort en 1715?

(2) Henri Verbrugghen, fans doute, l'auteur de la chaire actuellement à l'églife de Sainte-Gudule.

péril que courait le falut des riches. Rappelle à ton fouvenir tant de magnifiques cités dont les richeffes, ou plutôt les crimes qui en étaient la fuite, ont très-certainement caufé la perte; inftruis-toi à leur exemple, & fi tu effayes, adonne-toi au négoce avec plus de circonfpection.

« Notre difcours touche à fon terme. Pourquoi ne joindrions-nous pas des prières votives à ces heureux préfages? Puiffe le fuprême Arbitre de toutes chofes, le fondateur & le gardien de l'empire hifpanique, ratifier & confirmer nos vœux! Qu'il confolide & étende les domaines de PHILIPPE! Que PHILIPPE foit reconnu comme leur fouverain par toutes ces nations dont les côtes font baignées d'une part par le Rhin, & par l'Océan, d'autre part! Puiffent les cours de Léopold [I] & de Louis [XIV], inondées de la rofée des grâces intérieures, s'unir par un pacte de fincère concorde pour le plus grand bien de la République chrétienne! Que PHILIPPE écarte de nous, le plus loin poffible, le cruel Mars chargé de chaînes! Qu'il éloigne cette pefte, non feulement de nous, mais encore de ces provinces voifines jadis unies aux nôtres, & la rejette jufqu'aux confins de la terre! Puiffe-t-il ramener ces mêmes provinces fous fon obéiffance & l'autorité de l'Églife, non par des guerres impies ou par contrainte, mais les attirer à lui par leur adhéfion fpontanée & comme de leur propre mouvement? Qu'il daigne jeter fur notre ville un regard de fa clémence! Qu'il maintienne toujours la véritable religion avec le cortége des vertus accoutumées & que les vices en demeurent exclus! Qu'il lui rende fon antique fplendeur commerciale & fa félicité d'autrefois! Mais qu'il foit bien entendu que l'opulence & le négoce ne feront pas une caufe de fouffrances pour la vertu; & s'il n'était poffible de les allier entre elles, qu'il nous procure plutôt une pure & honnête médiocrité que des richeffes corruptrices. C'eft là mon vœu, c'eft là mon préfage. J'ai dit. »

DIX-HUITIÈME SIÈCLE

ÉLÉONORE-MADELEINE DE NEUBOURG

Mère de l'Empereur Charles VI

† 1720

Oraiſon funèbre de très-haute, très-puiſſante, très-excellente & très-chrétienne princeſſe Éléonore-Madeleine-Thérèſe de Neubourg, notre auguſte impératrice, etc., prononcée le 30 *avril* 1720, *dans la chapelle royale de la cour de Bruxelles par ordre de Son Excellence Monſeigneur le marquis de Prié, miniſtre plénipotentiaire de Sa Majeſté Impériale & Catholique, commis au gouvernement général des Pays-Bas, etc.* Par le R. P. PHILIBERT BRESSAND, religieux minime, lecteur de théologie, prédicateur ordinaire de Sa Majeſté Impériale & Catholique. — In-4°, 20 pages d'impreſſion, plus 4 pages de titre & dédicace à l'empereur Charles VI. A Bruxelles, chez Eugène Henri Frickx, imprimeur de Sa Majeſté Impériale & Catholique. M. D. CC. XX. — *Par ordre de la cour.* — Avec deux approbations eccléſiaſtiques.

Le prédicateur, né dans la Franche-Comté de Bourgogne, ainſi qu'il le rappelle dans ſa dédicace, a pour texte ce paſſage du pſaume 88 : *Et thronus ejus ſicut ſol in conſpectu meo, & ſicut luna perfecta, & teſtis in coelo fidelis.*

L'auteur montrera l'impératrice « destinée à soutenir & perpétuer la gloire du trône impérial par une singulière disposition de la divine Providence, comme le soleil pour éclairer le monde, 1er point. Choisie comme une lune parfaite en beautés par ses vertus, & féconde pour répandre les richesses & la bénignité de ses influences, 2e point. Gloire & vérités soutenues par le témoignage du ciel même pour mettre son mérite dans une incontestable évidence, 3e point » (1).

---

(1) Bressand signe comme suit la dédicace de son discours à Charles VI : « Plus ancien prédicateur de Votre Majesté ». Il ajoute ces détails antibiographiques :

« Né sujet de l'Auguste Maison en Franche-Comté de Bourgogne, transplanté dans les Pays-Bas, pour me conserver sous cette douce & glorieuse Domination, honoré pour mes petits services de la qualité de Prédicateur de la Chapelle Royale du Palais de Bruxelles... »

DIX-HUITIÈME SIÈCLE

CHARLES VI

Empereur

† 1740



Oraiſon funèbre de l'empereur Charles VI, prononcée en préſence de Son Alteſſe Séréniſſime Marie-Éliſabeth, gouvernante des Pays-Bas autrichiens. Par le R. P. Jean-Baptiste Doutart, de la compagnie de Jéſus, prédicateur ordinaire de la cour. Dans l'égliſe de Sainte-Gudule, à Bruxelles, le 4 janvier 1741. — In-4°, 7 pages, impreſſion compacte, faiſant ſuite, mais avec pagination diſtincte, à la *Pompe funèbre . . . de Charles VI . . . contenant un détail exact des cérémonies obſervées pendant les vigiles & exèques, célébrés dans la collégiale des SS. Michel & Gudule, les 3 & 4 janvier* 1741. *L'eſtampe du catafalque, ſa deſcription, ſes emblêmes, deviſes & inſcriptions, & l'oraiſon funèbre.* — A Bruxelles, chez François Claudinot, imprimeur de la ville, ſur le Canterſteen. — Avec privilége de Sa Majeſté, & approbation. — Le pléban des SS. Michel & Gudule, cenſeur des livres, date du 12 janvier ſon approbation au récit de la *Pompe funèbre*, & du 14, celle de l'oraiſon funèbre.

Doutart a choifi pour texte de fon oraifon funèbre ce paffage de l'*Eccléfiaftique*, chapitre 45 : *Corona aurea fuper caput ejus, expreffa figno fanctitatis, & gloria honoris.*

Charles VI « eft vraiment grand aux yeux de Dieu & à ceux des hommes. Grand aux yeux de Dieu par la fainteté de fa vie, grand aux yeux des hommes par la gloire de fes actions. Voilà juftement le partage de ce difcours. La fainteté de la vie de Charles, en fait la première partie, & la gloire de fes actions, en fait la deuxième. »

Nous croyons utile de citer un fragment de ce difcours. Il s'agit du moment où Charles VI arrive à l'Empire.

« C'eft dans ce haut degré d'honneur que fon efprit agit dans toute fon étendue. A peine eft-il affis fur le Trône, qu'il porte fa vue dans tous les befoins de l'état. Il lie toutes ces parties détachées, dont la moindre exige tant de recherches. L'arrangement de la Police & des Finances deviennent tour-à-tour l'objet de fa vigilance. Il met en œuvre toutes les belles connoiffances, qu'il s'étoit acquifes dès fa première jeuneffe par une étude conftante & infatiguable ; & il les fait toutes fervir à la profpérité de fon Regne. Il fe fert de l'intelligence des langues, pour traiter avec toutes fortes de Nations ; de la Philofophie, pour raifonner jufte dans fes Confeils ; de la jurifprudence, pour développer & décider les affaires les plus épineufes ; de l'art militaire, pour tracer des Plans de Siége, & pour ranger des armées en ordre de Bataille : Car, quoiqu'après fon avénement à la Couronne de l'Empire le foin des affaires de l'État ne lui permit pas de paroître à la tête de fes armées, il y étoit cependant par fes ordres ; il les conduifoit de loin ; & il préparoit dans fon Cabinet des Victoires à fes Généraux.

« Tant de vigilance joint à tant de fajeffe affure fous le Regne de CHARLES VI. la tranquillité dans fes Etats. Douce, mais trop vaine efpérance ! Le bruit des Armes fe fait entendre.

L'Empire Ottoman déploie ſes Etendarts ; & il marche vers nos frontières, pour nous accabler par la multitude. Dejà ſont rangées en batailles des troupes innombrables de Barbares. Mais CESAR oppoſe la valeur au nombre, & le courage à la multitude. L'ennemi s'ébranle, commence à plier, frémit ſous ſes armes, enfin confus & déconcerté prend la fuite en déſordre. Triomphe digne d'un EMPEREUR Chrétien ! puiſqu'en vainquant ſes ennemis, il vainquoit ceux du vrai Dieu. Jamais joie ne fut plus grande, ni plus répandue dans ces Provinces, que lorſque nous avons appris cette grande nouvelle, qui fut ſuivie de près d'une ſeconde, qui n'étoit pas moins importante, & qui nous annonçoit la priſe de TEMISWAR, place que l'art & la nature avoit fortifiée, & que les TURCS regardoient, comme le rempart de leur Empire. Heureux commencement d'une ſainte guerre, qui ôtoit aux OTTOMANS toute eſpérance de retourner en PANONIE ! jamais JUDAS MACHABÉE a-t-il combattu les ennemis du vrai Dieu avec plus de force & de ſuccès ?

« Les Rochers de la WALLACHIE & de la MOLDAVIE, tremblent au bruit de nos armes ; & BELGRADE attend le même ſort que TEMISWAR. Mais avant que de vous dépeindre les progrès d'une ſeconde campagne, que ne puis-je vous repréſenter l'une des plus belles actions du regne de CHARLES ? Il a la plus belle Armée, compoſée de Soldats aguerris, accoutumés à vaincre, & à ne céder jamais. Cette armée eſt commandée par le Prince EUGENE DE SAVOYE, Grand Capitaine, d'un courage ferme & aſſuré, d'une capacité étendue, d'une expérience conſommée, & dont le ſeul nom vaut une armée. De plus, ce qui ne s'étoit jamais vu, le DANUBE gémit ſous le poids d'une puiſſante Flotte, que nous avons équipée. Tout cela joint à l'épouvante de l'ennemi tremblant, nous aſſure de la Victoire : mais CHARLES ne ſe repoſe pas ſur des forces humaines. Proſterné au pied des Autels, il met ſes trouppes ſous la protection du Dieu

des Armées. Il appelle EUGENE ; & en lui faifant préfent d'un Crucifix d'or, avec cette infcription, CHRISTUS GENERALISSIMUS, voilà, lui dit-il, voilà le Généraliffime de mon Armée, voilà celui, fous les ordres de qui vous la commanderez ; & c'eft fous fa protection, que vous triompherez de fes ennemis, & des miens. *In hoc figno Vinces.* Préfent digne d'un pieux Empereur ! Gage affuré d'une victoire complète ! & qui en pourroit douter, lorfque JESUS-CHRIST marche à la tête de nos troupes renforcées d'une Armée invifible d'Anges & de Saints ?

« Dans cette jufte confiance le foldat redouble fa vigueur. EUGENE paffe le DANUBE par un ftratagème inconnu aux TURCS, & il met le Siege devant BELGRADE. Ce fut alors, qu'il parut, plus que jamais, que le Ciel combattoit pour nous. Cette place étoit très-bien munie audedans, & très-bien fortifiée au dehors. Deux Fleuves très-larges la couvroient ; & une armée entière de Barbares la défendoit. En vain nos foudres de bronze tonnent de tout côté prefque deux mois entiers. Les Afliégés réfiftent au feu continuel de la plus nombreufe Artillerie ; & des Armées, plutôt que des détachemens, repouffent nos affauts fur des baftions pulverifés. Point de progrès. Ah ! je pâlis, je tremble. Une multitude prodigieufe d'ennemis ferre de toute part notre armée, qui eft fort affoiblie par les maladies & par le travail. Mais le Grand EUGENE, fans s'étonner ni du nombre, ni de la Puiffance des TURCS, va lui-même les attaquer à la faveur d'un brouillard, qui s'élève fubitement, les frappe par fa réfolution, les rend comme immobiles par fa préfence, arrête par fon courage ceux qu'il ne pouvoit arrêter par la force ; & par cette prudente & heureufe hardieffe les défait entièrement. BELGRADE fe rend plus par la peur, que par la force ; & elle voit arborer fur fes murs l'étendart de CESAR, ou plutôt celui de JESUS-CHRIST. Ne reconnoiffez-vous pas ici le doigt de

Dieu? *Digitus Dei eſt hic.* Et ſi un prodige donna autrefois la Victoire à JOSUÉ, en arrêtant le Soleil au milieu de ſa courſe, ne pouvons-nous pas dire, que le brouillard ſubitement élevé fut un coup du Ciel, qui accorda la Victoire à la piété, & à la vertu de CHARLES? »

Auguſtiſſimi imperatoris clementiſſimi regis & trigeſimi octavi Flandriae comitis Caroli VI Oratio funebris dicta a R. P. FRANCISCO HAUWÉ e ſocietate Jeſu, *in Exequiis ejuſdem in ſacello Franconatûs Brugenſis honorificè ab univerſo ſenatu celebratis die X januarii anni M. D. CC. XLI poſtquam ille vivere deſiiſſet octobris praecedentis die XX.* — Grand in-4° de treize pages. Avec approbation. — Brugis, typis Jacobi & Franciſci Beernaerts, in viâ Breydeliâ ad Inſigne S. Xaverii.

Le prédicateur louera en Charles VI le courage héroïque & la force d'âme chrétienne. Ce ſont là les deux parties de ſon oraiſon funèbre.

Sans doute, dit le P. Hauwé, Maximilien Ier & ſon petit-fils, Charles-Quint s'illuſtrèrent par des actions d'éclat; mais au moins ils avaient tous les deux des reſſources à leur diſpoſition pour triompher de leurs adverſaires. Charles VI a réuſſi par la ſeule force de ſon droit.

Oratio funebris habita in exequiis ſolemnibus Caroli VI, Romanorum imperatoris, celebratis in choro eccleſiae cathedralis Iprenſis die undecimâ menſis januarii M. D. CC. XLI. Per ampliſſimum ac reverendum admodum DOMINUM JUDOCUM JOSEPHUM PLUMYOEN, ſacrae theologiae ac juris utriuſque licentiatium, ejuſdem eccleſiae cathedralis decanum & canonicum graduatum, etc. — Ipris, apud Petrum Jacobum de Rave, typographum illuſtriſſimi D. epiſcopi, in plateâ Meeſſenenſi. — In-4°, 12 pages.

L'orateur ſacré a demandé le texte de ſon ſermon au deuxième livre des *Paralipomènes*, chapitre XXXIV, 2 : *Fecitque quod placitum erit coram Domino, & ambulavit per omnes vias David patris ſui, non declinavit ad dexteram, ſive ad ſiniſtram.*

Ayant à choiſir entre les diverſes vertus dont Charles VI a donné le modèle, ſa juſtice, ſa clémence, ſa magnanimité, ſa conſtance, ſa prudence, ſa piété, le prédicateur déclare ce choix difficile. Il parcourra, en conſéquence, ſans adopter une diviſion de diſcours, la carrière de l'Empereur & relèvera, à l'occaſion, les actes de vertu qui le ſignalent à l'admiration des hommes.

Epicedium ſive oratio funebris in ſolemnibus exequiis Auguſtiſſimi Caeſaris, clementiſſimi regis, & trigeſimi octavi Flandriae comitis Caroli VI. Immortalis memoriae celebratis in cathedrali Brugenſi 12 *januarii* 1741 Habita ab illuſtriſſimo ac reverendiſſimo Domino HENRICO JOSEPHO VAN SUS-

TEREN, *episcopo Brugensi, perpetuo & hereditario Flandriae cancellario, etc.* — Grand in-4°, 18 pages. Sans nom d'imprimeur ni lieu d'impression.

L'évêque de Bruges va commenter, dit-il, le texte de saint Ambroise à propos de la mort de l'empereur Valentinien. Il va prouver qu'il faut, non pas pleurer l'illustre défunt, mais se réjouir qu'il ait quitté cette terre, chargé de vertus & mûr pour le ciel. Fidèle à la devise qu'il avait adoptée, *in constantia & fortitudine*, Charles VI a parcouru sa carrière terrestre avec constance & courage.

Epicedium in exequiis Caroli sexti, imperatoris, archiducis Austriae, Hispaniarum, utriusque, Siciliae, Jerosolimae, Hungariae, Bohemiae regis, Burgundiae & Brabantiae ducis, Habsbourgiae, Flandriae, Tirolis comitis, etc., quas magnifico & funebri apparatu celebravit praenobilis magistratus territorii Iprensis in templo Praedicatorum Ipris, 19 *januari* 1741, *dictum per* R. Adm., P. JOSEPHUM CLEENPUT, s. th. professorem, priorem ibidem ejusdem ordinis. Ipris, apud Petrum Jacobum de Rave, typographum illustrissimi D. Episcopi, in plateâ Meesinensi. — In-4°, 16 pages, y compris le titre & une épître dédicatoire au magistrat d'Ypres.

L'orateur n'a pas de texte à son oraison funèbre. Celle-ci se compose de deux parties : Charles VI fut pacifique durant la guerre & magnanime durant la paix.

Nous trouvons aux deux dernières pages quatre épitaphes en l'honneur de l'empereur. Les deux dernières lignes de la brochure font un chronogramme

IMPERATORI PACIFICO, CAROLO SEXTO AUSTRIACO
HUNGARIE, SICILIAE REGI ETC. VITA FUNCTO.

Oratio funebris in exequiis augustissimi imperatoris Caroli VI, Hispaniarum ac Indiarum regis catholici, Belgarum principis, etc. Habita a JOANNE FRANCISCO FOPPENS, Bruxell. S. T. L. ecclesiae metropolitanae Mechliniensis canonico graduato, & per dioecesim archidiacono; dum eidem honorificâ ac lugubri pompâ moestissimus civitatis ac provinciae Mechliniensis clerus, senatus, magistratus ac populus in aede metropolitana atque primatiali divi Rumoldi parentabat, die XXIV januarii. — Petit in-4° de 16 pages, avec approbation du censeur ecclésiastique des livres. Sans lieu d'impression, ni nom d'imprimeur.

La page 3 porte en tête le chronogramme que voici :

ORATIO FUNEBRIS,
IN EXEQUIIS CAROLI SEXTI,
DOMINATORIS BELGII.

Foppens débute par ce texte de saint Paul : « Il a combattu le bon combat, il a achevé sa carrière, il a conservé la foi (2e épître à Timothée, IV, 7). » Sa harangue toute simple, dépouillée des artifices du beau langage, dit-il, rappellera les vertus du prince & fera comprendre l'étendue de la perte que sa mort fait éprouver à la Belgique. L'orateur suivra, en s'acquittant de ce devoir,

l'ufage de fes prédéceffeurs qui acquittaient dans la primatiale la dette de reconnaiffance du pays, en prononçant l'éloge funèbre des princes décédés.

Nous noterons la phrafe où il rappelle cette parole de Charles-Quint, digne d'un éternel fouvenir : « Je n'ai jamais commencé une guerre à moins d'y être contraint; fi j'ai pris les armes, c'eft que j'y étais provoqué par autrui. » Charles VI, dit Foppens, penfait de même que fon aïeul.

Laudatio funebris auguftiffimi, potentiffimi, invictiffimique Romanorum imperatoris Caroli fexti, Hifpaniarum, & Indiarum, nec non Hungariae, ac Bohemiae regis, Belgarum principis, etc., etc., etc., in ecclefia cathedrali Antverpienfi die feptima februarii anno 1741. Dicta a R. P. JACOBO DE LAET, focietatis Jefu, dum clerus, fenatus, populufque Anverpienfis Piis auguftiffimi principis fui manibus tam magnifica, quam lugubri pompa parentarent. — Antverpiae, apud viduam Petri Jouret, typographi civitatis, in foro Lactis,, fub figno cancellorum aureorum. — Avec dédicace au magiftrat d'Anvers, 9 février, & approbation ecclefiaftique. In-4°, de 4 pages non chiffrées & de 12 pages chiffrées.

L'orateur a pris pour texte ce paffage du fpaume XV : *Hereditas mea praeclara eft mihi.* Il s'attache à montrer la piété dont Charles VI fit preuve durant le cours de fa vie & à fa dernière heure.

Oratio funebris habita in exequiis augustissimi ac potentissimi imperatoris, Caroli VI, Hispaniarum ac Indiarum regis catholici, archiducis Austriae, Belgii principis, Brabantiae ducis, etc., etc., etc., per LAMBERTUM DE JENEFFE, Huensem, pro tempore rectorem magn., S. Th. doctorem regentem ac prof. ordin. eccl. coll. S. Petri Lov. can., collegii Atrebatensis praesidem, dum Eidem in ecclesia colleg. D. Petri justa persolvebat plangens senatus populusque Lovaniensis, die 18 februarii 1741. Accedit brevis descriptio pompae funebris, cum chronicis, emblematibus, etc. — Lovanii, typis Martini Van Overbeke prope Academiam. — Grand in-4°, 16 pages. Avec approbation ecclésiastique.

L'orateur sacré a pris pour texte de son discours ces paroles de la *Genèse,* chap. 50, verset 10 (il s'agit là des funérailles de Joseph) : *Ils passèrent sept jours pleins, célébrant les funérailles par un deuil grand & solennel.* Le recteur annonce au début de sa harangue que ce sera d'une voix étouffée par la douleur qu'il essaiera d'esquisser quelques traits des héroïques vertus de Charles VI.

ORAISON FUNEBRE DE TRES-HAUT, TRES-PUISSANT, TRES-EXCELLENT MONARQUE CHARLES VI EMPEREUR DES ROMAINS Roy d'Espagne, de Hongrie & de Boheme, Archiduc d'Autriche, Duc de Bourgogne, de Lothier, de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg, de Gueldres, etc. Marquis du

Sᵗ Empire, etc. Comte de Habsbourg, de Flandres, etc. Palatin du Haynau & de Namur, Seigneur de la Marche, d'Efclavonie, du Port-Naon, de Bifcaye, de Molines, de Salins, de Tripoli & de Malines, Dominateur en Afie & en Afrique, etc. *Prononcée à Mons le* 18 *de janvier* 1741 *dans l'Églife Collégiale de Sainte Waudrüe par le R. P. Ant.* DE VILLERS *de la Compagnie de Jéfus*, PRÉDICATEUR STATIONNAIRE. — A MONS, Chez M. WILMET, Imprimeur & Marchand Libraire, Rûe de la Clef. — *Avec approbation.* — In-4°, 18 pages chiffrées, y compris le titre.

Le premier *Livre des Rois*, chapitre XIII, contient le texte choifi par le prédicateur : *Le Seigneur a cherché lui-même un homme felon fon cœur & il lui a commandé d'être le chef de fon peuple.*

L'oraifon funèbre de Charles VI comprend deux parties. « Comme David, ce fut un Prince felon le cœur de Dieu, parce que fon efprit & fon cœur furent doués de toutes les belles qualités naturelles & morales qui font les héros, ce fera le fujet de mon premier point. Comme David, ce fut un Prince felon le cœur de Dieu, parce que fon efprit & fon cœur furent doués de toutes les qualités furnaturelles qui font les héros chrétiens, ce fera le fujet du fecond. »

I. Charles naquit l'an 1683, fi mémorable par la fignalée victoire que les Impériaux remportèrent fur les Ottomans.

Voici comment le P. De Villers décrit le départ de Charles pour l'Efpagne :

Charles II « étant mort fans enfants, deux maifons également puiffantes, fondées fur des droits dont il ne m'appartient pas de décider, prétendirent à la Couronne d'Efpagne. Louis XIV y envoya Philippe duc d'Anjou fon petit-fils & l'empereur Léopold

fon fils l'archiduc Charles, tous deux appelés par les différents partis qui fe formaient dans ce vafte royaume. Notre jeune héros, comme un autre Jafon, part pour faire la conquête de la Toifon d'or, que lui difputait un redoutable compétiteur. Quelque glorieux que fût fon départ, il ne laiffe point que de faire répandre bien des larmes ; fa prudence, fon efprit, fa piété & tant d'autres qualités que le ciel deftinait à paraître fur le trône impérial, méritaient bien les regrets de l'Empire ; auffi toute fon augufte famille, qui bien loin de compter fur fon retour, fe voyait réduite à fouhaiter de ne plus le revoir, fentit vivement cette trifte mais glorieufe féparation. »

Mais les événements tournèrent de façon que Charles III dut renoncer au trône d'Efpagne & devint Charles VI d'Allemagne. « Jamais l'Empire ne s'était trouvé dans une fituation plus heureufe, que lorfque Charles VI notre augufte monarque fut couronné Empereur des Romains à Francfort l'an 1711. Jamais la maifon d'Autriche, qui le comptait pour le 16. empereur depuis Rodolphe, ne fe vit plus glorieufe, ni plus puiffante ; & on peut dire que la Maifon de Bourbon autrefois toujours victorieufe & toujours invincible, ne reçut de plus terribles fecouffes qu'au commencement de notre fiècle. Son trône fut, pour ainfi dire, ébranlé, & cette illuftre monarchie était fur le point de fa ruine, lorfque le Seigneur, qui fe contente d'humilier les princes qu'il chérit, fans les abattre, permit l'affaire de Denain, dont les fuites heureufes pour la France, rafſurèrent le trône chancelant d'un prince Très-chrétien, & occafionnèrent enfin la tranquillité de toutes ces vaftes provinces du Pays-Bas, qui avaient été fi longtemps le funefte théâtre de la guerre, & devinrent le jufte partage de l'augufte Maifon d'Autriche, excepté l'Artois & une partie de la Flandre, qu'elle voulut bien céder à la maifon de Bourbon par un traité de paix moins avantageux aux Français que glorieux aux Impériaux. »

II. Le prédicateur nous montre la foi, la piété de Charles VI, fon amour pour les indigents, « plus d'une fois il épuifa fes tréfors pour le foulagement des miférables », dit-il.

Nous extrayons de la péroraifon du difcours une allufion aux calamités du temps.

« Ah Seigneur !... qui pouvait porter votre redoutable Juftice à punir votre peuple par tant de fléaux tout à la fois ? N'était-ce pas affez que l'aftre du jour couvert de noirs & d'épais nuages refufât fa chaleur & fes bénignes influences à nos terres défolées, que d'affreux & glaçants frimas dans une faifon même où les chaleurs font quelquefois incommodes, rendiffent nos campagnes ftériles & infructueufes ? N'était-ce pas affez que de fiers & dévorants aquilons ravageaffent nos maifons & nos vendanges ? N'était-ce pas affez que les vents mutinés & les débordements impétueux de nos rivières & de nos fleuves irrités nous enlevaffent le peu qui nous reftait ? Fallait-il encore que la mort nous enlevât le plus aimable de tous les maîtres & le plus charitable de tous les pères ?... Je le connais, ô mon Dieu, ce font nos péchés qui en font la caufe; nos iniquités nous rendaient indignes de le poffféder plus longtemps. »

IN FUNERE CAROLI VI IMPERATORIS ORATIO HABITA IN COLLEGIO Romano XIII. KAL. APRILES A JULIO CORDARA SOCIETATIS JESU. — Vignette à l'aigle autrichienne. — ROMAE, MDCCLI. Typis Komarck in Viâ Curfûs. — SUPERIORUM PERMISSU. — In-4°, 35 pages chiffrées, y compris 4 pages de dédicace au Cardinal Nicolas Judice, protecteur d'Allemagne & des États autrichiens auprès du S. Siége. — A la fin l'imprimatur du Maître du facré Palais.

Le prédicateur n'a pas de texte emprunté à l'Écriture Sainte.

Dans un long exorde, il déplore fon infuffifance à célébrer l'empereur comme il le mériterait. Il infifte fur les dangers que cette mort fait courir à la tranquillité européenne.

Deux vertus, dit Cordara, femblent avoir conduit la maifon d'Autriche à cette fplendeur & à cet éclat où nous la contemplons préfentement, le courage guerrier & l'efprit de religion.

Cordara rappelle Léopold d'Autriche au fiége de Ptolémaïs & Rodolphe de Habsbourg obligeant le prêtre qu'il rencontra portant le S. Viatique à un malade de prendre le cheval qu'il montait & fuivant lui-même à pied.

Héritier des vertus de fes aïeux, Charles VI était un prince profondément religieux; fa vie publique comme fa vie privée l'atteftent.

Son courage, il en donna mille preuves.

Charles VI fut également admirable dans la réfignation qu'il montra lors de la perte de fon feul héritier mâle. Ce n'est pas tout. Sa fille Marie-Thérèfe, époufe de François de Lorraine, héritière de fes États va-t-elle au moins procurer à fon père la joie de favoir qu'il a un petit-fils? Hélas non! Les trois premiers enfants de Marie-Thérèfe furent des filles. Dieu lui réfervait cette dernière épreuve pour achever de purifier fa vertu.

Cordara termine par une narration pathétique des derniers moments de l'empereur.

« Ce qui arrivera déformais, il eft facile de le conjecturer; nous ne pouvons rien attendre que de joyeux & d'heureux. Nous devons fouhaiter toute forte de profpérités à deux perfonnages : notre intérêt le commande, nos prières auprès de Dieu nous obtiendront cette faveur. Auffi longtemps que Marie-Thérèfe règnera à Vienne & Benoît [XIV] à Rome, tout eft en fûreté & certes nous ne pouvons être tout à fait malheureux. »

Au n° 750 de la *Bibliographie Tournaifienne*, M. Émile Defmazières mentionne l' « Oraifon funebre de très haut, très excellent, très puiffant, très pieux, très augufte Monarque Charles d'Autriche, fixième de ce nom, Empereur & Roy, Prononcée par Meffire Auguftin Liénart, profeffeur & licencié en théologie, chanoine régulier de l'abbaie de St-Nicolas des prets dit St-Mard, le jour des funérailles dudit Empereur dans l'églife des Pauvres-Claires. Tournay. Louis Varlé. 1741. 18 pages.

« Rec. Waucquier, tome 10, p. 106. »

L'érudit bibliographe a daigné nous écrire qu'il ne connaît cet ouvrage que par la mention qu'en fait le recueil du chanoine Waucquier. Plufieurs bibliophiles de Tournay, auxquels nous nous fommes adreffé, ne font point parvenus à découvrir ce livre; cette oraifon funèbre paraît introuvable.

DIX-HUITIÈME SIÈCLE

MARIE-ÉLISABETH

Sœur de Charles VI, Gouvernante-générale des Pays-Bas

† 1741



UNIQUE ORAISON FUNÈBRE De Très-Haute, Très-Noble, Très-Puiſſante, Très-Excellente, & Très-Chrétienne ARCHIDUCHESSE MADAME MARIE ÉLISABETH D'AUTRICHE, DEDIEE A L'ALTESSE SERENISSIME SA NIECE MADAME MARIE ANNE D'AUTRICHE, EPOUSE DE SON ALTESSE ROIALE LE PRINCE CHARLES DE LORRAINE, SŒUR DE LA REINE DE HONGRIE ET DE BOHEME, GOUVERNANTE GENERALE DES PAIS-BAS. Prononcée dans l'Égliſe Ducale du *Sablon* à Bruſſelles le 8. octobre 1741 par le Reverend Pere ANTOINE DE CHARLE-ROI, ſtationnaire de *Cauberg*, Paroiſſe de la Cour. — A LOUVAIN, *chez* JEAN VAN BUGGENHOUT, *Imprimeur de la Ville*. — Avec approbations. Ces approbations, datées reſpectivement de Bruxelles, 17, 18 & 26 octobre, ſont celles du cenſeur des livres Kerpen, Pléban de Sainte Gudule, de Limpens, & de l'ex-provincial des Capucins. — Petit in-folio, pages non chiffrées. Une épître dédicatoire de 6 pages à la gouvernante Marie-Anne.

L'oraifon funèbre occupe 21 pages. Avant de paffer dans les mains de Van Hulthem, notre exemplaire appartint à De Cano. Nous y voyons encore la vignette à fes armoiries, avec fa devife *Virtutis amore cano*. Ce fera lui fans doute qui aura fait ajouter deux grandes planches : l'une, faifant face au titre, le portrait de Marie-Élifabeth, par Pierre Bouttats, gravé à Anvers en 1725, l'autre, faifant face à l'épître dédicatoire, repréfentant Marie-Anne, portrait gravé à Anvers par le même artifte en 1731.

Nous choifirons le paragraphe fuivant de l'épître dédicatoire : « Séréniffime Princeffe qui fûtes Vous retrancher dans la fidélité de ces intrépides Hongrois, vos grâces infinies, qui fe répandaient avec douceur fur la perfonne archiducale de votre petit Neveu & qui fe relevaient avec force au difcours Roial de la Mère ne contribuèrent pas peu à toucher ces braves guerriers, le droit d'aîneffe forma-t-il l'inégalité dans les égaux, inégalité qui ne diminue rien : en votre incomparable aînée & Vous, Madame, Elle identifie tout, plaifir & déplaifir, fortune & infortune, avantage & défavantage. »

Le Père Antoine a demandé au livre de la *Sageffe*, chapitre IV, le texte de fon difcours funèbre : *Sa mémoire eft immortelle, parce qu'elle eft bien connue de Dieu & des hommes.*

Voici le début de l'exorde :

« O Mort! ô funefte mort! Qu'as-tu fait? Quelle princeffe nous as-tu ravie? O Immortalité! O jufte Immortalité! Que ne devez-vous pas refaire! Quelle Princeffe devez-vous nous conferver? Serait-elle morte, après avoir fait paraître l'humilité dans les grandeurs, la retenue dans les pompes, la tranquillité dans les inquiétudes, la modeftie dans la profpérité, l'aufférité dans les délices, la douceur dans la puiffance, la force dans la faibleffe? Serait-elle immortelle? Tous pleurent : la reine fur le

trône, les impératrices dans le palais, les archiducheffes fous le diadème, le noble dans fon hôtel, le prêtre dans fon fanctuaire, le religieux dans fon cloître, le pauvre dans fa cabane, le pupille dans fon abandonnement, la veuve dans fa misère, le malade dans fon lit, le captif dans fes fers; ô Mort! ô funefte Mort! Qu'as-tu fait? »

Plus loin :

« Ingrat MARRIMONT, vous pouviez bien être pour le plaifir des Rois, pour coûter tant de pleurs à notre Reine : l'inexorable Parque était-elle cachée fous vos délicieux parterres? Malgré fon intérieur mortellement bleffé, Bruxelles confervait la Princeffe toujours faine à l'extérieur; Elle n'en était fortie que pour que vous lui prolongeaffiez la vie, & Elle y trouve la mort. Que déformais on ne vous appelle plus MARRIMONT Maifon de Charmes; mais MONT-MARRI, Maifon de Larmes. »

Voici la divifion du difcours :

« En Archiducheffe gouvernée du Ciel, elle a rendu, par des vertus qui font encore de l'ineffacée connaiffance de Vienne, fa mémoire immortelle dans l'efprit de Dieu. I point. En Archiducheffe gouvernante en terre, elle a rendu, par des vertus qui feront toujours de l'ineffaçable reconnaiffance de Bruxelles, fa mémoire immortelle dans l'efprit des hommes. II point. »

Le premier point de l'oraifon funèbre renferme trois fubdivifions : chez la princeffe, la fageffe immortalife fa nobleffe & la nobleffe y immortalife fa fageffe; l'exemple y immortalife fa modeftie, & la modeftie y immortalife fon exemple; l'obéiffance y immortalife fa foi, & fa foi y immortalife fon obéiffance.

Paffons au fecond point. Chez Élifabeth, la paix immortalife fa juftice, & la juftice y immortalife fa paix; la dévotion immortalife fon règlement, & le règlement y immortalife fa dévotion; la bonté immortalife fa libéralité, & la libéralité y immortalife fa bonté.

« Ne me demandez pas, ſi les femmes ſont propres au gouvernement des États. Le ciel décida la queſtion; ſelon l'Écriture Debora rendait la juſtice ſous des palmiers. Le monarque à qui nous avions le bonheur d'obéir, & que tout l'univers admira, admirait lui-même en Éliſabeth ſa ſœur un eſprit ſupérieur, vaſte, pénétrant, ſolide, bienfaiſant, & dans ſon eſprit une inflexible fermeté, qu'aucune puiſſance ne pouvait ébranler, une invincible intégrité qu'aucune paſſion ne pourrait corrompre, une gloire pure qu'aucune révolution ne pourrait obſcurcir. »

Recueillons encore quelques renſeignements utiles.

« *Juſtice & paix* dans l'empire ſcolaire. Fameuſes études de Louvain, ſe pourrait-il que je vous oubliaſſe? De cette univerſité qui donne des premiers miniſtres à tous les États, des ſublimes docteurs à toutes les ſciences, d'équitables juges à tous les tribunaux, de ſavants avocats à toutes les cauſes, d'habiles médecins à toutes les maladies, ne ſoutient-elle pas les priviléges? De cette univerſité, où la Religion trouve ſa pureté, la vérité ſes conquêtes, l'art ſes honneurs, le chriſtianiſme ſes couronnes, n'honora-t-elle pas les docteurs? N'en fit-elle pas des Évêques?... *Juſtice & paix* dans le particulier. D'un doyen populaire le ſang répandu à ſes pieds, groſſi d'accents plaintifs, blanchi d'amères larmes, elle efface la tache (1); elle ſut ſi bien guérir une ſi profonde plaie, qu'à la vue du remède, perſonne ne pût plus ſe plaindre. »

---

(1) En 1727, les enfants d'Anneeſſens avaient recouru à la clémence de l'archiducheſſe. Le Conſeil de Brabant & le Conſeil-Privé, conſultés, avaient conclu au rejet de cette demande. Nous ne trouvons toutefois ni dans les *Documents inédits concernant les troubles de la Belgique ſous le règne de Charles VI*, publiés par M. Gachard, en 1838, ni dans le *Procès d'Anneeſſens*, édité en 1862 par M. Galesloot, un document officiel à ce propos.

« Le feu prend au palais [dans la nuit du 3 février 1731]...... O violence! les peuples fondant en larmes, se plaignent avec des cris de lamentation, qu'on les empêche de sauver la Gouvernante & le Gouvernement. O violence encore un coup! toutes les richesses de la cour & des courtisans sont jetées au jouet des vents dans un triste monceau de pierres & de cendres. Quel malheur! quel désastre! quelle désolation! l'incendie s'irrite: n'attendez pas cependant que j'excite votre pitié par le touchant spectacle de la plus vertueuse princesse réduite à être transportée : je la laisserai un peu respirer à l'hôtel de Son Excellence le Grand Écuyer [le prince de Rubempré], & vous vous verrez plus obligés d'admirer sa vertu que de plaindre son sort. »

S. Jean Népomucène, martyr du secret de la confession le 16 mai 1383, fut canonisé par Benoît XIII en 1729. L. P. Antoine fait allusion au culte de ce saint qui devint alors populaire en Belgique. « Nombre prodigieux d'autels érigés dans toutes nos provinces à la gloire de S. Jean Népomucène, durez jusqu'à la fin des siècles & soyez d'éternels monuments des obligations que nous avons à Son Altesse Sérénissime. »

Le prédicateur dit dans sa péroraison : « Étouffons la douleur de l'avoir perdue depuis six semaines par le bonheur de l'avoir possédée seize ans. »

La Bibliothèque royale, fection des manufcrits, n° 16439, poffède un recueil auquel Van Hulthem a donné le titre fuivant écrit de fa main fur le feuillet de garde :

« Recueil de difcours funèbres, prononcés en 1741, à l'occafion de la mort de l'Empereur Charles VI, Souverain des Pays-Bas, à Bruxelles, Anvers, Louvain, Malines, Ypres, Bruges & Rome, de fa mère, de fon époufe, de fa fœur Marie-Élifabeth, Gouvernante des Pays-Bas & d'une autre fœur Marie-Antoinette, raffemblés par les foins de M. Henri Vanden Block, chapelain de Ste Gudule à Bruxelles, avec des portraits. »

Le célèbre bibliophile a ajouté fous fa vignette connue la date : *Brux.* 20 *martii* 1823.

On trouve dans ce recueil les difcours prononcés par Doutart, De Laet, De Jeneffe, Foppens, Plumyoen, Cleemput, van Sufteren, Houwé, Cordara, Breffand.

Chofe affez bizarre, Vanden Block qui poffède l'oraifon funèbre de Cordara imprimée à Rome, a tranfcrit intégralement, y compris le nom du typographe, les deux difcours publiés à Ypres. Comment ne réuffit-il point à fe procurer ceux-ci ? Nous l'ignorons.

Foppens, le favant polygraphe, archidiacre du chapitre, prononça à Malines l'oraifon funèbre de Charles VI ; nous ne favons pour quel motif l'orateur ne livra point à l'impreffion le difcours qu'il compofa à la louange de Marie-Élifabeth. Henri Vanden Block en fit une excellente copie ; l'autographe ne fe trouve pas aux archives de l'archevêché de Malines. Nous donnons ici le texte entier de cette oraifon funèbre inédite.

ORATIO FUNEBRIS SERENISSIMAE MARIAE ELISABETHAE ARCHIDUCISSAE AUSTRIAE AC BELGII GUBERNATRICIS PRO FRATRE SUO AUGUSTISSIMO IMPERATORE CAROLO VI. AUTHOR HUJUS ORATIONIS EST R. A. D^us^ JOANNES FRANCISCUS FOPPENS, CANONICUS ET ARCHIDIACONUS METROPOLITANAE ECCLESIAE MECHLINIENSIS. NUNQUAM FUIT TYPIS EDITA.

Amabiles & decori in vita ſua, in morte quoque non ſunt diviſi. 2 Reg. I & 23.

Sic olim David de Saule & Jonatha, ſic de Petro & Paulo glorioſis terrae principibus pronuntiat Eccleſia, ſic nos hodie in funere Mariae Eliſabeth ejuſque fratris Caroli VI. Quomodo in vita dilexerunt ſe, ita & in morte non ſunt ſeparati. Hoc quidem liberaliter de glorioſis principibus terrae Petro & Paulo jam olim enuntiatum fuit. Sed & nunc pari ſenſu repetenda in funere Auguſtiſſimorum Principum Caroli VI glorioſiſſimae memoriae Caeſaris, Ejuſque ſororis Mariae Eliſabethae Auſtriacae, Belgii gubernatricis clementiſſimae. Utriuſque obitum una mecum identidem deplorate, N : N : auditores honoratiſſimi.

Profuſas in morte Caeſaris optimi & maximi lacrymas nondum exſiccavimus, atratas & lugubres veſtes non depoſuimus, obducta necdum accepti vulneris cicatrix; & ecce luctus luctibus, lacrymis lacrymae, fata fatis, aerumnis aerumnae, ſingultus ſingultibus, nullo quaſi intervallo, nulla viciſſitudine mediante, ubertim ſuccedunt. Solet inter nubila lucere phoebus; poſt tenebras lucem ſperamus, laeta ſolent triſtibus ſuccedere, aſt nunc afflictis additur afflictio.

Doloris amaritudinem in morte patris ſui (: teſtante Scriptura :) expreſſerunt olim hiſce verbis filiae Salphaad : *Pater*

nofter mortuus eft. Idem nos una voce exclamavimus, dum nuper Carolo VI Caefari optimo, patri patriae, Europae Athlanti jufta perfolvimus. Quid nos de ereptâ forore ejus chariffima eloquemur? Quibus verbis jacturam publicam exprimemus? Dicamus fimpliciter fed confidenter : *mater noftra mortua eft* : Enimvero patris ac matris nomine nihil dulcius, fed patris ac matris morte nihil acerbius.

Complevit eheu! *dies fuos*, nec fuos tantum, fed & felices Belgii noftri dies complevit Maria Elifabetha Archidux Auftriae fereniffima, Hungariae ac Bohemiae princeps regia, Caefarum filia ac neptis, Caefarum foror, Reginae noftrae amita, reginae foror, totius auguftae domus Auftriacae fenior & quafi *mater*, imo & *mater* ac protectrix noftra vere benegniffima, extincta eft pupilla oculi noftri : receffit gaudium cordis noftri : Belgii Auftriaci gloria atque felicitas: Auguftiffimi fratris Caroli VI viva imago, cujus praefentia pacis olivam nobis per plura annorum luftra confervarat, & Deo propitiante, diutius confervaffet.

Unum videbatur Belgicae afflictae folatium, quod pro fratre fupereffet foror, quod uno avulfo non deficeret altera; fed eheu! Vix decem menfes praeteriere, cum ex hoc novo & immaturato fato fpes omnes noftrae conciderunt. Supremus arbiter & hanc nobis eripuit in quo noftram fiduciam conftitueramus.

Periit modo virtutum domicilium, pietatis facrarium, Ecclefiae columen, templorum honor, altarium decor, inclytae mentis candor, cana prudentia, prudens auctoritas, matura honeftas, honefta integritas, integerrima gravitas, gravis modeftia, modefta & in principe auguftiffima fumme admiranda humilitas; periit communis omnium mater, pauperum thefaurus, afflictorum portus & folatium, tutum tranquillitatis ac pacis praefidium; vecors, vefanus, ferreus fit oportet, qui publiae noftrae jacturae non condoleat, qui belgicae calamitati non collacrymetur.

Vos igitur, Auditores Venerandi, qui nuper in obitu Fratris exoptaſtis conſervationem ſororis, nunc decus in obitu ſororis lugete fratrum. Quos amor conjunxit, mors ad tantillum ſeparavit: ut denuo jungat concordes in perenni felicitate: itaque quomodo in vita dilexerunt ſe, ita in morte non ſunt ſeparati.

Dum ſuſceptos ab imperatore *Carolo* & ab inclyta ejus ſorore Maria Eliſabetha favores beneficiaque Belgium univerſum grata mente reſolvit, dum ſacris eorum manibus per univerſas noſtrates parentatur Eccleſias, nullusne erit qui, pro more recepto, Mariae Eliſabethae encomia e pulpito declamabit? Hanc patiemur illius obliterari memoriam?

Verum enim vero, caeteris ſilentibus, quid primum in hoc congreſſu graviſſimo eloquemur? Si jacturam amiſſae Principis oculis veſtris objicere oporteat, vox faucibus haeret. Si laudes virtuteſque enarrandae ſint, inopem me copia reddit. Interim ſi pro ſubjectae materiae gravitate omnia dicere fas non eſt, ſilere tamen omnino nefas eſt. Veſtram proinde in ſupplementum imploro benevolentiam D. D. Auditores, ut me oratorem veſtrum, nulla prorſus facundia praeditum, ad vos accedere patiamini, non exquiſitis ornati ſermonis elegantiis, ſed deprompta devotiſſimi affectus teneritudine & pietatis obſequio, totum debitae noſtrae gratitudinis ſtudium in funeris officium reverenter congerere ſatagam, ſi modo ſingulari aurium ac mentium favore, quo paucis abhinc menſibus ex hoc loco dicentem audire placuit, nunc quoque excipiatis.

Ducenti & plus quam ſexaginta anni jam tranſierunt a quibus ſupremum Belgicarum provinciarum dominium a Domo Burgundica ad ſtirpem Auſtriacam pervenit; dum Maria Caroli pugnacis filia & haeres, Maximilianum Auſtriae archiducem ſibi maritum delegit. Vix ulli tamen (: ſi optimos Principes noſtros Albertum & Iſabellam Claram Eugeniam exceperis :) ſedem in Belgio fixere. Caeteri tot aliis regnis atque dominiis ditati &

occupati, earumdem provinciarum regimem vicariis feu gubernatoribus commifere.

Hos inter plurimi caefareo ac regio ftemmate prognati, tres etiam cardinalitiâ purpurâ infignes claruere, fed & in hac ferie quinque Gubernatrices enumerantur, &, quod notatu dignisfimum, omnes auftriaco fanguine progenitae : quae in fuo regimine non modo reliquorum prudentiam, religionem, pietatem, benegnitatemque adaequarunt, verum etiam populis applaudentibus, fuperarunt :

1ª Ex his Margareta Auftriaca, Maximiliani Caefaris filia, Caroli V. amita, Sabaudiae ducis vidua, in hac urbe Mechlinienfi fato functa.

2ª Maria, Hungariae regina, Caroli V. foror, quae & Mechliniae habitavit.

3ª Margareta, Duciffa Parmenfis, Caroli V, proles, pro fratre Philippo II Belgii hujus (: turbatiffimis licet temporibus :) provida gubernatrix.

4ª Ifabella Clara Eugenia, regis Philippi II filia, Alberti auftriaci uxor chariffimi. poft cujus deceffum, pro Philippo IV. nepote, Belgas annos duodecim gubernare perrexit.

5ª Denique Maria Elifabetha, Archidux Auftriae, Caroli VI. Caefaris foror amantiffima, ejufque nomine Belgarum gubernatrix, vixit hic in folatrim omnium annos XV, menfes X, dies XVII. Haec patriae noftrum velut novum fidus effulferat : quam nunc Eheu! fummo omnium moerore defunctam lugemus.

Haec caeterarum gubernatricum prudentiam, affabilitatem, fanctimoniam, fapientiam, clementiam velut in compendio posfedit, felicitatemque regiminis fuperavit.

Nulla profecto dicendi tanta vis, nulla facundiae quae principis noftrae virtutes pro merito valent enarrare, juftitia, prudentia, temperantia, fortitudo inter fe certarunt, utra in ea

vinceret, ſed ſuper omnia vicit amor in Deum & proximum. Vicit eximia in Deum, Deiparam Virginem & ſanctos omnes pietas atque inenarrabilis devotio. Haec ejus merita velut totidem ad obtinendam beatam immortalitatem praeludia, dum pro modulo meo celebranda totique poſteritati commendanda ſuſcipio, ab ejus natalibus ſumendum duxi exordium.

Nata erat in aula Caeſarea Lintzii, Auſtriae ſuperioris oppido non ignobili, feſto S. Luciae virginis, ſeu die 13 decembris anno 1680 iis parentibus, qui eximiae ſanctitatis famam apud omnes reliquere. Pater Leopoldus I. imperator, princeps ſecundum Cor Dei, omnino candidus, innocentia vitae angelicus, timore Domini circumfuſus, (: anno hujus ſaeculi V^to^ defunctus :). Mater Eleonora Magdalena, Philippi Gulielmi Electoris Palatini filia, tertia Leopoldi conjux, mulier fortis, matrona in omni virtutem genere exemplaris, piis operibus mortua anno hujus ſaeculi 20.

Dum e ſacro Baptiſmatis fonte renaſceretur, praeter ſanctiſſimum Mariae nomen, quod ex antiquâ domûs Auſtriacae in Deiparam Virginem devotione filiabus Caeſaris commune eſt, inditum quoque illi nomen Eliſabethae vere magnum, quod plures reginae ſanctitate eximiae olim geſtarunt, ut in hiſce tutelaribus haberet Maria Eliſabetha, archidux noſtra, quod imitaretur : nempe in *S. Eliſabetha hungarica*, Ludovici lantgravii Thuringiae vidua, ſingularem pauperum & infirmorum curam : in *S. Eliſabetha Luſitanica*, ſtudium decoris Dei ac Xenodochiorum; in *S. Eliſabetha* ſive *Iſabella francica*. S. Ludovici regis ſorore, eximiam pietatis ac virginitatis obſervantiam.

Puerilia oblectamenta, mundique illecebras reſpuens, e tenella juventute *manum miſit ad fortia*, pietate ſic operam dabat, ut omnes in puella principe adultam virtutem admirarentur. Creſcente vero aetate, litterarum ſtudiis incubuit : quis tam excelſam indolem in faemineo ſexu non admiretur?

Praeter fermonis italici (: qui aulae viennenfis lingua dicitur:) latini quoque elegantiam ita delibavit, ut cum viris eruditiffimis colloqueretur, multaque fubinde in Latii idiomate minus promptos confunderet.

Poftmodum etiam ut fefe moribus noftratibus magis accommodaret, belgicae gallicaeque linguarum peritiam fibi comparavit; eruditione vulgari haud contenta, philofophiam quoque addidicit, cujus placita in publico auditorio coram auguftiffima Caefaris familia doctiffime propugnavit.

Annum aetatis vigefimum nondum attigerat, cum optimus parens Leopoldus Caefar eam fibi ab intimis fanctioribufque confiliis adeffe voluit. Illa erat quae velut amanuenfis fecreta parentis fui folia penetrabat; illa erat, quae fummi momenti negotia ad reges, principefque praefcribebat. Digna proinde quae per utrumque fratrem Caefarem Jofephum & Carolum ad gubernaculum comitatus Tyrolenfis adhiberetur.

Sanctae Matris Eleonorae Magdalenae exemplo, cujus pietatem cum ipfo lacte imbiberat, nihil ad ornatum adhibebat, quod vanitatis fpeciem prae fe ferret. Integras quoque horas, praeter folitum plurium miffarum penfum, aut orationi aut meditationi incumbere folita. Euchariftico cibo ita frequenter reficiebatur, ut veluti quotidiano pane uteretur; dum ad aegros deferretur, ad comitatum advolabat, ita ut aulicos aeque ac plebeios exemplo fuo ad hanc raperet devotionem.

Miraculofas Deiparae icones, aliaque templa facris tutelaribus dicata, fola matre comitante, etiam nudipes, ipfa etiam nocte, ipfa hyeme folita invifere. Statas quotannis proceffiones, contempta faepius teneritudine, comitabatur femper : nec folis aeftuantis ardores verita, quia major ignis erat qui intus ardebat; nec imbrium inundantiam, quia aquae multae non poterant extinguere charitatem; verbo dicam, idem erat pietatis affectus, qui domui Auftriacae innatus eft, ejufque haereditas ac gloria fempiterna.

Verum quid opus eſt rebus alibi geſtis, remotioribuſque diutius immorari? Quae non vidimus ipſi, vix ea noſtra puto. In rebus factiſque domeſticis, & quae ſub oculis noſtris contigere, laudum meſſis eſt abundantior.

Anni ſunt omnino ſedecim, ex quo Auguſtiſſimus Imperator Carolus VI. Belgicae noſtrae per bellae continuo quaſi exantlatatae, paterno affectu quaſi proſpiciens, Mariam Eliſabetham Archiducem praefecit, ſororem non ſanguine tantum, ſed & virtutibus ſibi conjunctiſſimam & ſimillimam.

Et ſane nullum charius ſui erga nos amoris pignus tranſmittere poterat. Addebat Caeſar optimus binas hujus ſui propoſiti rationes. Primam quidem, quod perſpecto ſibi Belgarum genio, qui manſuetudine potius quam ſeveritate gubernari ſolent, nulla reperiri poſſet gubernatrix accommodatior.

Alteram vero ſubjunxit, ſe probe cognoviſſe, quam frequens & grata hodiedum in Belgio ſuperſit memoria illuſtriſſimae Principis noſtrae Iſabellae Clarae Eugeniae, ex eodem Auſtriaco ſanguine prognatae, tametſi jam a ſaeculo nobis ereptae; ideoque ſe velle teſtatus eſt, dare nobis in ſorore Maria Eliſabetha proamitam ſuam redivivam, quae Belgas ſuos amaret ut ſubditos, gubernaret ut mater. Neque Caeſarem, neque Belgas ſpes praeconcepta fefellit.

Vidiſtis Belgae & admirati eſtis, quantâ cum majeſtate ab annis XVI. Belgium introierit. Experti eſtis quanta comitate mox omnium animos ſibi conciliaverit: repetiiſtis identidem: *ſuperat praeſentia famam.*

Quis eam acceſſit umquam, qui ab alloquio contentus non rediit? Quis umquam duriora verba inaudiit? Quem hominum torvo vultu reſpexit? Eadem ſemper in fronte ſerenitas, in vultu majeſtas, in oculis gratia, in ſermone ſuavitas offendebatur; numquam triſtis, quam ubi quid negare oportebat, numquam laetior quam cum benefacere poterat.

Memoria pollebat ad ſtuporem felici, prudentia ſagaci, judício ſubacto & ſupra ſexum maturo; libellos ſupplices qualeſcumque per ſeipſam relegebat, examinabat, ponderabat: ut aequa juſtitiae lance dignioribus praemia, reliquis jus ſum tribueret.

Dum mortis ſententiam contra reos ſignando manus ſuae firmare neceſſe erat, Deus bone! quantus in vultu optimi principis dolor! quanta e corde ſuſpiria! quantus in manu ejus tremor! quae non mortem ſed emendationem facinoroſorum hominum ardenter optabat.

Quid dicam, quod ubi belli ſtrepitus Italiam, Germaniamque a ſeptennio pervaſiſſet, ejus ſatagente prudentia, pacis oliva in Belgio ſolo refulſerit.

Si ſcriptararum ſacrarum exemplo rem firmare conveniat, videre videor *Debboram* iſtam, quae olim populum Iſrael tanta cum ſapientia gubernavit, in archiduce noſtra redivivam, *Debboram*, inquam, cujus nomen *apem argumentoſam* vel *eloquentem* deſignat. Addam inſuper inventam in hac archiduce *mulierem fortem*: cujus *procul & de ultimis finibus pretium ejus*: cum vate regio concludam: *gloria & divitiae in domo ejus, juſtitia ejus manet in ſaeculum ſaeculi.*

Eccleſiarum antiſtites, Abbatiarum moderatores, Conciliorum praeſides, juſtitiae adminiſtros, beneficiorum, dignitatum, aliorumque munium poſſeſſores, digniſſimos ſemper, probatiſſimosque delegit, univerſos Belgas in teſtimonium appello.

Prima Religionis Orthodoxae conſervandae, & lupos rapaces a ſacro ſupremi Paſtoris ovili arcendi cura illi fuit. Cardinali Archiepiſcopo Mechlinienſi, caeteriſque Belgii Epiſcopis, Academiae Lovanienſi, manum praebuit adjutricem, ut factioſos homines e partibus noſtris catholicis ejicerent, qui velut angues in herba latentes, pernicioſa Janſenii, Queſnellique dogmata, Vaticano fulmine toties contrita, diſſeminabant.

At vere Archiducem noſtram *Catholicae fidei protectricem*

nuncupare lìcet, quae monſtruoſam haereſeos hydriam contrivit, eamque a finibus belgicis eliminavit, videre videor *Juditham* alteram, armatam *ſcuto fidei*, indutam *loricâ juſtitiae*, protectam *galea ſalutis*, geſtantem *gladium ſpiritus*, *quod eſt verbum Dei*, eaque armatura diri *Holofernis* caput amputantem.

Et haec quidem ad juſtitiam prudentiamque ejus pertinent. Ordinis ratio exigit, ut de eximia ejus & devotione & incomparabili erga pauperes miſericordia diſſeramus. Pauca equidem ex innumeris pietatis operibus delibabo. Ea quae facta ſunt in abſcondito, ſoli divinae remunerationi relicta ſunto. Verum ſi ſingula, quae vulgo nota ſunt, recenſenda forent, & dies oratorem, & patientia auditorem, & rèrum copia ſcribentem, deficerent.

Quod a Progenitoribus in aulâ Viennenſi didicerat, quod ipſamet illic exercuerat, quod in Belgio a ſereniſſima Hiſpaniarum infante Iſabella, prototypo ſuo, practitatum intellexerat, id omne pietatis genus non ſolum imitata, ſed & ſupergreſſa fuit Maria Eliſabetha.

Venerabili ſacramento miraculoſo, quod a judaeis violatum, ſanguine rubuit, quodque Bruxellis a tribus ſemi ſeculis in aede primaria adoratur & glorificatur, non modo ſummos honores pro avita Auſtriacorum principum pietate exhibuit, ſed & quotannis ſolemni ſupplicationi, qui eidem venerabili ſacramento per urbem religioſiſſime, incredibili hominum concurſu, defertur, manu taedam ferens, interfuit.

Duos ſolummodo poſtremos vitae annos excipite, quibus cum non poſſet quod vellet exequi, ſaltem infra octavam in S. Gudilae Baſilica divinis officiis preſens, deſiderato ergo latentem ſub ſpeciebus Chriſtum latriae cultui ſatisfecit.

Viſitare templa ac monaſteria, in quibus Deiparae Virginis vel ſanctorum tutelarium ſolemnitates agebantur, familiare ac

fere quotidianum erat ejus exercitium. Sed imprimis excelluit cultus & amor ergo ſacras divae Virginis aedes in Belgio noſtro conſtitutas, ejuſque miraculis coruſcantes.

Exemplo priſcorum Principum Alberti & Iſabellae Aſpricollenſem thaumaturgam ab annis non ita multis [1738] ſpeciali devotione viſitavit, ejuſque tholis donum ponderoſae argenteae lampadis appendit. Eamdem thaumaturgam Hallenſem quotannis ſaepius, Lakenſem vero juxta Bruxellas ſingulis etiam menſibus frequenter pia veneratione ſalutabat, ſolita etiam pedes ſtationes obire qua itur ad Lakam parthеniam.

Brevitatis cauſa caetera pietatis monimenta praetereo, taceo, quae ex innata devotione obtulit anathemata; multa quippe ex iis ſoli Deo, qui cor intuetur, ſunt cognita.

Sacrarum Litterarum non ignara, ex iiſdem didicerat *Beatum* fore *qui intelligit ſuper egenum & pauperem*, quia *in die mala liberabit eum Dominus.* Hinc *manum ſuam aperuit inopi & palmas ſuas extendit ad pauperem & panem otioſa non comedit. Diſperſit, dedit pauperibus & juſtitia ejus manet in ſaeculum ſaeculi.*

Etſi ad omnium virtutum genera fertilis & proclivis erat, tamen ea quae charitatis erant propenſius exhibebat. Pauperum, infirmorum, languentium, viduarum, orphanorum vera & pia mater, quoad vixit, fuit. Ad profuſionem miſericors & liberalis, ſibi met ipſi parciſſima. Qui eam adibat, ſine ſolamine non abibat. Eleemoſynas expoſcenti nihil negare auſa nec ſolita, dum omnia dabat, dolebat ac ſi non ſatis dediſſet.

In horas eſſet protahenda oratio, ſi quotidiana ejus liberalitas foret vel compendio exponenda. Tacente me, non tacebunt quibus largas contulit dotes, vel pro religioſo ſtatu ſuſcipiendo, vel pro matrimonio honeſte contrahendo, vel pro ſedula inſtitutione, ſaepius etiam ut ab haereſi ad fidem catholicam allicerentur, aut ne ad parentes acatholicos paupertatis praetextu dilaberentur.

Deplorent pauperes & orphani *Tabitham* alteram feu *Dorcam* feminam joppenfem *plenam operibus bonis & eleemofynis quas faciebat. Circumftent illam omnes viduae, flentes & oftendentes tunicas & veftes quas faciebat illis Dorcas* altera; omnia paucis dicam fi cum Ecclefiaftico dixero : *Ideo ftabilita funt bona illius in Domino, & eleemofynas illius enarrabit omnis Ecclefia Sanctorum.*

Audiftis modo, Auditores ornatiffimi, encomium pietatis & mifericordiae. Unum fupereft ut de fortitudine fereniffimae Archiducis noftrae, ejufque in adverfis conftantia pauca dicamus, tria potiffimum, notatu digna occurerunt quibus hae virtutes in ea enituere.

Ac primum quidem, dum a decennio pulcherrimum iftud Bruxellenfe palatium, principum noftrorum fedes, Belgii ocellus, fortuito igne conflagravit (1). Deus bone! in quo tunc vitae fuae difcrimine verfabatur! Iam nunc flammae totam fere aulam pervaferant, jamjam cubile ejus vi ignis devorandum erat; ipfa in adverfis conftantiffima, non ad fugam, fed ad facellum domefticum fe convertit, divinum in tantis periculis fibi fuifque imploratura auxilium, neque a fundendis precibus deftitit, nifi cum ejus receffus nullam ultra moram patiebatur. Inter haec ficcis oculis pro lamentatione in haec verba prorupit : *Domino placuit : fit nomen ejus benedictum.*

Nec minor erat ejus conftantia dum luctuofiffimus fratris unici dilecti Caroli VI. Caefaris obitus illi denuntiandus erat. Quaerebantur ambages & morae, ut fatale nuntium panderetur : fciebant omnes quanta effet illius ergo fratrem obfervantia, quanta dilectio; quid igitur? Communem hanc univerfi orbis, fed & fuam praecipue jacturam tulit patientiffime. Dolorem

(1) 3 février 1731.

tamen interno corde preffit, quamvis lacrymas vix expreffit. Quod *mirabile erat in oculis noftris, iftud a Domino factum* pronuntiavit. *Altitudinem fapientiae Dei, incomprehenfibilia judicia & inveftigabiles vias ejus* prona adoravit.

Inter haec a morte fratris amantiffimi ingentia damna, quae domus Auftriaca patiebatur jam fentiens, aliaque majora praefagiens, coepit paulatim magis magifque languefcere. Tunc ferio cogitavit *dies antiquos & annos aeternos in mente* habuit.

Praefentiffimum mortis periculum a paucis menfibus vix evaferat, Deo nobis propitiante, & docta medicorum manu obftetricante, animi relaxandi gratia receflerat ad Caftrum Mariae Montanum in Hannonia, domum regiam, quam in deliciis habuit ac reftaurari curavit: fed heu! Domum mortis invenit. Hic commorantem inveteratae infirmitates eam denuo invaferunt ac tandem dejecerunt.

Recogitate, quaefo, qua nova animi conftantia, quam placido vultu inftantis mortis nuntia fufceperit. Tota aula lugente ipfa intrepida & inconcuffa, cum Apoftolo *mortem in lucro pofuit.* Neque mirum, quia mori ante mortem faepius cogitarat. Inter haec nihil prius, nihil antiquius habuit, quam animam omologefi expiare, & ex mortis ergaftulo egreffuram facratiffimi Corporis Chrifti pabulo refici ac recreari, facroque oleo confortari. Qualis vita, finis ita. Per pientiffima repetitaque fuspiria ad Chriftum Jefum fponfum fuum, fanctiffimamque ejus matrem Mariam, femetipfam ad fupremam cum morte luctam ultro praeparabat.

Laethalis illi dies fuit 26ª augufti [1741], hora noctis quafi duodecima, quando princeps optima, multiplicatis infirmitatibus exhaufta, certe quidem expiata, inter totius aulae adftantis preces & lacrymas, inculpatam animam fuo reddidit creatori, annos nata LX, menfes VIII, dies XIII, non annis, fed meritis cumulata, e mundo avulfa, quia caelo matura.

Teftamenti tabulis fanxiverat, corpus fuum Viennam Auftriae ad fepulcrum Caefareae familiae tranfvehendum; quod interea Bruxellis in aede primaria fub ara venerabilis Sacramenti depofitum jacet. Cor autem transferri defiderabat itidem. Verum translatum non eft : neque (: ut confidimus :) transferretur. In Belgio quiefcit : atque in pace hic quiefcat, oportet, quippe *ubi thefaurus ejus ubi & cor.*

Porro juxta monitum ecclefiaftici : *Pofuit thefaurum fuum in praeceptis altiffimi :* thefaurum virtutum atque bonorum operum, thefaurum multiplicium eleemofynarum, *facculos qui non veterafcunt, thefaurum non deficientem in caelis,* & paucis omnia dicam : *timor Domini ipfe erat thefaurus ejus.*

Amififtis, Belgae, archiducem auguftiffimam, matrem optimam, protectricem potentiffimam, quae nec fimilem vifa eft, nec habere fequentem. Amififtis Mariam Elifabetham Auftriacam, cujus amoris erga vos ac benevolentia fingularis tot habetis argumenta, ut quo funt innumerabiliora, eo uberioribus lacrymis ipfa vobis deflenda effe videatur.

Epicedium quidem orationemve funebrem beatae ejus memoriae hactenus dicere fategi, fed erro. Epitinion potius gratulationemve pro felici in beatam immortalitatem ingreffu infcribi oportebat. Sancte vixit, fancte obiit. Immarcefcibilem juftitiae coronam jam promeruit, folum nobis (: heu miferis!) fui defiderium reliquit. Quid fupereft nifi tantae principi ac heroi perenne in Belgio maufolaeum erigatur? Nec juvat erigi marmoreum, metallinum aut aliud quodcunque lapideum. Erigendum aliud e cordibus noftris, omni aere perennius, in quo gratiffima tot beneficiorum memoria infculpatur, atque a patribus in filios ac nepotes transfundatur; fallor fi non ipfi vos potius jam nunc illius apud Divinam Majeftatem patrocinio indigeamus; quam ipfa precibus aut fuffragijs noftris indigeat. Sed quid dicemus? Adeo abftrufa funt omnipotentis Dei judicia,

ut etiam *in angelis suis reperiat pravitatem, ut & ipsae stellae non sint mundae in conspectu Altissimi,* vixque eveniat, quin de mundano pulvere religiosissima corda sordescant.

Ideo si quid fortasse terrenae scoriae preciosae animae adhaereat, promptas defunctae principi per preces & sacrifia nostra feramus inferias, ut quidquid coelesti gloriae aditum remoratur, id prius misericordiarum Pater abstergat quantocius indulgendo.

Summe Deus regnorum omnium & Christiani maxime protector imperii, relictam ab Augustissimo Caesare Carolo VI. familiam propitius respice. MARIAM THERESIAM Archiducem Austriae, Hungariae & Bohemiae Reginam, Belgii nostri principem suavissimam atque clementissimam, una cum inclyto conjuge FRANCISCO Etruriae ac Lotharingiae Duce, & cum prole regia JOSEPHO BENEDICTO archiduce, continua protectione custodi. Sit nobis afflictis & miseris unum in eorum incolumitate solatium. Hinc reipublicae salus, religionis splendor, Europae tranquillitas, bonorumque omnium spes pendet ac desiderium.

Quis non exoptasset post publicam Europae jacturam, reginam innocentissimam, orbis delicium, caeterorum principum amore ac benevolentia dignissimam, diuturna tranquillitate fruituram? Quis non credidisset paterna haereditate, jure naturae & sanguinis debita, eam nec spoliandam, nec justa possessione turbandam? Ast omnia nunc fiunt fieri quae posse negabam.

Inimicus homo atrocia bella, diraque dissentionis zizania superseminavit, ab amicis derelicta, ab ipsis consanguineis invasa, ab inimicis supra omnem injuriae modum oppressa : non aliam sibi fiduciam retinet, misi in te solo Deo vivo & vero. Tu igitur qui neminem in te sperantem nimium affligi permittis, vindica causam ejus justam; hostium ejus deprime feritatem. *Da ei pacem in diebus suis, quia non est alius qui pugnet pro ea, nisi tu Deus noster.*

DIX-HUITIÈME SIÈCLE

ÉLISABETH

Impératrice, Douairière de Charles VI

† 1751



ORATIO FUNEBRIS IN LAUDEM ELISABETHAE CHRISTINAE BRUNSVICENSIS AUGUSTISSIMAE ROMANORUM IMPERATRICIS Germaniae, Hifpaniarum, Hungariae, Bohemiae, Dalmatiae, Croatiae, Sclavoniae, etc., etc. REGINAE DICTA In folemnibus ejus exfequiis CORAM SERENISSIMO AC REGIO PRINCIPE LOTHARINGIAE AC BARRI DUCE BELGII AUSTRIACI SUPREMO GUBERNATORE CAROLO ALEXANDRO PER R. P. JACOBUM DE LAET SOCIETATIS JESU. Bruxellis in Ecclefia Sanctae Gudulae XII. Martii 1751. — Bruxellis, Typis GEORGII FRICKX, Typographi Caefareae ac Regiae Suae Majeftatis. — Petit in-folio, 8 pages chiffrées, fans le titre.

ORAISON FUNÈBRE DE SA MAJESTÉ L'IMPERATRICE MERE ELISABETH CHRISTINE, née Ducheffe de Brunfwic-Wolffenbuttel, etc. Compofée & prononcée en latin, *Par le R. P.* JACQUES DE LAET *de la Compagnie de* JESUS, Et traduite du Latin en François, par le R. P. JEAN BERTHOLET, de la même Compagnie. — A BRUXELLES, Chez GEORGE FRICX,

Imprimeur de Sa Majeſté Imperiale & Roïale. 1751. — In-4°, 28 pages, y compris le titre. Avec approbation du chanoine Kerpen, Cenſeur des livres.

De Laet a trouvé dans la deuxième épître de S. Paul à Timothée le texte de ſon oraiſon funèbre : *J'ai gardé la foi. Reſte la couronne de juſtice qui m'eſt réſervée.*

Dans l'exorde, l'orateur rappelle les titres que la veuve de Charles VI avait à l'affection des Belges. Il paſſera ſous ſilence l'illuſtration de ſa naiſſance pour ne s'arrêter qu'à deux conſidérations qui forment ainſi la diviſion de ſon diſcours. I. Éliſabeth-Chriſtine garda toujours inviolable la foi qu'elle avait reçue d'En haut. II. Cette foi, fécondée par la charité & les bonnes œuvres, lui aura mérité une récompenſe éternelle.

I. Qu'elle eſt admirable la lumière de la foi Catholique! Éliſabeth-Chriſtine, qui avait ſucé avec le lait les doctrines luthériennes, en fit l'expérience. Elle fut élevée à la cour de ſon aïeul, qui profeſſait le catholiciſme. Sans contrainte aucune & quand ſa raiſon eut acquis ſon développement, elle embraſſa la vérité par ſuite de ce raiſonnement : *Les catholiques romains aſſurent que l'on ne peut arriver à l'éternelle béatitude que dans leur religion & leur foi ſeule ; les luthériens avouent que l'on peut ſe ſauver dans leur foi & dans celle des catholiques. Pourquoi donc n'accepterais-je point ce qui me paraît le plus aſſuré & le plus certain?*

Elle montra beaucoup d'intrépidité quand âgée de dix-ſept ans & fiancée au roi d'Eſpagne Charles III, elle abandonna tout pour traverſer les Alpes & aller débarquer à Barcelone afin de célébrer en Eſpagne ſon union avec lui. Sa foi reſta toujours inviolable & ſa ſolidité ne ſe trouva ébranlée ni par la ſplendeur d'un titre, ni par la faveur populaire, ni par les flatteries des grands, ni par l'abondance de toute ſorte de biens. La mort de

l'empereur Joſeph la fit monter ſur le trône impérial. Elle y conſerva plus que jamais intact ſon amour pour la Foi, & elle l'a communiqué à ſes enfants. C'eſt ainſi que Marie-Thérèſe, ſa fille, notre très-clémente ſouveraine, répondit à un ſeigneur qui l'excitait à faire fondre les vaſes ſacrés pour ſubvenir aux frais de la guerre au début de ſon règne, *plutôt perdre mes royaumes & mes poſſeſſions que m'emparer d'objets conſacrés au culte divin!*

II. La vertu de l'Impératrice éclata dans les épreuves qui marquèrent ſa carrière. Après ſept ans de mariage, elle eut un fils, l'archiduc Léopold, qu'elle perdit preſque auſſitôt après ſa naiſſance. Pendant la guerre de la Succeſſion, elle s'occupa pour ainſi dire uniquement d'œuvres de charité. Elle fit une fin des plus chrétiennes & des plus édifiantes. En mourant elle nous laiſſa ſa fille Marie-Thérèſe.

« Qu'eſt-ce que ce nom ne renferme pas de promeſſes? Marie-Thérèſe retrace en ſa perſonne la foi chrétienne & la juſtice de ſa mère Éliſabeth-Chriſtine; le courage & la clémence de Charles VI ſon père; la gloire de ſon aïeul Léopold; la piété & la ſainteté de ſa grand'mère Éléonore » (1).

Le prince Charles de Lorraine aſſiſtait à la cérémonie.

---

(1) Voici la traduction du P. Bertholet : « Elle laiſſe pour ſemblable à elle-même, Marie-Thérèſe en qui tout eſt ſublime. La Foi & la Juſtice de la Mère, la Force & la Clémence du Père, la gloire & l'élévation de Léopold, la piété & la ſainteté d'Éléonore, ſe réuniſſent en elle comme dans un centre naturel. »

ORAISON FUNEBRE DE SA MAJESTÉ L'IMPÉRATRICE ÉLISABETH DOUAIRIÈRE DE CHARLES VI. EMPEREUR ET ROI, GRANDE MAITRESSE DE L'ORDRE DE LA CROIX DE L'ÉTOILLE. COMPOSÉE *Par le Reverend Pere* ANTOINE DE CHARLE-ROI *Capucin*, *Prédicateur ſtationnaire de l'Egliſe Ducale de Cauden-berg, Paroiſſe de la Cour de Bruxelles.* — A LIEGE, Chez F. P. DE LORME DE LA TOUR, Imprimeur Marchand Libraire. — In-4° de 16 pages chiffrées. Sans date ni approbation.

Le Père Capucin nous rappelle dans l'exorde de ſon diſcours qu'il a déjà compoſé deux autres oraiſons funèbres, l'une pour la ſœur de Charles VI, l'archiducheſſe Marie-Éliſabeth, l'autre pour ſa fille, Marie-Anne. « Dans mes uniques Oraiſons de deux Séréniſſimes Archiducheſſes, n'ai-je point épuiſé l'inépuiſable ſource de l'Éloquence chrétienne? Trop inexorable trident de la mort, j'entreprendrai la troiſième, celle d'une Impératrice la Sœur de la Première, la Mère de la ſeconde, ſi tu me permets de la regarder comme la dernière époque de nos malheurs. »

Recevez la couronne comme l'ornement de la grâce. Ce texte, emprunté au livre de l'*Eccléſiaſtique*, chapitre XXXII, donne à l'orateur la diviſion de ſon diſcours.

I Point. Une couronne, deux couronnes, trois couronnes, c'eſt ce qui doit vous convaincre que la grâce eſt en elle l'ornement de la couronne méritée, puiſque la grâce prévenante lui forme une couronne qu'on lui préſente. Première raiſon. Puiſque la grâce concomitante lui donne les deux couronnes qu'on lui doit. Seconde raiſon. Puiſque la grâce ſubſéquente

lui donne la troifième couronne qu'on lui fufpend. Troifième raifon.

II point. Premières perles, double diamant, derniers éclats : c'eft ce qui doit vous convaincre que la couronne eft en elle l'ornement de la grâce méritante : puifque la beauté de fa couronne fait briller tous les charmes de fes amours fur les premières perles de la grâce de fa fécondité. Première raifon. Puifque la gloire de fa couronne fait taire toutes les alarmes de fes défiances fur le double diamant de la grâce de fon affinité. Seconde raifon. Puifque la juftice de fa couronne fait retentir toutes les armes de fa vertu fur les derniers éclats de la grâce de fa viduité. Troifième raifon.

Voici quelques détails fur l'ordre de la Croix étoilée.

« L'Impératrice que nous pleurons : plus glorieufe de porter du côté gauche la croix de Jéfus fur fa poitrine que les couronnes de la terre fur le front, avec quel zèle fouhaitait-elle de l'imprimer dans le cœur de toutes fes illuftres dames qu'elle affociait à fon ordre de la Croix de l'étoile? Nouvel ordre fondé par l'impératrice Éléonore de Gonzague, veuve de l'empereur Ferdinand III; ordre approuvé par la bulle *Redemptoris & Domini* N. J. C. du Souverain Pontife Clément IX, fur un miracle authentique d'une partie confidérable du victorieux inftrument de notre rédemption, confervée dans les ruines embrafées du plus affreux incendie au palais impérial (1)! Bulle reçue de l'empereur Léopold fon fils avec tant de fatisfaction qu'il a tranfmis fur le vol des aigles romaines l'honneur de la foutenir à tous les Céfars qui lui fuccéderaient. Ah! que la devife de cette Croix

(1) M. Rohaut de Fleury n'en parle point dans fa belle monographie fur les *Inftruments de la Paffion*. Nous trouvons feulement à l'appendice une indication à lui faite par Mgr Mislin.

bénie, ***Salus & Gloria***, Salut & Gloire, était un puissant attrait qui engageait toute la gloire de l'impératrice à travailler à son salut, par les hommages que son humilité & sa charité rendaient tous les jours à ce bois sacré » (1).

---

(1) Marie-Anne mourut à Bruxelles le 16 décembre 1744. Nous ne savons point si l'oraison funèbre que le P. Antoine de Charleroi composa en son honneur a jamais été imprimée.

DIX-HUITIÈME SIÈCLE

FRANÇOIS Ier

Empereur

† 1765



Oratio in funere Francifci I. Imp. Caef. Aug. Germ. ac Hierofol. Regis, Lotharing. ac Barri, tum magni Etruriae Ducis, Ec. Ec. Ec. *Habita a* CORNELIO FRANC. NELIS *Eccl. Cath. B. Mariae Virg. Tornac. Canonico, Bibliothecae publ. Lovan. Praefecto, Quum Bruxellis in Bafilica SS. Michaelis & Gudilae V. Id. Novemb. anno MDCCLXV. Principi Optimo jufta exfequiarum folenni ritu perfolverentur. — Lovanii, e typographia academica.* — In-8°, 36 pages chiffrées. Avec approbation ecclésiaftique du cenfeur Jacobi, datée du 1 novembre.

Il exifte une feconde édition de ce difcours, texte latin avec traduction françaife en regard. Voici le titre français :

ORAISON FUNÈBRE DE FRANÇOIS I. EMPEREUR CÉSAR AUGUSTE, ROI DE GERMANIE ET DE JÉRUSALEM, DUC DE LORRAINE ET DE BAR, GRAND DUC DE TOSCANE. etc. etc. etc. *Prononcée en latin,* à Bruxelles, dans l'Églife Collégiale des SS. Michel & Gudule, le 9 novembre 1765, pendant le Service folennel qui s'y fit pour le repos de l'âme de ce Prince: Par

CORN. FRANÇ. NELIS, Chanoine de l'Églife Cathédrale de Ste MARIE de Tournay, Bibliothécaire de l'Univerfité de Louvain. — A BRUXELLES, chez J. VAN DEN BERGHEN, Imprimeur & Libraire, fur la Vieille Halle aux Bleds. — In-8°, 53 pages. Avec approbation (1).

Le difcours fut prononcé en préfence de Charles de Lorraine.

L'orateur facré n'a pas adopté de divifion dans fa harangue. C'eft une forte de biographie éloquente; elle fuit l'ordre chronologique, en général.

Nélis commence par célébrer la piété de François I; fon attachement à la religion était parfaitement raifonné. Il était tout auffi remarquable par fa bravoure, fa bonté d'âme & fon amour de la patrie. Tant de qualités le rendaient digne de la main de Marie-Thérèfe. L'orateur fait naturellement allufion à la fcène de la diète hongroife à Presbourg; le *Moriamur* n'eft toutefois pas cité ici. Quand la paix fut conclue, François au lieu de s'adonner à l'oifiveté s'occupa de numifmatique, recueillit des médailles de toutes les époques & furtout s'occupa de l'établiffement de ce cabinet de phyfique, l'admiration de l'Europe.

C'eft François qui fut le fondateur des Académies de Sienne & de Pife; qui transféra à Florence l'Athénée de Lunéville, qui donna des développements confidérables à la fociété botanique de Florence; qui fit rédiger le catalogue de la bibliothèque publique dans la même ville & ouvrit le tréfor public pour les nouvelles acquifitions; la bibliothèque laurentienne fut également rendue au public & d'amples catalogues permirent au monde favant de fe renfeigner fur les richeffes de tout genre

---

(1) L'approbation fut donnée neuf jours avant que Nélis prononçât ce difcours. On imprima l'oraifon funèbre à l'avance fans doute, pour la diftribuer à l'iffue de la cérémonie funèbre.

qu'elle renfermait. Enfin, ce qui affurera à la mémoire de François l'éternelle reconnaiffance de fes fujets de Tofcane, c'eft le foin qu'il prit de procurer à fes peuples du blé en grande abondance, pendant que toutes les autres parties de l'Italie fouffraient d'une difette affreufe.

Tout le monde connaît le mot fublime de Boffuet : *Madame fe meurt, Madame eft morte*. Les amateurs de littérature feront fans doute charmés d'en rencontrer ici une imitation latine.

« *Funeftum* diem & nocte omni tetriorem vefperum, quo inopina illa, & horridior tonitru vox, regia OENIPONTIS atria primùm perfonuit, Imperator moritur, Imperator mortuus eft. Quantus ubique luctus! Quae, & quàm incertae concurfationes, hîc principem, hîc amicum aut patrem, hîc columen fuum requirentium! Ergo ne manebat hoc malorum ultimum excelfam TERESIAE mentem, tot jam cafibus exercitam? Neque emollire potuit dirae mortis imperium, rapta immaturo funere regia JOSEPHI conjux, fpes & laetitia AUGUSTAE DOMUS, BORBORIDUM Regum deliciae; ad cujus nuper tumulum & ipfe quoque flores aliquot inodoros fparfi (1)! Non extinctus in ipfa juventutis limine, CAROLUS, CAROLUS Matris amor, Europae delicium, in quem vidiffes martiam Avorum ac Patrui indolem jam toto pectore immigraffe; cuique hoc tantum vitae fpatium fuperi dedere, quo intelligeretur ab omnibus, quem quantumque principem amifimus? » (2).

---

(1) Jofeph II avait époufé le 6 octobre 1760 Marie-Élifabeth, fille du duc Philippe de Parme; elle mourut le 27 novembre 1763, de la petite vérole.

(2) Nous joignons ici la traduction *authentique* de ce paffage.

« O jour funefte! ô foir mille fois plus ténébreux que la nuit la plus noire, où l'on entendit, dans le Palais d'Infpruck, ces fons plus affreux que le bruit du tonnerre : l'Empereur fe meurt... l'Empereur eft mort! Quelle trifteffe, quel deuil, quel fujet de défolation! A cette terrible nouvelle on garde le plus

L'orateur continue à décrire la douleur dont fut frappée la famille impériale par la mort inopinée de François à Infpruck; il renonce à dépeindre la douleur de Marie-Thérèfe, déformais veuve & rentrant dans fa ville de Vienne, plongée dans la défolation. Mais cette douleur de l'impératrice eft calme, grande comme toujours, & chrétienne. Confolons-nous à la penfée que les bonnes œuvres de François, fes aumônes abondantes verfées dans le fein des pauvres, fes largeffes aux indigents honteux lui ont mérité un trône dans l'immortelle patrie.

IN FUNERE FRANCISCI I. ROMANORUM IMPERATORIS ELECTI ORATIO HABITA IN SACELLO QUIRINALE CORAM CLEMENTE XIII. PONT. OPT. MAX. A CAROLO MATTHIA S. R. I. COMITE A STROSOLDO. — Vignette de l'imprimeur.

---

morne filence, & cependant on court, on va, on vient fans garder de route certaine. On éclate enfin, & mille voix entrecoupées de cris & de fanglots demandent à la fois leur Prince, leur Ami, leur Père, leur Soutien.

« Votre Ame, fupérieure à tant de revers, doit donc éprouver ce dernier malheur, héroïque Thérèfe! N'était-ce donc pas affez, mort implacable, pour adoucir ta rigueur qu'une tendre Époufe, encore dans fon printemps, tombàt fous tes coups? Que d'amertumes dans l'augufte Maifon dont elle faifait la joie & l'efpérance, dans le cœur des Bourbons dont elle était les délices! Hélas! tout a pleuré fa perte, & j'ai moi-même exprimé ma douleur par les fleurs dont j'ai jonché fon tombeau. A peine forti de l'enfance, Charles meurt; ne devait-il pas au moins défarmer ton courroux; Charles, l'amour de fa Mère, les défirs de l'Europe, à qui l'on voyait déjà le caractère martial de fes Aïeux & de fon Oncle, & que le Ciel, ce femble, ne montra à la terre que pour fruftrer, en nous l'enlevant, le doux efpoir que nous avions conçu de ce qu'il eût été en voyant ce qu'il était déjà? »

— ROMAE, M. DCCCLXV. APUD FRANCISCUM BIZZARUM KOMAREK, PROVISOREM LIBRORUM BIBLIOTHECAE VATICANAE. — Superiorum facultate. — Grand in-4°, 15 pages chiffrées. Avec Imprimatur du Maître du Sacré Palais.

L'exorde rappelle la mort inopinée de François I. D'auſſi bons princes devraient avoir une longueur de vie en proportion avec leur dignité ſouveraine. Sans qu'il y ait une diviſion trop méthodique, l'orateur développe cette penſée : l'époux de Marie-Thérèſe fut un empereur le meilleur que l'on puiſſe rêver. Il exalte ſes ſentiments religieux & moraux; il parle avec conviction de ſa bienfaiſance & de ſon zèle pour l'avancement des lettres & des ſciences. Nous allons traduire cette partie de l'oraiſon funèbre.

« Lorſque la fonte rapide des glaces gonfla conſidérablement les eaux du Danube, l'eſprit ſe refuſe à rappeler la cruauté de ce déſaſtre & les deuils qu'il cauſa. A Vienne, dans le faubourg de Léopold, les eaux étaient arrivées à la hauteur du premier étage des maiſons, avant que les habitants euſſent connaiſſance de la crue du fleuve & puſſent échapper au danger. Les malheureux criaient du haut de leurs demeures; le voiſinage de la ville réclamait du ſecours; la terreur, l'angoiſſe, la faim briſaient tous les courages; perſonne toutefois en ces conjonctures ne ſe montra ſi compatiſſant ou ſi audacieux pour riſquer ſa vie afin de ſauver celle de ſes amis, de ſes parents, ou tout au moins de ſes concitoyens (1).

---

(1) L'abbé FROMAGEOT, *Annales du règne de Marie-Thérèſe*, Paris, 1785, p. 210, parle de cette inondation du Danube, dans les premiers jours de janvier 1747. Cet ouvrage fut réimprimé à Bruxelles & l'éditeur y ajouta l'oraiſon funèbre de l'Impératrice que Nélis avait prononcée à Sainte-Gudule.

« François ſeul ſe trouva pour faire abſtraction, je ne dis pas de la dignité impériale mais, tant était grand l'amour voué à ſes ſujets, pour aller au péril de ſes jours, ſeul, monté ſur une frêle embarcation, porter à tous des conſolations, leur fournir des aliments & les embraſſer comme ſes propres enfants. Ah! pourquoi dois-je tenir compte du temps que l'on m'accorde ici! Je ne puis préſenter ici des conſidérations à Votre Sainteté, Bienheureux pape Clément; votre libéralité à l'égard des pauvres, votre ſollicitude pour les affligés, votre bienveillance vis-à-vis de tous vous font comprendre combien il eſt doux à un père de venir en aide à la détreſſe de ſes enfants, de partager leurs douleurs ou d'animer leur ſolitude. Mais il nous faut dire un mot à la louange de cet excellent empereur.

« Les Viennois ont préſentement des édifices conſtruits avec une magnificence vraiment royale. On y trouve tout ce qui concerne la connaiſſance des plantes, des racines, des pierres, des métaux & des autres parties de l'hiſtoire naturelle. On n'a épargné ni travaux ni dépenſes pour réunir des collections, juſque des contrées les plus lointaines, pour l'avancement de la jeuneſſe ſtudieuſe. A Florence, la collection des gemmes, des médailles antiques, des joyaux a été ſingulièrement augmentée au muſée des Médicis. A Piſe, il y a un lycée, domicile en quelque ſorte de la ſageſſe & des belles-lettres, où des maîtres diſtingués inſtruiſent les jeunes gens. Les arts fleuriſſent, le commerce proſpère, la tranquillité eſt rendue aux peuples. Au témoignage de diverſes perſonnes reçues en audience à Vienne, François cauſait de l'antiquité, des arts, du commerce, de l'hiſtoire naturelle, de la phyſique, avec une telle compétence que ſes auditeurs croyaient entendre, non pas l'empereur, mais un docteur & un docteur des plus ſavants. »

L'orateur termine en formant les vœux les plus chaleureux pour le bonheur de Joſeph II, digne ſucceſſeur de ſon père.

ORAISON FUNEBRE DE FRANÇOIS I. EMPEREUR POUR LE JOUR DE L'ANNIVERSAIRE. Par le R. P. LE CHAPELAIN, de la Compagnie de JESUS; *Prédicateur de* LEURS MAJES. IMP. ET R. — A LIÉGE. Chez BARTHELEMI COLLETTE, Imprimeur Libraire, au bon Pafteur, fur Meufe. — AVEC PRIVILEGE. — In-12, 140 pages.

Le Chapelain a trouvé le texte de fon difcours dans le deuxième *Livre des Rois*, chapitre III : *Un Prince, & le plus grand des Princes, eft mort aujourd'hui dans Ifraël.*

« MADAME, [la princeffe Charlotte de Lorraine, nommée dans une manchette] (1).

« L'année entière eft révolue depuis le malheureux jour où le Prince le plus digne de vos regrets, a difparu de la terre, & ce jour même, où je viens après tant d'Orateurs célèbres, rendre hommage à fa mémoire, fera toujours l'époque funefte, qui ravit à Ifraël le premier & le plus grand de fes princes...

« Était-il digne par lui-même de cette deftinée magnifique, que la Providence l'avait chargé de remplir? Vous en jugerez, Meffieurs, par ce difcours qui, pour cet illuftre Auditoire, aura du moins le mérite de la vérité, le feul dont un Orateur Chrétien doive être jaloux.

---

(1) LE SAGE, dans fon *Atlas*, dit que Léopold de Lorraine, qui prit le titre d'Alteffe Royale en 1700, eut onze enfants. Il n'en mentionne que quatre : François I, époux de Marie-Thérèfe, mort en 1765; Charles de Lorraine, époux de Marie-Anne, décédé en 1780; Élifabeth, mariée à Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne, morte en 1773; Charlotte, abbeffe de Remiremont, de l'ordre de S. Benoît, au diocèfe de Toul, morte en 1773. L'*Art de vérifier les dates* ne cite également que ces quatre noms.

« Ainsi François I. Duc de Lorraine, Prince le plus digne par ses vertus personnelles, d'avoir été choisi de Dieu pour posséder le cœur de la première & d'une des plus vertueuses Princesses du monde; pour porter le sceptre de l'Empire & remplir le premier trône du monde; pour devenir le père de la plus nombreuse & de la plus brillante Famille du monde; ce dont, Madame, les trois parties du devoir funèbre que je vais rendre à la mémoire d'un Frère que vous pleurez encore; de ce Frère dont l'amitié aussi éclairée que tendre pour votre Altesse Royale, fut l'effet naturel de sa profonde estime pour les qualités & les vertus qui la distinguent; pour cette supériorité d'intelligence, cette élévation de sentiments, cette noblesse d'âme; pour ce zèle, cette piété exemplaire, cette bonté, cette charité généreuses, qui la font également aimer & révérer partout où s'étendait l'Empire & la Domination de ce Frère Auguste. »

I. Le P. Le Chapelain retrace le combat qui s'éleva dans l'âme de François de Lorraine au moment de devenir l'époux de Marie-Thérèse. « Il s'élève au fond de son cœur comme un combat de sentiments & de désirs qui le partagent; de sentiments tendres pour ses peuples, auxquels il ne peut s'arracher sans violence; de désirs ardents pour l'hyménée de Thérèse, & pour le rétablissement de la paix, qu'il doit assurer à l'Europe par la cession de son héritage... Enfin la raison toujours dominante dans son cœur, vient décider son incertitude, & le bien de la paix qu'il désire, le bonheur de l'hyménée, qui le touche plus vivement encore, triomphent & l'emportent heureusement dans son âme. Ne plaignez point ici votre sort, peuples de la Lorraine; quoique abandonnés de votre aimable Souverain, son cœur ne vous abandonnera pas : Stanislas fera revivre parmi vous le bonheur de son règne, Louis le perpétuera; & vous jouirez encore de cette gloire, qui n'était réservée qu'à vous, d'avoir pu contrebalancer dans l'âme de François tous ses désirs

pour la paix, tout l'éclat de l'Empire & tout fon amour pour Thérèfe. »

Plus loin, l'orateur rappelle la fcène de Presbourg ; & *Moriamur pro Rege noftro M. T.* n'eft pas oublié.

II. « Et quel Prince, au jugement de Dieu & des hommes, pouvait être plus digne par fes qualités perfonnelles de cet honneur fuprême? En effet, Meffieurs, il ne s'agit pas ici d'un de ces monarques abfolus dont les défirs font des volontés, dont les volontés font des ordres, dont les ordres font des lois. Le Corps Germanique reconnaît un Chef, il ne reconnaît point proprement de maître...

« Or cet affemblage de tant de qualités néceffaires au Chef de l'Empire, de ces qualités toujours incompatibles dans les âmes bornées, & rarement réunies, même dans les plus grandes âmes ; c'eft, Meffieurs, ce qui donnait à François comme un droit naturel au premier trône du monde chrétien. Voyez-le en effet aidé de la vigilance & du génie de ces hommes illuftres qui préfident à fes Confeils ; voyez-le gouverner fes vaftes États avec cette Majefté tranquille, que rien n'altère & ne déconcerte ; comme fi le gouvernement le plus étendu n'était qu'un jeu pour fa fageffe, *ludens in orbe terrarum ;* voyez tant de grands corps, dont il dirige les mouvements, marcher d'un pas égal, fans fe déranger de cette heureufe harmonie, qui anéantit partout les diffenfions & les troubles. Les hommes fous fon règne, fans ceffer d'être hommes, paraiffent à peine l'être. L'étranger qui admire ce magnifique filence du Gouvernement, figne infaillible de la fageffe qui le conduit ; l'étranger demande fi le procès, ce perturbateur du repos public, a jamais pénétré parmi les heureux fujets de ce grand Prince, & s'il eft des magiftrats, des tribunaux de juftice, établis pour terminer les querelles qui pourraient divifer les citoyens. Ainfi voit-on les corps céleftes qui roulent fi majeftueufement fur nos têtes, garder dans leurs

révolutions un ordre admirable, & ne troubler par leurs mouvements également paifibles & rapides, ne troubler jamais le filence ni de la nuit, ni du jour. »

On fait que Charles VI s'occupa de la fondation d'un orphelinat dans l'un des faubourgs de Vienne. « Une admiration fecrète s'empare ici de mon âme, & m'oblige, Meffieurs, à vous demander un moment d'attention, pour confidérer avec moi ce qui m'a paru le chef-d'œuvre du génie bienfaifant de ce grand monarque, qui faifait vos délices. Je l'ai vu plus d'une fois & toujours avec le fentiment d'une nouvelle admiration, cette Inftitution célèbre, fruit de fon efprit créateur & de fon inépuifable charité. Il entreprend, & bientôt le fuccès répond à fes efpérances, il entreprend de former aux plus beaux arts, une multitude d'enfants abandonnés, & d'en faire autant de citoyens utiles au bonheur & à la gloire même de la Patrie. Bientôt en effet des troupes nombreufes de deffinateurs habiles, de jeunes militaires exercés à toutes les évolutions de la guerre, de difciples de l'harmonie, déjà capables de fervir de maîtres, fortent de cette école de bénédiction, dont l'augufte François fut le fondateur & dont il continue d'être le père. »

III. Ainfi cet augufte père, également chéri & refpecté, regardait-il comme fon premier devoir, de former cette grande famille deftinée du Ciel à donner tant de fouverains à l'univers. Ainfi, malgré fa jufte confiance dans les fages & illuftres gouverneurs qu'il avait mis à la tête de leurs éducations, ainfi croyait-il devoir y préfider par lui-même, perfuadé qu'il en était le premier Apôtre, & les accoutumer de bonne heure à cette façon de penfer, grande & chrétienne, qui caractérife tous les princes de cette illuftre Maifon. Leçons de fageffe, que fon amour tendre pour eux & pour les peuples qu'ils auraient à gouverner un jour, ne fe laffait point de leur réitérer dans les moments les plus propres à fe concilier leur attention : leçons dictées par fon

cœur, leçons qu'il voulut tracer de ſa propre main & leur transmettre comme un héritage, mille fois plus digne de leur reconnaiſſance, que tous les tréſors qu'il devait leur laiſſer en deſcendant dans le tombeau.

Voici un compliment à l'adreſſe de Chriſtine, gouvernante-générale des Pays-Bas, quatorze ans plus tard.

« Que ne m'eſt-il permis, Meſſieurs, de pénétrer plus avant dans les arrangements ſecrets, mais déjà décidés dans le conſeil de François & de Thérèſe, pour ce qui leur reſte à pourvoir de la nombreuſe Famille qui leur doit le jour! Vous verriez le gouvernement d'une partie des États, dont ils peuvent diſpoſer encore, deſtiné au plus jeune de leurs Princes, & toutes les princeſſes de leur Maiſon, à l'exception de celle qui a choiſi Jéſus-Chriſt pour époux, vous les verriez partager les trônes que divers ſouverains s'empreſſent de leur offrir. Je me trompe, il en eſt une (1) que l'éclat du diadème a moins frappée que l'éclat du mérite : née avec tout ce qui pouvait charmer les plus puiſſants monarques, elle a préféré à l'eſpérance des plus grands hyménées, celui d'un Prince, qui, quoique fils & petit-fils de Roi, n'avait point de couronne à lui préſenter. Si cependant la vertu eſt couronnée dès ici-bas, je vous vois auſſi régner un jour, jeunes & auguſtes époux. Il eſt d'autres trônes que ceux qui paſſent aux princes par héritage, & il n'eſt pas moins beau de devoir le ſceptre au ſuffrage d'une nation libre qu'aux droits que peut y donner la naiſſance. »

L'archiducheſſe avait épouſé Albert-Caſimir le 8 avril précédent. Ce paſſage fort curieux trahirait donc les aſpirations qui ſe faiſaient jour à Vienne. Le beau-fils de Marie-Thérèſe devait devenir roi de Pologne. Ce royaume avait alors pour chef l'incapable Stanislas Poniatowski élu en 1764.

---

(1) L'archiducheſſe Christine. [Note du Rév. P. Le Chapelain].

La fin de l'oraifon funèbre eft confacrée à cette penfée confolante que depuis longtemps François I s'était préparé à la mort.

Laudatio funebris Francifci ejus nominis primi, Romanorum imperatoris, German. & Hierofol. regis, magni Etrur.. item Lothar. ac Barri ducis, etc., etc., etc. Dicta die XII decembr. MDCC. LXV, a CHRISTIANO FRANCISCO TERSWAECK. Acad. Lov. Rectore. S. Th. Doct. Regente ac Prof. Regio; *cum auguftiffimo caefari clerus, academia, fenatus populufque lovanienfis. In primaria S. Petri Bafilica folenni ritu parentarent.* — Lovanii, typis Academicis. — Grand in-4°, 23 pages, y compris le titre. Avec approbation.

Le recteur de l'univerfité avait demandé le texte de fon oraifon funèbre au livre de la *Sageffe*, chapitre I, 1 : *Diligite juftitiam, qui judicatis terram. Sentite de Domino in bonitate, & in fimplicitate cordis quaerite illum.*

Dieu, dit l'orateur, a fait naître François Ier de la plus noble race de princes & l'a élevé au comble des honneurs fouverains, afin de le propofer comme exemple de foi & de conduite au monde entier. Il nous l'a enlevé *en un inftant, en un clin d'œil*, comme parle l'Écriture, pour nous apprendre par cette catastrophe qu'il n'y a ici bas rien de ftable, de vraiment admirable & de grand.

S'adreffant dans fa péroraifon à l'impératrice abfente, le prédicateur lui dit, entre autres chofes, pour la confoler dans fa douleur : «.... Cerne lateri tuo haerentem *Jofephum*, paternae » virtutis aemulum, fpem imperii Romani, orbis delicias, qui

» domesticis exemplis excitatus non dignitate tantum, sed
» animo quoque ad quasvis virtutes informato, magnum Paren-
» tem Orbi Christiano repraesentabit. »

Trauerrede auf Franzen den Ersten Rom. Kaiser Konig in Germanien und zu Jerusalem, Herzog zu Lothringen und Baar, Groszherzog zu Toscana, Marckgrafen zu Charleville, Fürsten zu Nomeny, Grafen zu Falkenstein, u uumals Sr. Hochstseligen Majestät Leichenbesignisz in der Kirche des Koniglichen adelichen Theresianschen Collegiums vor dessen versammeltem Adel den 7. sept. 1765. gehalten wurde, vorgetragen von Karl Mastalier, der Gesellschaft Jesu. — Vignette aux armes impériales. — Wien, gedruekt bey Johann Thomas Edlen von Trattnern, Kaiserl. Konigl. Hofduchdruckern und Büchhändlern. — In-folio, 30 pages, y compris le titre.

Le texte est emprunté au 1er livre des *Machabées*, chap. IX : *Fleverunt eum omnis populus Israël.*

Voici la division & le partage du discours :

François I est pleuré par ses pays & royaumes : il était leur soutien.

Il est pleuré par ses peuples : il était leur père.

Il est pleuré par la religion : il en était la gloire & l'honneur.

M. von Wurzbach, dans son *Biographisches Lexicon des Kaiserthums Oesterreich*, Ire partie, Vienne 1860, signale les oraisons funèbres suivantes :

Agadi, *Orazione nelle solenni esequie dell' Imperatore Francisco I.* — Milano, 1765. 4°.

Felmer, *Panegyricus Francisci.* — Cibinii, 1765. Fol.

Fritz, *Trauer aud Lobrede aus Franz I.* — Wien, 1765. Fol.

Granelli, *Orazione all' augusta memoria di Franc. I.* — Bologna, 1765. Fol.

Heckhell, *Trauerrede auf... Francisci I.* — Wien, 1765. Fol.

Lipemjei, *Princeps maximus... Istvan I.* — Budan, 1765. Fol.

Purman, *Panegyricus... divi Francisci I... dictus.* — Francof, 1765. Fol.

Roth, *Oratio funebris augusti... Francisci I.* — Tyrnau, 1765. Fol.

Roy, *Trauerrede und Lobrede auf Franciscus I.* — Presburg, 1765. Fol.

Sailer, *Trauerrede auf Franciscus I.* — Augsbourg, 1765. Fol.

Schuun, *Lob Franz des Ersten.* — Hermannstadt, 1765. Fol.

Wurz, *Trauerrede auf Kaiser Franz I.* — Wien, 1765. Fol.

DIX-HUITIÈME SIÈCLE

CHARLES DE LORRAINE

Gouverneur-général des Pays-Bas

† 1780



ORAISON FUNEBRE DE CHARLES ALEXANDRE DUC DE LORRAINE ET DE BAR, etc. etc. etc. — A Liége. M. D. CCC. LXXX. — In-8°, 35 pages. Sans approbation.

L'auteur, nous n'ofons dire le prédicateur, rien ne nous prouvant que cette oraifon funèbre ait jamais été prononcée, a pris ce texte : ***Nobis moriendum eſt, tumulus teſtis erit; il nous faut mourir, le tombeau en ſera témoin***. Ce texte, tel qu'on le cite ici, ne fe trouve point dans l'Écriture.

Après quelques confidérations générales fur la mort, l'anonyme aborde la propofition de fon difcours. « Deux motifs puiffants vous engagent à la pratique des vertus, la certitude de mourir, ***nobis moriendum eſt;*** la fatisfaction d'emporter avec foi les regrets de nos amis, qui viennent pleurer fur notre tombeau, ***tumulus teſtis erit.*** »

I. Le premier trait qui caractérife la bonté de cœur de Charles de Lorraine, c'eft la défolation qu'il montra à la mort de fon père, arrivée le 27 mars 1729. La maladie dangereufe qu'il effuya l'année fuivante [*la petite vérole*], acheva ce que la mort de fon père avait commencé. Ses premiers travaux furent

contre les ennemis de la religion, les Turcs; il fe montra furtout grand lors de la célébration de fon mariage avec Marie-Anne, fuivi bientôt de la perte de cette époufe adorée.

A la guerre fuccéda la paix. « Bellone raffafiée de victimes, laffée de voir des campagnes jonchées de morts, laiffa régner Pallas qui vint dicter à l'Europe les lois les plus fages...

« Mais ce n'était pas encore affez pour ce bon Prince : comme il n'ignore pas que l'éclat des cours n'infpire qu'une crainte fervile, & tient, furtout le peuple, dans une vénération ftupide, il fe montre publiquement, mais fans fafte & fans pompe, ne voulant d'autre cortége que la bienfaifance & l'humanité. Toujours guidé par de tels fentiments le peuple en reçoit à chaque inftant des preuves; auffi emporté en fon tour par la reconnaiffance, il fe profterne en foule aux pieds de ce Prince généreux, & les baigne de larmes de fentiment : ce peuple attendri, pouffe même plus loin fon dévouement; Charles, encore convalefcent d'une maladie qui avait fait trembler pour fes jours idolâtrés (1767), ne peut fe refufer à l'empreffement qu'on témoigne pour le voir & va à la comédie; comme on le fait encore fouffrant, on ne veut pas qu'il marche, & l'on veut le porter : ne l'ayant pas fouffert, un citoyen couvre le pavé de fon corps, voulant éviter à fon Père, à fon Dieu, crie-t-il dans fon enthoufiafme, les douleurs que ce pavé pouvait occafionner à fes pieds encore faibles : tyrans altérés de gloire & d'honneurs, fléaux de l'humanité, vous qui ne ceffez de la faire gémir fous les poids injuftes de vos infolentes duretés; venez voir cette fcène touchante, venez, dis-je, & fi vos cœurs monstrueux peuvent encore s'ouvrir à quelque fenfibilité, que ce fpectacle attendriffant les purge du venin de l'orgueil dont vous accablez les infortunés que le hafard feul vous a foumis. »

II. La vue de ce Prince bienfaifant a excité quelques âmes généreufes à des pratiques de piété; à la vue des tombeaux qui

renferment de grands perfonnages, on fe fent capable des plus belles actions. Rancé en fournit un exemple affez fort pour en efpérer du fuccès. Deux pages font confacrées par l'auteur à raconter l'hiftoire apocryphe du *commerce criminel* du célèbre Réformateur de la Trappe & de la ducheffe de Montbazon « dont la neige éblouiffante & la rofe vermeille vous peindraient mal la blancheur & l'éclat de fon teint. » Dans fon zéle, l'anonyme n'oublie rien de cette tragique anecdote, pas même « la tête » de « cette jeune beauté », ... « plus effroyable que celle de Médufe, fur une table entre deux cierges & le crucifix » (1).

Il raconte enfuite l'hiftoire d'un roi d'Égypte, Noradin, qui comprit au moment de fa mort la vanité des chofes de ce monde, n'emportant de toutes fes ufurpations qu'*un morceau de linceuil dont on ne m'enveloppe même qu'à regret*, difait-il.

« C'eft ainfi que finiffent tous ceux qui ont mené une vie abominable. Charles meurt paifiblement parce qu'il n'avait rien à fe reprocher... S. Auguftin dit que rarement on meurt bien quand on a mal vécu. Il s'enfuit donc que le bonheur de voir l'Éternel dans toute fa fplendeur, que le défir d'édifier la poftérité, en lui laiffant une opinion avantageufe de foi, doivent vous porter comme Charles à la pratique des vertus dont il vous a donné l'exemple. »

Il réfulte de la brochure *Récit de ce qui s'eft obfervé dès l'inftant de la mort & dans la cérémonie des funérailles de*

---

(1) La ducheffe de Montbazon mourut le 28 avril 1657, âgée de quarante-cinq ans. Voir fur ce roman de la tête coupée Fournier, l'*Efprit dans l'hiftoire*, p. 297, & furtout Dubois, *Hiftoire de l'abbé de Rancé*, livre I, chapitres XIX, XX. Paris, 1869.

S. A. R. Monſeigneur le Duc Charles-Alexandre de Lorraine & de Bar, — Bruxelles, Van den Berghen, — qu'aucune oraiſon funèbre ne fut prononcée à la cérémonie des obſèques ſolennelles, célébrées en l'égliſe des SS. Michel & Gudule, le 14 juillet, à 10 heures du matin, par le Cardinal de Frankenberg, Archevêque de Malines.

DIX-HUITIÈME SIÈCLE

Marie-Thérèse

† 1780



1.

Oraison funèbre de Marie-Thérèse, archiducheſſe d'Autriche, Impératrice-douairière & Reine apoſtolique de Hongrie & de Bohême, etc., etc., etc. Prononcée dans l'égliſe collégiale des SS. Michel & Gudule, à Bruxelles, le 23 décembre 1780, par M. l'abbé DE NELIS, chanoine de l'égliſe cathédrale de Tournai, vicaire général du diocèſe & préſident des états du Tournaiſis. — A Bruxelles,

chez { Lemaire, Du Jardin, Colaer, } libraires.

M. DCC. LXXI.

26 pages in-8°. A la page 26 : « Lu & approuvé. Ce 8 janvier 1781, C.-J. Leyniers, cenſeur de livres.

» P. Reuſſ, conſeiller & procureur général. »

2.

Titre identique. — A Bruxelles,

chez { J. Van den Berghen, imprimeur-libraire de feu S. A. R., rue de la Magdelaine,
&
B. Le Francq, imprimeur-libraire, vis-à-vis de l'hôtel du prince de Berghes. }

Avec approbation. Mais fans autre mention que ces deux mots au titre.

3.

Titre identique. — A Bruxelles, chez Lemaire, imprimeur-libraire, rue de la Magdelaine. — M. DCC. LXXXI. Grand in-4°, 27 pages. Avec vignette gravée au titre, 0m09 fur 0m06, reproduifant deux anges pleurant à côté d'un farcophage, & fignée *A. Cardon del. & fep.* La page 27 porte les mêmes approbations que plus haut.

4.

Lofreden van Maria-Therefia, aertshertogin van Ooftenryk, keyferin en apoftolike koningin van Hongarien en Bohemen etc., etc., etc., Uytgefproken ten tyde van gaeren lykdienft in de collegiale kerk van de HH. Michael en Gudula, tot Bruffel de 23 *december* 1780, door den Hr DE NELIS, canonik der cathedrale kerk van Doornik, grooten vicaris van 't bifdom, en prefident van de Staeten der provincie van Doornik, uyt het franfch vertaeld door den Hr DU BEAURE-

PAIRE, prefect der ftudien in het Therefiaenfch collegie tot Bruffel. — Tot Bruffel, by A. E. De Bel, drukker en boekverkooper, op de Hout-Merkt. — In-8°, 34 pages, y compris le titre, fans date ni approbation.

5.

Titre identique. — In-8°, mêmes caractères, même juftification. Impreffion fur fort papier. Le titre porte la vignette de A. Cardon décrite plus haut.

L'abbé de Nélis, le futur évêque d'Anvers, était un homme en vogue. Il avait été *primus* de philofophie à Louvain, en 1753; il n'avait alors que dix-fept ans. Devenu bibliothécaire de l'univerfité, il pouffa à la fondation d'une imprimerie académique. Sa réputation de favoir était fi bien établie qu'en 1769, il fut l'un des fept premiers membres compofant la *Société littéraire*, devenue trois ans plus tard, par lettres patentes du 16 décembre, l'*Académie impériale & royale des fciences & belles-lettres*.

Nélis avait pris pour texte ce paffage des *Proverbes de Salomon*, chapitre XXXI, v. 25 : *Elle a été revêtue de force & de beauté; fon dernier jour fera pour elle un jour d'allégreffe.*

L'orateur n'énonce pas de divifion dans fon difcours : « Effayons de crayonner quelques traits de cette Femme Forte, que l'on a vue, dans toutes les fituations de fa vie, toujours accompagnée de cet éclat de dignité & de courage, de bonté & de juftice, qui l'ont rendue l'amour & l'admiration du genre humain, & qui graveront éternellement dans la mémoire des hommes le fouvenir des vertus de *Très-haute*..... »

Notons quelques paffages.

« Elle leur (*aux Hongrois*) adreffe, en latin, ces paroles les

plus touchantes peut-être que l'hiſtoire ait jamais conſervées, & qu'elle répétera d'âge en âge : « *Abandonnée de mes amis, etc.* » Le *Moriamur* n'eſt pas oublié.

Mais que fallait-il pour avoir part à la confiance de l'Impératrice-Reine ?

« Il falloit, pour y parvenir, non-ſeulement de grands talents, mais un cœur fait comme le ſien, ami de l'ordre & de la juſtice, brûlant de cette ſoif du bien qui n'eſt pas toujours la vertu des cours ni des courtiſans, chez qui l'ardeur avec laquelle on court à la fortune, éteint ſouvent toute autre ardeur. *Fortem ac tenacem propoſiti virum :* Voilà les hommes que Marie-Thérèſe daignoit élever & compter au rang de ſes amis.

« Nos yeux en découvrent de ſemblables ici, Meſſieurs, leur préſence nous interdit tout autre éloge; mais le ſuffrage des cœurs y ſupplée & les indique. Nous en voyons qu'elle a revêtus elle-même de la plus grande portion d'autorité, dont un ſouverain puiſſe honorer un ſujet; nous en voyons ornés de la robe d'Aaron & de celle de Thémis. Laiſſons-les jouir de leur modeſtie. Il nous ſuffit de dire que parmi les titres de leur gloire, celle d'avoir mérité la confiance de Marie-Thérèſe pourroit ſeule ſuffire à leur éloge, & leur faire à jamais un nom dans la poſtérité. »

Quelles qualités Marie-Thérèſe exigeait-elle des évêques ?

« Ce n'étoit qu'à la piété & à la vigilance qu'elle déſiroit d'accorder ces poſtes de ſentinelles d'Iſraël, poſtes d'honneur, ſi l'on veut, dans l'Égliſe, mais encore plus places de fatigue & d'un dévouement preſque héroïque, & que néanmoins l'ambition, ſéduite par un éclat trompeur, cherche quelquefois à uſurper. Siècles fortunés de la primitive Égliſe, ferveur des premiers chrétiens, innocence antique, ſimplicité raviſſante de nos bons aïeux ! Piété que le ſaint roi Étienne, l'apôtre de la nation, a plantée dans les fertiles champs de la Pannonie, & qui

y fubfifte encore! Ah! fi Marie-Thérèfe l'avait pu, fi la contagion du vice & l'impofture n'avoient pas jeté des racines trop profondes, fi le monde en vieilliffant n'étoit pas devenu, pour ainfi dire, incorrigible, on vous auroit vu renaître partout pendant les jours heureux du règne de notre Princeffe. »

Laiffons de Nélis nous raconter les derniers inftants de l'Impératrice.

« La mort, qui met toutes chofes à fa place, qui fait ceffer toutes les illufions, ne fe montre qu'avec la vérité, qui eft fon domaine inaliénable : la mort qui fait paroître fi petit ce qui a paru longtemps fi grand, n'a rien eu à modifier ni à détruire dans les opinions & les fentiments de Marie-Thérèfe. Elle a quitté fes dépouilles mortelles, comme on quitte un vêtement dont on ne fait que changer; le paffage de cette vie au féjour de l'éternité ne lui a paru que comme *le paffage d'un appartement à un autre*. C'eft ainfi que s'exprimoit, au moment de fa mort, avec une héroïque fimplicité, cette âme forte & véritablement chrétienne. En effet, du fein de Dieu fur la terre, où elle s'étoit repofée conftamment, dans les profpérités comme dans les revers, & où nous prenons tous l'*exiftence, le mouvement & la vie,* elle n'a fait que paffer dans le fein des miféricordes éternelles. O mort! voilà donc vos terreurs, voilà votre victoire!....

« .... Elle ne nous abandonne pas. Elle laiffe, ainfi qu'Élie, fon efprit fur la terre. Il eft avec l'héritier de fon trône & de fes vertus; il réglera avec lui la félicité des peuples, & préfidera à fes hautes deftinées. Cours & principautés de l'Europe, où les illuftres rejetons de notre grande Reine font fleurir fa piété & fes autres vertus; Florence, Naples, Parme & Milan, augufte cour de Verfailles, & vous, Bruxelles, qui aurez bientôt le même avantage, ne vous livrez point trop à votre douleur. La mort de Marie-Thérèfe, comme celle des juftes & des héros chré-

tiens, eft fon triomphe. Que les enfants fe réjouiffent de la gloire de leur mère... Du haut du trône immortel, où tout nous fait efpérer & nous perfuade que fes vertus l'ont élevée, Elle continuera de porter fes regards fur fa famille & fur fes peuples, & Elle fera encore le génie tutélaire de fon Empire. Ainfi foit-il. »

PETRI JACOBI MARANT, *f. t. d. & profefforis ordinarii, ecclefiae collegiatae divi Petri Lovanii canonici & univerfitatis Lovanienfis P. T. rectoris oratio in fvnere Mariae Therefiae Romanorvm imperatricis, Germaniae, Hvngariae, Bohemiae reginae, archiducis Auftriae, Belgii, principis, etc., etc., etc. Quam Lovanii in bafilica S. Petri tertio idus januarii MDCCLXXXI. optimae principi jufta exequiarum folemni ritu perfolverentur.* Lovanii ex typographia academica MDCCLXXXI. — Petit in-8°, 55 pages, fans le titre.

Il y a de nombreufes notes, hiftoriques & autres, au bas des pages. Le verfo du titre a vingt-cinq lignes d'avis au lecteur. La dernière page porte deux approbations : celle de Jacobi, cenfeur eccléfiaftique & celle de Reufs, procureur général.

Le docteur Marant avait demandé au livre de Judith le texte de fon oraifon funèbre : *Non eft talis mulier fuper terram* (XI, 19). Voici la propofition & la divifion du difcours : « Igitur in adverfis conftantia & fortitudo, in pace erga fubditos amor & affectus, per totum denique vitae decurfum chriftianae virtutes, fanctiffimo fine confummatae, *principem* noftram quafi in quodam typo exhibebunt : per illa, quid felicitatis nobis atra

mors abftulerit, videbimus; per haec heroicarum ejus virtutum contemplari varietatem, quod imitemur, mentibus noftris inftillabitur. »

L'orateur retrace la fcène de Presbourg & nous montre le fuccès de cette démarche comme dû, en grande partie, à ce fait que Marie-Thérèfe tenait le futur Jofeph II dans fes bras. Mais il nous faut citer cela : « Aderat enim & alius fine loquela difertiffimus, movendis incitandifque animis potentior quam facundiffima dictio, orator, fuus, quem ulnis geftabat, JOSEPHVLVS. »

Une note rappelle, en détail, les munificences de Marie-Thérèfe à l'égard de l'univerfité : le collége thérèfien; le local de la faculté des arts rebâti entièrement (1); les dons faits à la bibliothèque, favoir : le *Lexicon arabico- perfico-turcicum* de François de Mefgnien Meninski, deuxième édition revue par Bernard de Jenifch, envoyé en octobre 1780; les *Teftacea mufei Caefarei Vindobonenfis*, par le chevalier de Born; la médaille en or de Van Swieten, envoyée en 1773, etc., etc., etc. (*fic*).

---

(1) En 1766. Voir Van Even, *Louvain monumental*, p. 296. L'infcription fuivante fut effacée en 1798.

Amor
ac delic. Belgar.
Maria Theresia Augusta
Schol. hanc vetustate collapsam
Impensa sua a solo restituit.
Belgicae Praefecto Carolo Alexandro Lotharing.
Carolo comite de Cobenzl.
Regni in Belgio Administro.
Patricio de Neny Senatus sanctior. Praes.
Rei Academicae a Principe optimo praeposito.

Oraiſon funèbre de très-haute, très-puiſſante & très-excellente princeſſe Marie-Thérèſe, archiducheſſe d'Autriche, impératrice-douairière, reine apoſtolique de Hongrie & de Bohême, etc., ducheſſe de Lothier, de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg, etc., princeſſe de Souabe & de Tranſilvanie, marquiſe du Saint-Empire romain, etc., comteſſe de Flandre, de Hainaut, de Namur, etc., landgrave d'Alſace, dame du Portmaon & de Malines; ducheſſe de Lorraine & de Bar, grande-ducheſſe de Toſcane, etc., etc., etc.; abbeſſe patronne & proteũrtce du très-noble & très-illuſtre chapitre royal de Sainte-Waudru, à Mons. Prononcée dans l'égliſe collégiale dudit chapitre, le 16 janvier 1781, par le R. P. D. BOUILLON, récollet, prédicateur ſtationnaire. — A Mons, chez C.-J. Beugnies, imprimeur & libraire, rue d'Henghien, 1781. Avec permiſſion. — Grand in-4°, 21 pages, y compris le titre.

Le prédicateur a choiſi pour texte ces mots des *Proverbes* de Salomon, chapitre XXXI : *Qui trouvera une femme forte?*

« Meſdames (1), l'Autriche l'avait trouvée... Hélas! elle vient de lui échapper, cette femme d'un caractère ſi rare, d'un mérite ſi extraordinaire; cette femme, en qui le courage fut joint avec les grâces, l'application infatigable aux affaires, avec les agréments d'une douce ſociété; les plus hautes entrepriſes, avec les plus petits détails : cette femme aſſez forte, pour affermir un trône chancelant, & pour y placer à ſon côté un époux dont elle

(1) Les dames chanoineſſes de l'illuſtre chapitre de Sainte-Waudru.

mérita toute la confiance, capable de porter avec lui le poids des plus grands événements, & de le faire triompher plus d'une fois par fes fages confeils; cette femme, dont l'économie l'enrichit fans avilir fa majefté; dont la tendreffe le flatta, fans amollir fon cœur; dont la fageffe le fecourut, fans lui ravir fa gloire; qui mit la fienne propre à l'honorer, à lui obéir, à lui plaire, à lui ménager, en fe conciliant à elle-même l'amour de fes peuples, le refpect des étrangers, l'eftime des fouverains, la confiance de fes alliés, l'admiration de fes ennemis mêmes; cette femme, enfin, en qui fe réuniffent toutes les qualités de la femme forte, ou, pour mieux dire, qui, dans de plus heureufes & de plus malheureufes circonftances, dans la nuit de la tribulation comme dans l'éclat de la profpérité, fur le trône & prefque dès le berceau, raffemble tous les traits particuliers, que le Sage ne nous repréfente que dans la force de l'âge & dans une condition privée. »

Voici la divifion de l'oraifon funèbre :

« L'HÉROYNE DU XVIIIe SIÈCLE.

« C'eft comme l'infcription que je grave d'abord au bas du portrait, que j'ofe entreprendre à la gloire immortelle de très-haute, très-puiffante, très-excellente princeffe Marie-Thérèfe d'Autriche, impératrice, reine de Hongrie & de Bohême (ajoutons à votre gloire, Mefdames, mais plus encore à la gloire de la religion, dont elle fut toujours l'appui, le foutien, l'ornement), abbeffe, patrone & protectrice de cet illuftre chapitre. Voici donc une héroïne dont le monde ne peut méconnaître, ni désavouer l'héroïfme. Ier p. Mais pour la confufion ou l'inftruction du monde, c'eft une héroïne dont toute la gloire appartient à la religion. IIe p. »

L'orateur facré rappelle la fcène de Presbourg où Marie-Thérèfe « tenant entre fes bras le jeune archiduc, le tendre « Jofeph, qui faifait alors fon unique efpérance, & qui fait

« aujourd'hui notre confolation dans nos malheurs, » adreffa aux Hongrois « ces paroles touchantes : *Abandonnée de mes « amis... Moriamur...* »

Citons encore ce paffage intéreffant :

« .... Jamais peuple ne fut plus attaché à une reine. Je n'en veux d'autres preuves que le cri public : Marie-Thérèfe, Mère de la Patrie. C'eft le beau titre, fous lequel fon nom paffera à la poftérité. Marie-Thérèfe, Mère de la Patrie! Avec quel tranfport fut-il entendu, lorfqu'après une maladie (1767) qui nous avait fait trembler pour fes jours, il lui fut folennellement décerné par l'Académie des arts, dont elle était la protectrice? Chacun s'empreffa à répéter auffitôt ce que chacun tenait depuis longtemps imprimé dans fon cœur, & ce ne fut à l'inftant, qu'un feul cri fortant de toutes les bouches : Marie-Thérèfe, Mère de la Patrie! Les échos de la campagne en retentirent bientôt, ainfi que les murs des villes, le payfan fous le chaume, le noble dans fes châteaux, le citoyen dans fes foyers, jufqu'à l'indigent fans afile, perfonne qui ne fe crût obligé d'y donner fon fuffrage : le père exerçait fes enfants à le bégayer & à l'apprendre, pour le tranfmettre à fes derniers neveux. Marie-Thérèfe, Mère de la Patrie! Quelle proclamation, Mefdames! Celles mêmes qui l'élevèrent fur le trône, eurent-elles rien de fi glorieux? Ce dont je fuis certain, c'eft qu'aucune n'eut rien de fi flatteur pour elle. »

Oraifon funèbre de Marie-Thérèfe, impératrice douairière, reine apoftolique de Hongrie & de Bohême. **Prononcée à Limbourg, le 16 janvier 1781, par le P. THÉODORE DORBECK, Récol. — A Liége, de l'imprimerie de C. Plomteux, imprimeur de Mgrs les États. — M. DCC. LXXXI. — Avec approbation eccléfiaftique. Petit in-8°, 32 pages.**

Cette oraifon funèbre fut prononcée en préfence du comte de Woeftenraedt, général-major, chambellan & confeiller d'État intime & actuel de Sa Majefté, faifant les fonctions de gouverneur de la province. L'abbé de Rolduc, Haeghem, célébra la meffe.

L'auteur prit pour texte ce paffage du livre de la *Sageffe*, chapitre VIII : *Je me rendrai illuftre parmi les peuples, & dès ma jeuneffe je me ferai refpecter des vieillards; les princes admireront la pénétration d'efprit dans mon jugement, & je rendrai mon nom immortel.* « Tel eft le digne abrégé de fon « éloge : puiffions-nous y trouver une confolation à la douleur « de fa perte ! » Il n'y a pas de divifion du difcours.

Le prédicateur rappelle au long la fcène de Presbourg & le *Moriamur pro Rege noftro M. T.*

Notons : « Elle interdit l'affreux ufage de la queftion, inven- « tion odieufe à toutes les âmes honnêtes, contraire à la raifon « humaine, & à la miféricorde fi recommandée par Dieu même « dans l'Évangile. »

Oratio in funere Mariae Therefiae Auguftae, vita functae 29 novembris 1780. *Habita cum in bafilica cathedrali S. Bavonis Gandavi Parenti optimae jufta Exequiarum follenni ritu folverentur die* 4 *januarii* 1781. A. R. D. CAROLO ANTONIO VAN BEUGHEM, eccl. coll. S. Pharail. Canonico, Collegii Regii Gand. Gymnafiarcha. — Gandavi, typis Petri de Goefin, facrae Caefareae Majeftatis typographi. — Gand, in-4°, 11 pages. Avec approbation.

Oraifon funèbre de Marie-Thérèfe, prononcée à Gand, dans l'églife cathédrale de S. Bavon, le IV janvier MDCCLXXXI, par M. VAN BEUGHEM, chanoine de l'églife collégiale de Ste-Pharaïlde, principal du collége royal de Gand, & traduite en français par M. LES BROUSSART, profeffeur de rhétorique au même collége. — A Gand, chez Pierre de Goefin, imprimeur de Sa Majefté Impériale & Royale Apoftolique. — In-4°, 14 pages, y compris le titre. Deux approbations.

Voici la propofition du difcours funèbre : Marie-Thérèfe « exifte & exiftera toujours dans les cœurs de fes fujets & dans fes bienfaits immortels; elle exiftera dans fon augufte famille, à laquelle elle a laiffé en partage & fes vertus & fa belle âme. »

L'orateur y rappelle la fcène de Presbourg & le *Moriamur* des Hongrois, *pro rege noftro M. T.;* la grande bienfaifance de l'impératrice, *la mendicité éteinte fous fon règne dans les villes les plus floriffantes de la Flandre*. M. Van Beughem a un paragraphe élogieux pour chacun des enfants de Marie-Thérèfe : Jofeph, Léopold, Ferdinand, Maximilien & leurs fix fœurs. Bornons-nous à citer ce qui concerne Jofeph II.

« Chez quels peuples n'a point déjà pénétré la gloire du nom de Jofeph? Combien l'hiftoire n'a-t-elle pas déjà recueilli de fes actions, qui toutes peignent fon éloignement pour le luxe, ce poifon des États, qui caractérifent fon amour pour la religion, la pénétration de fon génie, fon ardeur pour le travail, en un mot, toutes les vertus d'un héros qui fait triompher de lui-même. Ce héros eft un préfent de Marie-Thérèfe. »

.... « Et vous, l'héritier de tant de vertus, fi jamais, ô Jofeph, ma faible voix pénètre jufqu'à vous, protégez l'Églife de Dieu, défendez-la, aimez-la ; elle eft l'image de votre mère : elle eft, hélas! déformais la feule que vous puiffiez avec raifon appeler de ce nom; repouffez avec votre bouclier impénétrable les traits que lancent contre elle fes ennemis frémiffants; affurez aux autels leur grandeur, & ils affureront en même temps celle de votre empire. »

Oraifon funèbre de très-haute, très puiffante & très-excellente princeffe Marie-Thérèfe, impératrice douairière, archiducheffe d'Autriche, reine de Hongrie & de Bohême, etc., etc. Prononcée dans l'églife de Paris, le 30 mai 1781, par meffire ALEXANDRE-AMÉDÉE DE LAUZIÈRE-THEMINES, évêque de Blois. — A Paris, & fe vend à Louvain, chez J.-P.-G. Michel. MDCCLXXXI. — In-8°, 82 pages (1).

L'approbation donnée à Paris, le 26 mai, quatre jours à l'avance, au nom du garde des fceaux, porte : « Cet éloquent

(1) L'évêque de Blois, démiffionnaire de fon fiège en 1801, lors de la conclufion du Concordat, mourut à Bruxelles en 1829.

éloge d'une impératrice à jamais célèbre par l'éclat de fes vertus, m'a paru répondre à la grandeur de fon fujet, & devoir remplir l'attente du public. »

L'évèque de Blois demanda au livre de l'*Eccléfiaftique*, chapitre XXXVI, 2, le texte de fon oraifon funèbre : *Qu'ils connoiffent qu'il n'y a point d'autre Dieu que vous, & qu'ils racontent vos grandeurs.*

L'orateur n'annonce pas dans fon exorde la divifion méthodique de fon difcours. « Eh! qui pourrait d'ailleurs, s'écrie-t-il, dans les bornes étroites d'un difcours, preffer des années fi riches & fi pleines? C'eft un vafte pays dont on peut à peine vous nommer rapidement les villes principales; & fi nous avons défiré une voix plus accoutumée à célébrer les héros & les faints, ce n'était feulement que pour vous mieux indiquer la matière féconde de vos recherches & de vos méditations. »

Cette oraifon funèbre fe compofe de trois parties.

La première nous montre l'impératrice triomphante. Il va fans dire que le texte de l'allocution de Presbourg y eft rappelé; le *Moriamur* n'eft pas omis non plus.

La feconde partie nous montre l'action inceffante de la Mère de la Patrie dans le domaine des arts de la paix.

La troifième partie entre plus intimement dans l'étude du caractère perfonnel de l'impératrice; on la fuit dans fa vie privée, dans l'éducation de fes enfants. Nous faififfons quelques phrafes au paffage : « Que le vulgaire, avide d'expreffions bizarres, ou l'orgueil de notre fexe, croie élever l'impératrice en l'appelant un grand homme, nous ne dégraderons point dans cette chaire le fexe de Marie-Thérèfe : elle fut une grande femme. L'antiquité n'auroit pas imaginé de plus bel éloge, &, fans confondre les caractères, elle avoit mieux aimé donner à toutes les vertus leurs déeffes comme leurs dieux. » Et ailleurs : « Que les vertus tempérées font fublimes! Cette force, qui a befoin de

s'appuyer fur une autre, a par là même quelque chofe de plus fort & de plus doux : la miféricorde relève la juftice, la fimplicité la grandeur, & la douceur le courage. O Mort! frappe quand tu voudras; tes coups ne feront accablants que pour nous. Rien ne l'étonne, tout eft prêt depuis tant d'années : le tombeau, le cercueil, le vêtement funèbre ; & le pilote attend le vent pour lever l'ancre. »

Oraifon funèbre de très-haute, très-puiffante & très excellente princeffe Marie-Thérèfe, archiducheffe d'Autriche, impératrice douairière, reine de Hongrie & de Bohême. Prononcée dans la chapelle du Louvre, le vendredi 1er juin 1781, en préfence de Meffieurs de l'Académie françaife; par M. l'abbé DE BOISMONT, prédicateur ordinaire du Roi, abbé commendataire de Grétain, & l'un des quarante de l'Académie. — Une vignette de 0m,07 de largeur fur 0m,05 de hauteur, formée de deux branches de laurier entrelacées & tenues, de part & d'autre, par deux renommées, dont la trompe porte fur un morceau d'étoffe l'écu fleurdelifé, &, à l'intérieur, cette devife : A L'IMMORTALITÉ. — A Paris, chez Demonville, imprimeur libraire de l'Académie françaife, rue Chriftine. — MDCCLXXXI. Avec privilége du Roi. — In-4°, large impreffion, 27 lignes par page. 64 pages.

Au verfo du titre, on lit :

« L'Académie a arrêté que l'oraifon funèbre de Sa Majefté
« l'Impératrice-Reine, prononcée dans la chapelle du Louvre
« par M. l'abbé DE BOISMONT, le 1er juin 1781, en préfence de la

« Compagnie, feroit imprimée fous fon privilége. A Paris, ce « 1er juin 1781.

« *Signé :* D'ALEMBERT, *fecrétaire perpétuel de l'Académie.* »

L'orateur facré a demandé au prophète Ifaïe (chap. XXXIV, 1) le texte de fon oraifon funèbre : *Venez, nations, écoutez-moi ; peuples, foyez attentifs. Que la terre, d'une extrémité à l'autre, prête l'oreille.*

Voici la propofition du difcours :

« .... Offrons Marie-Thérèfe à l'Europe & à fon peuple : à l'Europe, dont elle fut l'étonnement & l'admiration ; à fon peuple, dont elle a été l'idole. Si le trône eût manqué à cette grande âme, elle eût été déplacée ; & quelle perte pour le trône ! Qui ne connaît dans le rang fuprême les erreurs de la gloire & les abus de l'autorité ? Hélas ! on les croit inévitables, prefque néceffaires. L'expérience a tourné en habitude cette trifte penfée : la célébrité, le pouvoir d'un feul n'eft que trop fouvent le tourment de tous. Marie-Thérèfe a tout juftifié : & la gloire, & l'autorité : la gloire, aux yeux des fages, par le grand caractère qu'elle lui a fait prendre ; l'autorité, aux yeux des peuples, par le noble ufage qu'elle en a fait. Tout eft grand dans fa renommée, tout fut confolant fous fon empire. Voilà, Meffieurs, ce que nous obferverons dans la vie éternellement mémorable de très-haute, etc... Ainfi le règne que je vais décrire eft tout enfemble l'apologie du trône, l'exemple des rois & l'efpérance de tous les peuples. »

Nous lifons dans la première partie : « Voici le langage de l'autorité, lorfqu'elle parle au fentiment & à l'honneur. Abandonnée, etc. »

« *Moriamur*, etc. Mourons ! Cri fublime ! Infortuné Rogotzi, généreux Bercheny, fi vous étiez encore fenfibles, vous applaudiriez à ce tranfport. Ils ne difent pas : Marchons, allons

combattre. Ces gradations lentes d'un zèle méthodique, leur âme embrafée ne les connaît pas; elle franchit tous les intervalles; ils ne voient que la mort: leur dernier foupir eft leur offrande. Mourons! *Moriamur pro Rege noftro*... A l'inftant où je parle, vous le répétez, Meffieurs, ce cri fi digne d'un cœur français. Vous frémiffez, vous êtes vous-mêmes aux pieds de Marie-Thérèfe. »

Il eft curieux d'entendre l'orateur tracer le portrait du grand Frédéric de Pruffe, alors que celui-ci vivait encore. Ce n'eft guère s'avancer beaucoup, que de fuppofer que fon ami d'Alembert lui aura envoyé fans doute un exemplaire de ce difcours.

« .... Au milieu de cette multitude d'ennemis triomphans, confidérez le Lion du nord qui s'éveille; fes regards ardens femblent dévorer la proie que la Fortune lui marque: Génie impatient de s'offrir à la renommée, vafte, pénétrant, exalté par le malheur, & par ces preffentiments fecrets qui dévouent impérieufement à la gloire certains êtres privilégiés qu'elle a choifis, je le vois fe précipiter fur ce théâtre fanglant avec une puiffance mûrie par de longues combinaifons, & des talents agrandis par la réflexion & la prévoyance; foldat & général, conquérant & politique, miniftre & roi, ne connaiffant d'autre fafte que celui d'une milice nombreufe, feule magnificence digne d'un trône fondé par les armes. Je le vois auffi rapide que mefuré dans fes mouvements, unir la force de la difcipline à la force de l'exemple, communiquer à tout ce qui l'approche cette vigueur, cette flamme inconnue au refte des hommes, que la nature avait cachée dans fon fein; marcher à d'utiles triomphes; diriger lui-même avec art tous les coups qu'il porte; attaquer ce trône chancelant fur lequel Marie-Thérèfe eft appuyée, en détacher brufquement les rameaux les plus féconds; &, s'élevant bientôt au-deffus de l'art même par la fermeté de coup-d'œil que rien ne trouble, montrer déjà le fecret de ces reffources qui doivent

étonner la Victoire même, & tromper la fortune lorsqu'elle lui sera contraire. »

« Osons juger Marie-Thérèse : elle ne redoute pas l'œil sévère de la raison. Mais, pour la juger, il faut s'élever avec elle & se placer à ses côtés sur son trône. De cette hauteur jetez les yeux sur la Pologne. Voyez un peuple sans administrations & sans lois, un sceptre sans mouvement & sans vigueur, deux puissances qui se portent de concert au milieu de cette anarchie, & se désignent fièrement leur conquête ; puissances jalouses, dont l'activité menaçante ne connaîtra plus de frein si elle cesse de craindre l'égalité ; puissances rivales, dont le débordement, s'il n'est pas balancé, va peser sur les États de Marie-Thérèse, & rompre l'équilibre du Nord. Comptable de la tranquillité de l'Empire, auriez-vous écouté une délicatesse qu'on n'écoutait pas ? délicatesse inutile à la Pologne, funeste à l'Autriche, à l'Europe entière. N'en doutons point, Messieurs, il est une justice supérieure aux règles communes. L'indiscrète censure n'aperçoit dans cet événement que le droit de la force & de la bienséance violemment exercé ; mais qu'elle distingue les circonstances & les motifs ; qu'elle avoue que l'exemple était donné, que la raison d'État, loi suprême des rois, faisait taire tous les conseils d'une modération dangereuse, parce qu'on ne l'eût point imitée ; qu'elle se représente ce cadavre politique, sans couleur & sans vie, heureusement fondu dans une masse de citoyens pleins de chaleur & d'activité ; un protecteur à la place de mille despotes ; un peuple qui traînait au milieu de ses diètes turbulentes l'orgueil & l'impuissance, tranquille, régi par des lois justes, heureux enfin d'échanger les misérables restes d'une liberté déchirée, contre le calme & la douceur d'une soumission honorable.... & tous les doutes, tous les nuages seront dissipés. »

Nous tenons à avertir le lecteur que nous avons reproduit fidèlement ce passage, sans aucun retranchement.

Oraifon funèbre de très-haute, très-puiſſante & très-excellente princeſſe Marie-Thérèſe, archiducheſſe d'Autriche, impératrice douairière, reine de Hongrie & de Bohême, prononcée dans la chapelle du Louvre le vendredi 1er juin 1781, en préſence de Meſſieurs de l'Académie françaiſe, par M. l'abbé DE BOISMONT, prédicateur ordinaire du Roi, abbé commendataire de Grétain, & l'un des quarante de l'Académie. — In-8°, 51 pages, y compris le titre. — A Mons, chez Henri Hoyois, imprimeur-libraire, rue de la Clef. M. DCC. LXXXI.

Simple reproduction de l'édition originale.

Oraiſon funèbre de très-haute, très-puiſſante & très-excellente princeſſe Marie-Thérèſe, archiducheſſe d'Autriche, impératrice douairière, & reine apoſtolique de Hongrie & de Bohême, par M. l'abbé R** C. D. L. — A Senlis, de l'imprimerie de N.-L.-F. Des Rocques. — Avec permiſſion. — Grand in-12, 38 pages, y compris le titre. Sans date ni approbation (1).

---

(1) Nous nous étions adreſſé à un membre du comité archéologique de Senlis pour obtenir quelques renſeignements complémentaires. Voici un extrait de la lettre que ce ſavant a bien voulu nous adreſſer. Qu'il veuille recevoir ici l'expreſſion publique de notre gratitude.

« Vous demandez :

« 1° Si une oraiſon funèbre de Marie-Thérèſe, mère de notre reine Marie-

Le prédicateur a choisi pour texte ce paſſage de l'*Eccleſiaſtique :* « Sa mémoire ne s'effacera point de l'eſprit des hommes ; & ſon nom ſera honoré de ſiècle en ſiècle. »

« Meſſieurs (un aſtérique renvoie à une note miſe au bas de la page). « C'eſt aux habitants des provinces autrichiennes, que « l'auteur adreſſe ce diſcours. »

En voici la diviſion en deux parties : Née pour s'aſſeoir ſur le premier trône de l'univers, il (*le Ciel*) y a raſſemblé auprès d'elle

---

Antoinette, a été réellement prononcée à Senlis? Impoſſible de faire la lumière ſur ce point. Je connais la brochure dont vous parlez, mais nous n'avons point d'autre trace de l'oraiſon funèbre en queſtion. En tout cas, ſi elle a été réellement prononcée, je ne crois pas que ce ſoit à la cathédrale, j'incline plutôt à penſer que ce ferait à la collégiale de Saint-Frambourg, pour le motif indiqué ci-après dans ma réponſe à votre deuxième queſtion ;

« 2° Quel eſt le nom de l'abbé déſigné par les initiales R** C. D. L.? Un almanach hiſtorique de la ville & du diocèſe de Senlis, portant la date de 1780, indique un abbé de Rochemur dans l'état du clergé. C'eſt le ſeul nom commençant par un R. Cet abbé était chanoine de Saint-Frambourg qui était une égliſe *royale* & collégiale. Il fut nommé en 1779 titulaire de la chapelle Saint-Jacques en l'égliſe Saint-Pierre. Voilà tout ce que je ſais ſur cet eccléſiaſtique. L'égliſe collégiale & royale de Saint-Frambourg, dont les belles ruines exiſtent encore à deux pas de la cathédrale, a toujours été comblée des bienfaits de nos rois. Il eſt aſſez naturel de penſer qu'à la mort de Marie-Thérèſe un chanoine de cette égliſe a pu être chargé d'écrire ſon oraiſon funèbre. Maintenant fut-elle prononcée? Et d'ailleurs, pourquoi cette mention : « aux habitants des Pays-Bas? » Je ne puis éclaircir ces points à préſent. Si de nouvelles recherches font la lumière, je ne manquerai pas de vous en faire part ; mais je n'ai pas voulu tarder plus longtemps à vous adreſſer cette réponſe, ſi imparfaite, je l'avoue. »

Barbier ne mentionne point cette oraiſon funèbre dans ſon *Dictionnaire des ouvrages anonymes.*

Il y a deux ans déjà, nous avons recouru à la publicité de l'*Intermédiaire des chercheurs & des curieux*. Juſqu'à préſent notre queſtion au ſujet de l'auteur de ce diſcours eſt reſtée ſans réponſe.

ces qualités brillantes que le monde admire; réfervée à être un jour la gloire de fon Églife, Dieu femble s'être plû à développer en elle le germe de toutes les vertus chrétiennes. »

« .... Ne fouffrez pas, Seigneur, qu'en développant ces deux grands caractères, votre miniftre trahiffe la vérité dans un temple qui lui eft fpécialement confacré & déshonore par la flatterie d'auffi grandes vertus. »

Le prédicateur rappelle la fcène de Presbourg. Il a un alinéa pour les provinces belgiques :

« Vous le favez, Meffieurs, fi les bontés de Votre Augufte Reine, avoient peine à pénétrer jufqu'à vous, trop éloignés, pour jouir de la préfence de vos maîtres, vous avez été témoins de la tendre follicitude avec laquelle elle tâchoit d'adoucir ce que cette privation avoit de cruel : vos larmes coulent encore, au feul fouvenir du prince bienfaifant, qui retraçoit au milieu de vous l'image de fes vertus; fi nos cœurs pouvoient goûter quelque confolation parmi tant de malheurs; s'il nous étoit permis, au milieu de tant de pertes, de nous occuper de nos efpérances, pourrions-nous affez reconnoître le précieux don d'une princeffe, qui les y fera bientôt encore revivre, & rouvrira par fa préfence les fources du bonheur, que la trifteffe avoit taries. O Belges, fi votre amour pour vos Rois vous rend dignes de leurs faveurs, leurs bienfaits plus grands encore, doivent épuifer votre reconnoiffance. »

Voici la péroraifon :

« Peuple heureux, fous un règne fi fortuné & accoutumé, pour ainfi dire, au fentiment du bonheur, laiffez couler vos larmes, elles font chères au monarque qui doit les fécher, & le témoignage le plus flatteur de votre amour & de votre fidélité. Uniffez vos vœux aux miens, & implorons les bontés du Seigneur pour ce prince, dont l'Europe cite déjà avec attendriffement la bienfaifance. Daignez conferver dans fon cœur, ô mon

Dieu, ces vertus, qui lui concilièrent l'amour & l'admiration des peuples qu'il a visités, & que vous y avez fait naître pour notre bonheur.... »

RECUEIL DES PIÈCES QUI ONT PARU CONCERNANT LA MORT DE MARIE-THÉRÈSE, *Archiducheſſe d'Autriche, Impératrice-Douairière, Reine Apoſtolique de Hongrie & de Bohême, Ec. Ec. Ec.* — A MONS, Chez H. HOYOIS, Imprimeur-Libraire, rue de la Clef. — M. DCC. LXXXI. — In-8° (1).

TABLE DES PIÈCES INSÉRÉES DANS CE RECUEIL.

Traduction du diſcours que M. Sonneſelds prononça en Allemand, dans une ſéance de l'Académie Théréſienne, après la mort de S. M.

Diſcours ſur la mort de M. T.

Récit de ce qui s'eſt obſervé à Bruxelles, aux funérailles de S. M.

Oraiſon funebre, par M. de Nelis, prononcée à Bruxelles.

Oraiſon funebre, par le R. P. Bouillon, prononcée à Mons. Elle eſt de l'impreſſion de M. Beugnies, qui l'a faite du même format.

Oraiſon funebre, par M. Mathurin, Maître de langue en la ville de Mons.

*Eſſai ſur l'Eloge de M. T.. par M. le Baron de ***.*

---

(1) Nous devons à l'obligeance de M. Ouverlaux communication de ce recueil.

Oraiſon funebre, par M. van Beughem, prononcée en latin à Gand, avec la traduction françaiſe.

Poëme ſur la mort de l'Impératrice, etc., par M. de Rochefort, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.

Diſcours de M. de Nicolaï, Préſident de la Chambre des Comptes, prononcés à Verſailles, au Roi & à la Reine, au ſujet de la mort de l'Impératrice-Reine.

Ode, par M. Poyart, d'Anvers.

Noeniae, par le même.

Planches, par M. Podevin, d'Ath.

Stances, par le même.

Stances, par M. Delobel.

Pièces copiées du Mercure de France.

Épitaphe, par Melle, Murray.

Quatrain de M. le M. du Chaſteler.

Lettre de l'Empereur & Roi.

Et quelqu'autres pièces en Vers.

Empruntons à M. Sonnefelds quelques détails ſur les derniers inſtants de Marie-Thérèſe.

« ... On eût dit que la mort lui épargnait ſes horreurs.

« Elle ſe faiſait lire un traité ſur la préparation à cette dernière heure. On tomba ſur un endroit trop frappant pour l'état où elle ſe trouvait & on voulut le lui cacher. Elle s'en aperçut & commanda qu'on le lût. La perſonne qui liſait, & qui juſqu'à ce moment avait renfermé ſa douleur, éclata & fondit en larmes : « Éloignez-vous, lui dit l'Impératrice, vous reprendrez votre lecture quand vous ſerez remiſe. »

« Vous avez bien peu de courage, dit-elle, dans cette occaſion, à ſes femmes, quant à moi, je ne crains pas la mort, il y a quinze ans que je m'en ſuis rendu la penſée familière, & après avoir été un moment aſſoupie : « Ne me laiſſez donc pas dormir, je veux voir venir la mort, & ajouta-t-elle en riant, la regarder

fixement entre deux yeux. Cette plaifanterie dans un moment pareil marquait la force de fon efprit. »

Glanons deux alinéas dans le difcours anonyme.

« ... Voilà un vafte champ ouvert à l'éloquence des panégyriftes. Les orateurs chargés de faire l'oraifon funèbre de l'Impératrice-Reine, auront peine à s'en acquitter dignement. L'art oratoire, fi fouvent profané à la louange des vertus dangereufes, ou des crimes brillants, reprendra ici fa première dignité & fa fonction légitime. Il fervira à célébrer des qualités précieufes & des vertus publiques dont les peuples ont joui. C'eft à louer les Rois pacifiques & juftes, qu'il devrait toujours être confacré..... S'il a fallu des Boffuet & des Fléchier pour louer Louis XIV, pendant fa vie, où trouvera-t-on des orateurs capables de louer Marie-Thérèfe après fa mort? Le plus bel éloge, le feul digne d'un fouverain, ce font les bénédictions des peuples durant fon règne, & les larmes dont ils vont arrofer fa tombe, quand il ne règne plus. »

Voici une appréciation de M. Mathurin.

« Si cette Reine n'avait eu que les vertus de la Religion, je la comparerais à Efther. Si cette Impératrice ne s'était fignalée que par le courage héroïque de défendre & de conquérir fes propres États, je la comparerais à Henri IV; mais Marie-Thérèfe joignait à la piété de la première la fageffe & la magnanimité du fecond; & malgré les foins multipliés que l'adminiftration de tous les ordres exige, elle avait fu fe ménager des moments pour fignaler fa tendreffe & fa bienfaifance envers fes fujets. Enfin Marie-Thérèfe n'eft comparable qu'à elle-même.

« Rien n'ajoute tant à l'éloge que la qualité & le mérite de celui qui le fait; Benoît XIV, Lambertini (fon nom feul imprime le refpect, la vénération), Lambertini, un des grands hommes qui ont gouverné l'Églife depuis deux fiècles, étonné, édifié des vertus de notre Augufte Impératrice, lui envoya un bref pour

qu'on ajoutât à ſes titres, celui d'Apoſtolique. Si cette action ſublime & digne d'orner les faſtes de la Cour de Rome répand une gloire immortelle ſur la ſageſſe, la piété & l'équité de ce ſouverain Pontife; de quel éclat ne couvre-t-elle pas la ſouveraine qui en eſt l'objet? »

Voici les vers du Marquis du Chaſteler :

A l'Ame de Titus, aux traits d'une Déeſſe,
Thérèſe d'Antonin ſut joindre la ſageſſe.
Pour paraître à ſon Peuple une Divinité,
Il ne lui manqua rien que l'immortalité.

ELOGIUM FUNEBRE IN SOLEMNIBUS EXEQUIIS IMMORTALIS MEMORIAE MARIAE THERESIAE IMPERATRICIS VIDUAE ET REGINAE APOSTOLICAE, In Eccleſia Cathedrali *S. Donatiani* Brugis, SACRA OPERANTE. ILLUSTRISSIMO AC REVERENDISSIMO DOMINO FELICE GUILLIELMO BRENART, BRUGENSIUM EPISCOPO, etc. etc. Die 10. Januarii 1781, ènuntiatum PER JACOBUM FRANCISCUM DE GRYSE, S.T.L. EJUSDEM ECCLESIAE CANONICUM, Cum Auguſtae Matri ſuae lugubri ac honorifica Pompâ Maeſtiſſimus omnis Clerus, Senatus ac Populus parentaret. — BRUGIS, Typis CORNELII DE MOOR, in Plateâ vulgò de Philipſtok-ſtraet, ſub ſigno Nominis JESU. — In-4°, 18 pages, y compris le titre. Avec approbation.

Le chanoine de Gryſe a trouvé ſon texte dans le premier *Livre des Rois*, chapitre II : *Elle plaiſait tant au Seigneur qu'aux hommes*. Ces paroles, qui conſtituent proprement l'éloge

que font nos Saintes Écritures du prophète Samuel, vont être appliquées par l'orateur à l'impératrice défunte.

Dans fa vie privée comme dans fa vie publique, Marie-Thérèfe plût à Dieu & aux hommes.

La future impératrice naquit avec une âme bonne, portée à la piété. On admira en elle, dès fes premiers ans, la ténacité de fa mémoire, fon rare jugement, fa pénétration d'efprit, la beauté du corps, le charme de la voix. Son enfance n'eut rien de puéril, fa jeuneffe rien d'inconfidéré, fon adolefcence ne connut pas la légèreté. Son éducation fut toute dirigée vers le bonheur de fes fujets. A la connaiffance de l'allemand, fa langue maternelle, elle ajouta le latin, le français & l'italien; elle eut de bonne heure la plus grande facilité à parler & à écrire dans ces trois idiomes.

Dans la feconde partie de fon oraifon funèbre, l'orateur brugeois nous décrit Marie-Thérèfe dans fa vie publique. Il parle naturellement de la fcène de Presbourg, fans oublier le *Moriamur pro Rege noftro Therefia*. Jamais triomphe plus agréable ne fut remporté que ce jour-là. C'eft bien le cas de répéter la parole du prophète : Voilà le changement qu'a opéré la droite du Seigneur.

Marie-Thérèfe fut toujours un ange de paix. Elle s'occupa beaucoup de la bonne adminiftration de toutes fes provinces. Elle fe montra admirable de réfignation à la mort de fon époux François I. Sa charité lui a mérité le titre de *Mère de la patrie*. Le Jeudi-Saint, elle lavait les pieds à douze pauvres & les fervait enfuite à table; noble exemple que l'hiftoire tranfmettra à fa defcendance la plus éloignée. Oublieufe d'elle-même, elle allait vifiter les indigents dans leurs demeures. Le pape Clément XIII, jufte appréciateur de fes rares qualités, lui décerna le titre de *Reine Apoftolique*..

Que l'empire d'Orient & d'Occident célèbre la gloire de fes

Conſtantins, l'Eſpagne ſes Ferdinands, la France ſes Louis, l'Allemagne ſes Henris, la Hongrie ſes Étiennes, ſes Ladislas, ſes Rodolphes, ſes Charles & ſes Léopolds, que nos ancêtres ont connus; notre âge poſſède Thérèſe dont la piété a fait la gloire; & cette gloire ne ſera ni diminuée par la jalouſie ni effacée par la longueur des années.

ORAISON FUNEBRE DE TRÈS-HAUTE, TRÈS-PUISSANTE ET TRÈS-EXCELLENTE MARIE-THERESE ARCHIDUCHESSE D'AUTRICHE, IMPÉRATRICE-DOUAIRIERE, REINE APOSTOLIQUE DE HONGRIE ET DE BOHEME *etc. etc. etc.* Prononcée le 18 de janvier 1781, à la requiſition de Meſſieurs du Magiſtrat, dans l'Egliſe Collégiale de Ste Monegonde A CHIMAY, *Par le R. P.* JEROME CUISSIN, *Recollet-Stationnaire.* — A MONS, Chez C. J. BEUGNIES, Imprimeur-Libraire, rue d'Enghien. 1781. AVEC PERMISSION. — In-8°, 35 pages chiffrées, y compris le titre.

Le prédicateur de la collégiale de Chimay a demandé le texte de ſon oraiſon funèbre au *Livre des Proverbes,* chap. 3 : « Ses voies ſont belles & tous ſes ſentiers ſont pleins de paix. »

Voici la propoſition du diſcours : « Digne de ſon rang, elle l'a ſoutenu avec grandeur & avec éclat; telle a été ſa vie publique, *viae ejus, viae pulchrae.* Fidèle à ſes devoirs, elle les a remplis avec douceur & avec perſévérance; telle fut ſa vie privée, *& ſemitae illius pacificae* : perfections qui, ayant partagé ſa vie, partageront auſſi mon diſcours, & me feront dire avec Salomon, *que ſes voies ſont belles & que ſes ſentiers ſont pleins de paix.* »

Nous empruntons un paſſage à la Ire partie.

« Enfin, après huit années d'une guerre ſanglante, l'Europe pacifiée rentra dans le calme & le ſilence : bientôt renaiſſent les douceurs & les avantages de la paix. Cette Impératrice commence le règne de Titus : après avoir conquis comme Henri IV ſon propre héritage (1), Elle ne permet point aux malheurs de la guerre, de s'étendre au-delà de la guerre : les impôts diſparaiſſent, l'Empire même oublierait qu'il fut obligé de combattre, ſi la gloire & le fruit de ſes victoires ne lui en rappelait le ſouvenir...

« Mais dans quel détail immenſe faudrait-il m'engager, & quel tendre ſpectacle vient s'offrir à mes yeux : ici, la veuve couverte de deuil & d'amertume, ſous un toit pauvre & dépourvu, jette en ſoupirant ſes triſtes regards ſur des enfants que la faim preſſe, va comme celle d'Élie ſoulager leur indigence du peu qui lui reſte & mourir enſuite avec eux : quand par la charité immenſe de Marie-Thérèſe, comme par un prodige nouveau, elle voit tout à coup ſa ſubſiſtance multipliée & ſes triſtes jours conſolés ; ici, comme un rayon de lumière, elle perce l'horreur des cachots & va faire ſentir aux infortunés qu'ils renferment, qu'il y a encore de l'humanité ſur la terre ; ici, par les ſoins de cet autre *Joſeph*, les grains de l'Égypte viennent conſoler la ſtérilité de la Terre de Chanaan, & ſa bienveillance toujours ingénieuſe, va chercher juſque chez un peuple étranger, des reſſources à la calamité du ſien. »

L'auteur, après avoir montré dans la IIe partie la ſageſſe du gouvernement de l'impératrice, s'appeſantit ſur ſa piété. Ce fut un règne de piété exemplaire & édifiante, un règne de piété tendre & affectueuſe, un règne de piété ſolide & efficace.

---

(1) L'orateur n'a pas manqué de citer le *Moriamur pro rege noſtro M. T.*

Piété tendre & affectueuse. Écoutons l'orateur de Chimay : « Comme elle régnait fur toutes les actions de Marie-Thérèfe dont elle était l'âme, Marie-Thérèfe s'attacha furtout à la faire régner également dans les cœurs des Archiducs & des Archiducheffes fes enfants. Ce fut là, dans le plan de leur éducation, la bafe de tout ce grand & important ouvrage; & c'eft encore là, dans fon teftament fa volonté dernière : point des devoirs mieux obfervés dans leur conduite, ni plus recommandés dans fes inftructions, que les devoirs ordinaires d'une vie Chrétienne : prières réglées des premières & des dernières heures du jour, affiftance journalière au Divin Sacrifice, approche fréquente des Sacrements : elle les y conduifit Elle-même la première fois, qu'ils en reçurent le divin auteur...

« Que ne devra pas à cette Mère incomparable fa glorieufe poftérité, héritière de fes inftructions matérielles qu'Elle leur a laiffées par écrit... Vous lifez les fages préceptes de cette fouveraine dans fes dignes élèves : vous le voyez dans Jofeph II, Empereur, qu'elle vous a laiffé en mourant pour vous confoler de fa mort, comme un de fes fidèles portraits & une de fes images vivantes : Prince, qu'elle a formé Elle-même fous fes yeux & felon fon cœur. Vous les reconnaiffez dans cette Archiducheffe Marie-Antoinette, qui a fait le défir & l'attente d'une des premières Cours du Monde, dont elle fait aujourd'hui les délices & l'agrément. Vous les admirerez dans fon augufte Sœur, Marie-Chriftine, époufe du duc de Saxe-Tefchen, Gouvernante des Pays-Bas, qui de tant de charmes qu'elle raffemble, n'eft éprife que de ceux de la vertu qu'Elle pratique. Vous les découvrirez dans l'archiduc Maximilien, aujourd'hui Coadjuteur de Cologne & de Munfter, dont le foin particulier eft de faire l'honneur des premières dignités du Sacerdoce... »

« Dans l'hiftoire des Héros, il y a des pronoftics de leur mort, comme il y a des préfages de leur naiffance... En voulez-

vous des témoignages plus authentiques, que les traits les plus marqués des derniers mois de son règne? Ces règlements qu'elle fit Elle-même de son deuil; ce testament si respectable, chef-d'œuvre de sagesse, qui ne lui pût être inspiré que par le pur esprit du christianisme; ces instructions Royales & Chrétiennes, qu'Elle traça de sa propre main pour chacun de ses Enfants, déjà si chrétiennement construits & si Royalement élevés; ouvrage moins de son affection & de sa tendresse que de sa piété & de son zèle; cet habit funèbre qu'Elle avait tissu (*sic*) de ses doigts, auquel Elle travaillait depuis si longtemps, en méditant les années éternelles, & qui venait d'être activé : sont-ce là des signes équivoques du peu de fond qu'Elle faisait sur le temps, & des mesures qu'Elle prenait pour l'Éternité? Depuis de longues années Elle se plaisait à se familiariser avec la mort; Elle regardait celle de ses Proches, comme des avertissements bien clairs & bien précis de la proximité de la sienne; Elle ne craignait rien tant qu'une mort soudaine & imprévue, unique & funeste ressource de ces prétendus esprits forts, de ces cœurs véritablement lâches, qui ne diffèrent de craindre Dieu que pour le craindre trop tard. »

ORATIO FUNEBRIS MARIAE THERESIAE IMPERATRICIS, HUNGARIAE, BOHEMIAE REGINAE, BURGUNDIAE AC BRABANTIAE DUCIS, COMITIS FLANDRIAE etc. etc. etc. HABITA In Exequiis Solemnibus celebratis in choro Ecclesiae Cathedralis *Iprensis*, die decimo Mensis Januarii M. DCC. LXXXI. *Per Amplissimum ac Reverendum admodum Dominum* ANTONIUM PETRUM WALWEIN, *ejusdem Eccle-*

ſiae Cathedralis Decanum & Canonicum. — IPRIS, *Apud* THOMAM FRANCISCUM WALWEIN, *Typographum Illuſtriſſimi Domini Epiſcopi*, in Foro Minori. — In-4°, 12 pages chiffrées, y compris le titre. L'approbation du cenſeur des livres porte la date du 17 janvier.

Cette allocution ne débute point par un texte de l'Écriture Sainte.

Rien ne manque à Marie-Thérèſe pour la déclarer grande. Elle fut grande en effet par ſa prudence, par ſon amour à l'égard de ſes ſujets, par ſes qualités propres aux ſouverains catholiques.

Le chanoine d'Ypres n'oublie pas le *Moriamur*.

Treize ans avant la mort de l'impératrice on avait déjà frappé une médaille avec cette inſcription en ſon honneur : *Mater Patriae.*

On m'objeƈtera, dit l'orateur, que la prudence dans le gouvernement, l'amour des ſujets, la piété envers Dieu, ce ſont là des vertus héréditaires dans la maiſon d'Autriche. « Je ſerais inſenſé ſi je niais cela. La maiſon d'Autriche eſt un anneau de prudence; mais Marie-Thérèſe eſt la pierre précieuſe enchâſſée. La maiſon d'Autriche eſt un œil d'amour envers les ſujets; mais Marie-Thérèſe eſt la prunelle de cet œil. La maiſon d'Autriche eſt un firmament de piété envers Dieu; mais Marie-Thérèſe eſt l'aſtre le plus lumineux de ce firmament. La maiſon d'Autriche eſt le règne de la piété; mais Marie-Thérèſe en eſt la couronne.

« ... Elle eſt morte, notre mère; mais parce qu'elle eſt grande, elle n'eſt pas morte en quelque manière. Elle nous a laiſſé Joſeph, un fils en tout ſemblable à elle. En ce roi nous retrouverons la reine, en ce fils la mère, en cet empereur la grande impératrice Marie-Thérèſe. »

L'exemplaire mis à notre dispofition appartient à la bibliothèque de l'univerfité de Gand.

ÉLOGE DE MARIE-THÉRÈSE, IMPÉRATRICE-REINE DE HONGRIE ET DE BOHEME, ARCHIDUCHESSE, Ec. Ec. Par l'abbé JUMEL, Vicaire de Sainte-Opportune (1). — *Magna facta eft in Bethuliâ... & praeclarior erat omni terra Ifrael.* Judith, chap. 16, § 25. — A MONS, chez HENRI HOYOIS, Imprimeur-Libraire, Rue de la Clef. M. DCC. LXXXI. — In-8°, 28 pages chiffrées, y compris le titre.

L'orateur célèbrera dans Marie-Thérèfe fon courage héroïque & fa bienfaifance magnanime. Il ne faut point s'attendre ici à des comparaifons tirées de l'hiftoire des Marc-Aurèle & de Titus; écartons les vertus payennes, quand il s'agit d'un héroïfme confacré par la religion.

L'abbé Jumel parcourt à grands pas l'hiftoire militaire du règne de l'impératrice. Il parle de la fcène de Presbourg. « Ici, les larmes que la majefté du Trône avait fufpendues, coulent en abondance, & Marie-Thérèfe rend à la nature ce que la dignité venait de lui dérober. »

La paix faite avec fes ennemis, Marie-Thérèfe fe préoccupe

---

(1) L'églife de Sainte-Opportune à Paris était établie dans le voifinage de Saint-Germain l'Auxerrois. C'était une églife royale, collégiale & paroiffiale. Elle a été détruite. On y remarquait, dit J. B. de Saint-Victor, un candélabre à dix branches, d'un fort beau travail, que lui avait donné l'empereur Charles-Quint, lors de fon paffage à Paris. *Tableau de Paris,* I, 651.

des intérêts moraux, matériels de ses sujets : « En vain la nouvelle Philosophie cherche à se frayer des issues dans ses états par le moyen de ces livres du jour où le bel esprit outrage la raison. Il n'y a point de nom, quelque célèbre qu'il soit, qui en impose à Marie-Thérèse, elle ne connaît que le christianisme & sa plus grande gloire est de lui sacrifier ses lumières. « Ne me parlez « pas, dit-elle, de ces Docteurs, qui veulent qu'on règle sa foi « sur une épigramme, & qui prétendent avoir l'infaillibilité « qu'ils refusent à l'Église. »

La seconde partie a trait à la bienfaisance de Marie-Thérèse.

« Des officiers couverts de blessures, qu'elle fait asseoir en sa présence, dont elle partage les douleurs, dont elle assure le sort; des soldats qu'elle rend généreusement à leurs mères, lorsqu'elles ont besoin de leurs travaux pour subsister; des pauvres, presqu'enterrés, qu'elle visite elle-même dans des antres obscurs, & qu'elle ressuscite en leur donnant une nouvelle existence par d'abondantes libéralités; tout un Peuple qu'elle écoute avec intérêt, qu'elle préserve de l'oppression, voilà les grands traits que son règne expose à nos yeux.

« Jardins de Schoenbrünn, lieux si souvent consacrés par ses bienfaits, vous n'échapperez point à mon pinceau. C'est dans vos superbes allées, c'est dans vos riants bosquets, ouvrages de sa magnificence & de son goût, que Marie-Thérèse, sans suite, sans faste, sans hauteur, parle à tous ceux qui s'offrent à sa vue, lit tous les placets, accorde toutes les grâces qu'implore le besoin. Elle trouve en elle-même le solliciteur le plus assidu en faveur des malheureux, & c'est son propre cœur...

« Mais c'est à Vienne qu'il faut se transporter pour connaître sa magnanimité!... Cette Capitale, avant Marie-Thérèse, comme une ville antique dont les lois & les mœurs se ressentaient de la férocité des guerres, n'avait rien qui fixât le voyageur; on n'y voyait ni cette aménité, ni cette émulation, ni ce commerce, ni

ces établiſſements qui la rendent maintenant un agréable ſéjour. Les ſciences elles-mêmes n'y étaient connues que par le jargon d'Ariſtote, langage auſſi faſtidieux qu'inintelligible pour les vrais Philoſophes.

« Il fallait une grande âme, qui ajoutât de nouveaux reſſorts à l'entendement, qui jugeât par elle-même de ce qu'il fallait admettre ou rejeter, qui fixât le but, qui traçât la route, & qui trouvât des perſonnes capables de rétablir l'inſtruction & de ſaiſir ſes vues...

« Le Baron Van Swieten, ſi avantageuſement connu par ſes commentaires ſur Boerhaeve, en devenant le premier Médecin de l'Impératrice, lui fait part de ſes lumières, & elle s'en ſert avec le plus grand ſuceès pour refondre l'Univerſité, pour établir des Écoles de Médecine, pour donner enfin à cet Art tout ce qui peut le rendre moins douteux & moins conjectural. Que j'aime à me repréſenter ce célèbre Docteur, donnant chaque jour au Peuple deux heures de ſon temps, s'inſtruiſant des maladies, & indiquant les ſecours néceſſaires, que Marie-Thérèſe fit toujours diſtribuer de ſes dépens.

« Grande Reine ! il eſt donc vrai que l'Europe entière devait ſe reſſentir de vos bienfaits ; & de quels tréſors plus précieux pouviez-vous l'enrichir que de vos propres Enfants qui, tous formés par vos ſoins, qui, tous perpétuant vos vertus, perſuaderont que vous régnez toujours !

« Non, ce n'eſt point ſur l'avenir que nous prononçons. Combien Marie-Antoinette, notre auguſte Reine, n'a-t-elle pas excité l'admiration de toute la France, par ſa magnanimité : elle n'était encore que Dauphine, & déjà ſa ſenſibilité ſur le ſort des malheureux, opérait des prodiges. Faſte, étiquette, orgueil, vous tombez à ſon aſpect, & c'eſt pour laiſſer un libre cours à ſon affabilité comme à ſes largeſſes. On la voit avec tous les charmes de l'eſprit & de la beauté, parler, comme Marie-Thérèſe, à tous

les citoyens, n'employer fon pouvoir que pour leur procurer des établiffements, diftribuer des grâces, récompenfer les talents; & Louis XVI, qui lui offre fes tréfors comme fon cœur, lui dit avec tranfport : vous ne fauriez être trop magnanime; mes fujets font mes enfants chéris, & je ne goûte le plaifir de régner, que lorfque je leur fais du bien...

« Siècles futurs! fi parmi les germes des Héros que vous développerez un jour, & qui font maintenant renfermés dans le fecret de la nature, vous devez produire un être auffi parfait que MARIE-THÉRÈSE, je vous falue, je vous bénis, & je félicite la poftérité. »

ESSAI D'UN ÉLOGE HISTORIQUE DE MARIE-THÉRÈSE, ARCHIDUCHESSE D'AUTRICHE, *Impératrice-Douairière, Reine Apoftolique de Hongrie & de Bohême, Princeffe Souveraine des Pays-Bas.* Par M. M*****. — Avec l'Épigraphe : O DEA *Certè!* Virg. — A BRUXELLES, Chez J. VANDEN BERGHEN, Imprimeur de feue SON ALTESSE ROYALE, rue de la Magdelaine. MDCCCLXXXI. Avec Privilége de Sa Majefté. — In-4°, 35 pages chiffrées, fans le titre & le privilége. — Lu & approuvé ce 20 janvier 1781. Leyners, Cenfeur des Livres. — Reuff, Confeiller & Procureur-général.

Ce n'eft point un panégyrique que j'ai ofé entreprendre, nous dit Mademoifelle Murray, mais une faible récapitulation des fentiments que les vertus, les qualités héroïques & touchantes, les revers & les triomphes de Marie-Thérèfe ont généralement infpiré.

Citons quelques fragments.

« Alexandre, vainqueur des Perfes, rougiffait de la facilité de fes fuccès & demandait un rival à la fortune, ce n'était point affez pour la renommée de l'héritière de la Maifon d'Autriche d'avoir à fe défendre contre le nombre & le courage, la gloire lui avait donné ce que demandait Alexandre, en plaçant au nombre de fes ennemis un Monarque dont les talents militaires & politiques étaient bien au-deffus de la valeur de Porus.

« Ce fut alors que commença la brillante rivalité du génie de Marie-Thérèfe & de celui de Frédéric. On fait avec quelle dignité elle refufa les offres de ce Prince habile à profiter des circonftances pour étendre fa domination ; mais ces circonftances mêmes fomentaient le courage d'une Princeffe incapable de céder à la crainte & dont l'excès même du danger ne pouvait qu'augmenter l'intrépidité.

« Image de la divinité, Marie-Thérèfe ne fut puiffante que pour être équitable, généreufe & fenfible. Il faudrait faire un journal de fa vie, il faudrait recueillir les actions de toutes les heures de fon exiftence, pour raffembler les bienfaits qu'Elle répandit fur l'humanité, les exemples qu'Elle laiffa aux Rois.

« Les loifirs de la paix ne furent pour Elle qu'un nouvel exercice de fes talents, de fa fageffe & le triomphe de fa bonté; Mère tendre des Peuples qui l'avaient défendue, Réparatrice des malheurs inféparables de la guerre, Souveraine auffi éclairée qu'Héroïne illuftre; toutes les parties de fon adminiftration portèrent l'empreinte de fon génie & de fes vertus. Parcourez fes États, ô vous qui voulez connaître les monuments les plus auguftes de la grandeur des Rois, vous entendrez à chaque pas le nom de MARIE-THÉRÈSE répété par la reconnaiffance de fes fujets ; le récit de mille actions de bonté, de clémence, de générofité, frappera vos oreilles ; les Provinces que la guerre avait dévaftées, vous montreront l'agriculture rétablie, le commerce,

l'induſtrie encouragés & l'abondance & la population atteſtent ſa ſageſſe & ſa bonté créatrice...

« Le ſentiment que cette Princeſſe inſpirait tenait en effet du culte ; on n'approchait jamais d'Elle qu'avec une ſorte de reſpect religieux, que ſes qualités ſublimes devaient naturellement inſpirer. Mais les grâces de ſon caractère & de ſa perſonne tempéraient d'une manière ſi délicieuſe l'impoſante Majeſté de ſa gloire, que l'on oſait bientôt apercevoir dans la plus illuſtre des Souveraines une femme adorable qui ſur le premier Trône de l'univers & environnée de tout l'éclat de ſa renommée, daignait paraître occupée du déſir de plaire & de ſe rapprocher du reſte des hommes, par les charmes de l'eſprit, l'aménité, l'intérêt, la politeſſe ingénieuſe de ſa converſation ; le mot de converſation paraît impropre en parlant d'une des expreſſions d'une Impératrice, mais MARIE-THÉRÈSE, FRANÇOIS I, JOSEPH I, ſupérieurs à la triſte auſtérité qui environnait jadis le rang ſuprême, ajoutèrent aux qualités de leurs auguſtes Ancêtres, le charme intéreſſant d'une familiarité qui leur fourniſſait de nouveaux moyens de manifeſter les vertus les plus touchantes & les plus aimables. » P. 21-23.

« La mort de Marie-Thérèſe affecte l'Europe entière ; les Rois, les Princes de la terre regrettent le modèle admirable qui leur eſt ravi, & tous les hommes pleurent des vertus relatives à chaque condition. Elle eſt morte, diſent les malheureux de toutes les nations ; Elle eſt morte cette Souveraine ſi auguſte, ſi puiſſante, qui allait dans la cabane d'une infortunée, que les infirmités de l'extrême vieilleſſe avaient empèché de venir au pied de ſon Trône recevoir un gage annuel de ſa piété & de ſa bienfaiſance : *Vous avez gémi de ne m'avoir point vue*, lui diſait cette grande Reine, *& je viens vous voir*. Une Reine parlait ainſi à cette infortunée, & cette Reine eſt morte. » P. 34.

DIX-HUITIÈME SIÈCLE

JOSEPH II

† 1790



On conçoit qu'on n'ait guère prononcé en Belgique l'oraifon funèbre de Jofeph II. Le pays alors était en pleine révolution.

L'année fuivante 1791, parut *à Liége & fe vend à Bruxelles* un Difcours dédié aux Mânes de Jofeph II, prononcé à Bruxelles, Au Jour Anniverfaire de fa mort, Le 20 février 1791. — 24 pages in-8°.

« .... Il fut le plus conftant, le plus redoutable, le plus Puiffant Ennemi du Defpotifme Monarchique, Miniftériel, Eccléfiaftique, Féodal, Ariftocratique & de celui qui fe pare des couleurs de la Démocratie.

« Le Ciel l'avait doué du Génie, des Vertus, des Grâces, des Talents, de toutes les qualités aimables qui peuvent fe trouver réunies dans un Homme... »

Jofeph II a commis des fautes. Il était Homme. Sa plus grande à l'égard des Belges a été celle d'avoir ordonné la caffation des Chartes du Brabant & du Hainaut.

« Spectres des *Codrus*, des *Decius*, des *Curtius*, apparaiffez à ma voix & dites fi JOSEPH eft mort en citoyen, en HÉROS ! »

Il y a cinq *notes*. L'une d'elles réfute la *déteftable calomnie* que Jofeph II aurait fongé à introduire ici la *Confcription militaire*.

DIX-HUITIÈME SIÈCLE

Léopold II & Marie-Louise

† 1792



LAUDATIO FUNEBRIS LEOPOLDI EJUS NOMINIS SECUNDI, ROMANORUM IMPERATORIS, GERMANIAE HUNGARIAE ET BOHEMIAE REGIS, ARCHIDUCIS AUSTRIAE AC BELGII PRINCIPIS etc. etc. etc. Dicta die XVII. Apriles *MDCCXCII.* — ANTONIO SIMONS Acad. Lov. Rectore & in Paed. Porci Regente, CUM AUGUSTISSIMO CAESARI CLERUS, ACADEMIA, SENATUS, POPULUSQUE LOVANIENSIS *In Basilica S. Petri* Solemni ritu parentarent. — LOVANII, TYPIS ACADEMICIS. — In-4°, 16 papes chiffrées. Deux approbations. *Vidit* P. F. VERHAEGEN *S. T. L. Lib. Cens.* Vt Brux. hac. 29. Julei 1792. J. C. VAN LAECKEN Conf. & Procurat. General.

Le texte du Sermon est emprunté au livre de l'*Ecclésiastique*, XXXVII, 27, 29. *Vir sapiens implebitur benedictionibus.*

Dans son exorde, Simons insiste sur la perte inopinée que la maison d'Autriche vient de faire dans la personne de son chef. Le discours aura deux parties : la première relatera la vie de

Léopold, en tant que duc de Toſcane; la ſeconde expoſera ce qu'il a fait durant les deux années qu'il fut ſouverain de l'Autriche & des Pays-Bas.

Cet illuſtre prince naquit en 1747 le 3 des nones de mai; il était le digne fils de Marie-Thérèſe & de l'empereur François. De bonne heure il montra une grande maturité de jugement, une grande modeſtie; il était dévoré d'une telle ardeur de voir régner la concorde & l'union que le monde entier le ſurnomma le Pacifique.

Vers la fin de l'an 1765, il hérita le grand duché de Toſcane & dès le premier moment, il ſe conſacra tout entier au bonheur de ſes nouveaux ſujets. Sans doute Come de Médicis, d'immortelle mémoire, avait fait de cette région le ſiége & la demeure des beaux-arts; la ſagacité de Léopold n'eut pas de peine à découvrir ce qui manquait à ce peuple, il fallait occuper la population. Le prince édicta des lois ſages en vue de faciliter les relations commerciales avec les pays étrangers & de relever l'induſtrie; le port de Livourne, le plus beau du monde, fut embelli & agrandi.

« Ce prince animé ſans doute des meilleures intentions porta divers décrets concernant la diſcipline eccléſiaſtique; ces meſures ont été diverſement appréciées; ni le temps ni le lieu ne me permettent de les diſcuter en ce moment. »

Ce qui ſurtout a contribué à la réputation de ce prince très-doux, c'eſt l'allègement & la diminution des impôts.

Léopold régnait depuis vingt-cinq ans ſur la Toſcane, quand la mort de Joſeph II, ſurpris au milieu de ſa carrière, vint l'arracher au pays dont il avait fait le bonheur pour en faire l'héritier du trône impérial. Le changement était grand : une vaſte monarchie au lieu d'un territoire reſtreint. Léopold fut à la hauteur de ſa tâche. Ange de paix, il mit immédiatement fin à la guerre contre les Turcs. Ami de la juſtice, il protégea tout

particulièrement notre Univerfité. « Les évêques & les prêtres fe reffentirent partout des effets de fa protection; il était fidèle à fa devife : *Pietate & Concordia*. Avait-on froiffé quelque atteinte aux droits de l'Églife? L'empereur s'empreffait de faire réparer le tort commis, à telles enfeignes qu'au témoignage de l'Iluftriffime évêque d'Anvers, ni fous Marie-Thérèfe femme d'une vertu incomparable, ni fous Charles VI qu'on ne faurait affez louer, le clergé, la difcipline eccléfiaftique, les droits de la religion n'ont joui d'une plus grande liberté durant ces quatre-vingts ans qu'ils n'en ont eu en Belgique durant les deux années du règne de Léopold; de tels faits font à la louange de ce prince jufte & modéré. »

Léopold vit la France agitée par le vent des révolutions & la guerre civile; il effaya en vain d'apaifer cette tourmente en offrant fes bons offices. Tous fes deffeins ultérieurs ont été anéantis par fa mort.

Dans fa *Conclufio*, Simons recommande à fes auditeurs de calmer l'explofion de leur douleur & de reporter fur François I l'amour qu'ils portaient à fon père.

ORAISON FUNÈBRE DE LÉOPOLD II, *Empereur d'Allemagne, Roi de Hongrie & de Bohême, Archiduc d'Autriche, & Prince Souverain des Pays-Bas*, Ec. Ec. Ec. Prononcée à Bruxelles le 30 Mars 1798, en préfence de SON ALTESSE ROYALE MONSEIGNEUR LE DUC DE SAXE-TESCHEN, etc. etc. Par M. LE COMTE DE BAILLET, Prévôt de l'Églife Collégiale de St Pierre & Chancelier de l'Univerfité de Louvain. — In-4°, 12 pages, y compris le titre. — BRUXELLES,

chez EMMANUEL FLON, Imprimeur-Libraire, rue de la Putterie. — L'approbation de Van Laecken, Confeiller & Procureur-Général, eft datée du 6 avril.

Il faut recourir aux vérités de l'Évangile, dit l'orateur, quand l'âme des hommes fe trouve accablée fous le poids du malheur. La Providence de Dieu conduit tous les événements de ce monde; « il prend des foins tout particuliers de ceux que, pour « l'accompliffement de fes volontés fur la terre, il élève au trône « & place à la tête des Empires. Ce font, dit le livre des « Pfaumes, fes créatures diftinguées qu'il a fait plus que toutes « les autres à fon image & à fa reffemblance en leur confiant « & les revêtant d'une partie de fa grandeur & de fa puis- « fance. »

Léopold II reçut fa première éducation de fa mère Marie-Thérèfe : « C'eft à cette école qu'il apprit les premières règles de la fageffe chrétienne, qu'il contracta dès l'enfance cette piété folide & raifonnée, cet attachement amère à notre fainte religion, qu'il devint le meilleur des époux & le plus tendre des pères. Ce fut Marie-Thérèfe elle-même qui plaçait fur fa tête la couronne de la Tofcane, lui communiqua cette bonté officieufe & libérale tant de fois éprouvée par fes fujets, lui enfeigna cet art fi difficile de faire fleurir fon pays fans troubler l'état ni le fort d'aucun citoyen, & d'en allier la profpérité avec le bonheur général de tous fes fujets. Ce fut d'Elle enfin qu'il hérita, pour ainfi dire, cette fublime vertu qui, dans fes dernières années, aux yeux de toute l'Europe, a caractérifé fon grand cœur, en un mot cette clémence, cette humanité, cette heureufe facilité à pardonner les injures & les outrages. »

Le prédicateur félicite Léopold d'avoir fait la paix avec la Turquie & d'avoir rétabli dans fa principauté l'évêque de Liége. Nous allons encore emprunter un fragment à ce difcours. « C'eft

« à ces principes de religion & de foi chrétienne que l'humanité « fouffrante & malheureufe doit les précieux établiffements de « charité qu'il prit tant de plaifir à former, & dont la richeffe, « l'ordre & la difcipline font au-deffus de tout éloge. Chef- « d'œuvres (fic) des beaux-arts, rares & fuperbes ouvrages, « monuments de l'ingénieufe & favante antiquité, accumulés à « grands frais par fes prédéceffeurs dans la plus riche galerie de « l'univers, vous n'étiez plus pour lui que des objets de délas- « fement, & fes yeux ne fe portaient vers vous que lorfque des « occupations plus chrétiennes & plus chères à fon cœur lui « laiffaient quelque loifir. »

ORATIO IN FUNERE LEOPOLDI II. IMP. CAES. AUG. HABITA A CAROLO DUBOIS, *Eloquentiae Prof. in Coll. Reg. Gand* Quum Gandavi in Ecclefià Cathed. S. BAVONIS, 31 Martii 1792, *Principi optimo jufta exfequiarum folemni ritu perfolverentur.* — Gandavi, Typis Lud. LE MAIRE. — In-8° de 16 pages, y compris le titre. Sans approbation.

Cette harangue funèbre ne débute point par un texte emprunté à l'Écriture-Sainte. L'orateur encore inexpérimenté, *novellus orator*, n'a guère eu que huit jours pour fe préparer & encore a-t-il compofé fon difcours au milieu de nombreufes occupations. Dans une note, il prie le lecteur bienveillant de lui pardonner les fautes d'impreffion qui fe feront gliffées dans cette brochure.

L'exorde n'eft autre chofe qu'une defcription de la douleur publique aux Pays-Bas à la nouvelle de la mort inopinée de l'Empereur. Dubois s'arrête longuement à l'adminiftration de

Léopold en Tofcane. Il s'infpirait des grands exemples que lui avaient laiffés les ancêtres de fa race : Il avait appris de Rodolphe I à orner le trône de vertus; d'Albert I, à fouhaiter que fes peuples n'euffent qu'une feule tête, non pour l'abattre à la façon du féroce Néron, mais pour l'étreindre dans un feul embraffement; de Ferdinand I, à faire la guerre non pour étendre les frontières de fon empire, mais pour protéger la fécurité de fes domaines; de Maximilien II, d'aller par fa bienfaifance au-devant des vœux de fes fujets; de Ferdinand II, à pratiquer la clémence; de Ferdinand III, que les plus folides fondements de l'État font la piété & la juftice.

Toutes ces qualités, Léopold les mit furtout au fervice de la Belgique. Il allait devenir un nouveau Titus, les délices du genre humain. Hélas! femblable au fils de Vefpafien, il eut avec lui une reffemblance de plus, en ne régnant également que l'efpace de deux aus.

Dubois termine fon difcours en demandant à Dieu de conferver en vie & en fanté l'impératrice-douairière, l'empereur François qui fuccède à fon père, Marie-Chriftine & Albert, ces deux derniers l'amour & la fauvegarde des Belges.

ORAISON FUNÈBRE DE MARIE-LOUISE, INFANTE D'ESPAGNE, IMPÉRATRICE-DOUAIRIÈRE DES ROMAINS, etc. etc, PAR M. L'ABBE JACQUE, Prêtre Belge, du Diocèfe de Namur. — A BRUXELLES, chez EMM. FLON, Imprimeur-Libraire, rue de la Putterie. — In-8°, 30 pages chiffrées. Plus un feuillet (1).

---

(1) L'impératrice fuivit fon époux au tombeau fix femaines plus tard. Ces

L'abbé Jacque a trouvé le texte de fon oraifon funèbre dans les lamentations de Jérémie, au chapitre XV : « Mère d'une famille nombreufe, le foleil s'eſt éteint pour elle dans le milieu de fon cours, elle en expire de douleur. »

Nous ne relèverons qu'un paffage de cette harangue qui n'a point été prononcée.

« Ah! mes Frères, qui mieux qu'elle fentit le befoin de ces vertus & les pratiqua? Un feul trait m'arrête & vous fuffit : ce trait qui regarde l'humanité en général, vous en étiez particulièrement l'objet : ce trait qui devrait être configné dans toutes les archives ; ce trait que mille obélifques devroient répéter dans nos places, la reconnaiffance va fans doute le graver dans tous les cœurs! Lorfqu'on apprit à Vienne notre réſiſtance opiniâtre aux propoſitions paternelles de LEOPOLD, auffitôt le Confeil de Sa Majeſté l'Empereur ordonna l'envoi d'une armée forte & nombreufe, pour faire ceffer nos calamités & nos maux ; l'Impératrice, inſtruite de cette réfolution court au-devant des Miniſtres, & leur montrant fon époux. Ah! dit-elle, ſi vous faites marcher fes forces, n'oubliez pas de faire avancer fa bonté. Trait fublime! & qui prouve combien cette Princeffe étoit convaincue que la clémence eſt toujours la première force des Rois. »

---

deux morts fe fuccédèrent ſi rapidement que le Cardinal de Frankenberg archevêque de Malines en communiquait l'annonce à fon clergé dans une feule circulaire, datée du 25 mai 1792. « In aetatis flore, trimeſtri uno, uterque conjux & Leopoldus Caefar Pater, & Maria Ludovica Vidua Mater Francifci Regis vitâ exceffere. Heu! ficcine ex humanae potentiae propugnaculis munitiffimos quofque mors novit immitis eripere? »

L'exemplaire de la bibliothèque de l'Univerſité de Louvain porte cette note manufcrite ajoutée en marge au mandement archiépifcopal, imprimé en placard : *Obierunt, ipſe 1ª martii, ipſa 15ª maii;* 1792.

A la fuite vient un feuillet non chiffré.

NOTA. Cette ORAISON FUNÈBRE me fut demandée le Lundi de la Pentecôte (1) par des perfonnes de marque qui avaient foufcrit pour le fervice de feue l'Impératrice, qui devait être célébré le Samedi de la même Octave, dans l'Églife Royale de Codenberg ; je n'écoutai que mon zèle pour l'entreprendre, & je venois de la remettre à l'imprimeur le Vendredi, lorfque j'appris que le fervice n'auroit pas lieu. J'avois perdu de vue ce difcours, qui peut-être n'a d'autre mérite littéraire que la rapidité avec laquelle il a été fait, mais le bruit de fon interdiction vient de me forcer à le publier.

Si les mal intentionnés pouvaient encore fe prévaloir des changements que j'ai pu y faire, je les invite à paffer chez S. E. le Miniftre, chez qui j'ai dépofé l'original à la même époque.

L'abbé JACQUE.

Au verfo de l'exemplaire de la bibliotbèque royale : la fignature autographe de l'auteur.

L'abbé JACQUE.

---

(1) 28 mai.

ERRATA.

Page X, ligne 19. *Au lieu de :* Trente-deux ans... *lisez :* Quarante-sept ans...

***

M. Prost, *Corneille Agrippa* (Paris, 1881) a fait allusion à l'oraison funèbre que cet écrivain composa en l'honneur de Marguerite d'Autriche. Tome I, p. 27, Tome II, pp. 257, 280, 529. Cette oraison funèbre fut imprimée à Anvers, en 1531. La bibliothèque royale de La Haye en possède un exemplaire.

***

La bibliothèque nationale à Paris possède un exemplaire de l'oraison funèbre de Marguerite d'Autriche, prononcée à Brou par Antoine du Saix, abbé de Chézery, lors de l'arrivée de sa dépouille mortelle, en 1532. On ne trouve point cette rarissime plaquette à la bibliothèque de la ville de Bourg. Cette oraison funèbre fut traduite en latin par Guillaume Paradou. M. le comte de Quinsonas, *Matériaux pour servir à l'histoire de Marguerite d'Autriche* (Paris, 1859), a reproduit intégralement le discours funèbre d'Antoine du Saix. I, 388-402.

***

Le 15 décembre 1578, S. Charles Borromée, Cardinal-Archevêque de Milan, donna une circulaire éloquente à ses diocésains pour leur demander des prières en faveur de Sébastien, roi de Portugal, neveu de Philippe II ; pour don Juan d'Autriche ; pour don Ferdinand, prince des Asturies, décédé le 18 octobre — *Acta Ecclesiae Mediolanensis*, p. 1020-1025. Edit. Lyon, 1682.

***

Le 6 septembre 1581, S. Charles Borromée prononça dans sa cathédrale l'oraison funèbre d'Anne d'Autriche, quatrième femme de Philippe II. — *Acta Eccl. Mediol.* p. 1220-1229.

***

Nous signalons encore quelques pièces intéressantes, imprimées en Allemagne. Nous en devons la communication à l'obligeance de M. Ferd. Van der Haeghen.

Trauerrede... Marien Theresiens... Von Ezechiel Landau, in-4°.

Le 10 décembre 1780, le grand-rabbin de Prague prononça cette oraison funèbre, traduite en allemand par L*** T***.

Trauerrede nach dem Tode Marien Theresiens... gesagt von Franz Xaver Smeiner... Grätz. 22 pages chiffrées y compris le titre ; plus une gravure représentant le cénotaphe érigé en l'église des Frères de la Miséricorde.

Le prédicateur était professeur de droit ecclésiastique.

Achevé d'imprimer
le 4 mars M DCCC LXXXVI
par
TOINT-SCOHIER
pour la Société des Bibliophiles
de Belgique

2 vols

H

DELVIGNE, Adolphe
Charles Hyacinthe [redacted]05
Les oraisons funèbres
...